La Vie Spirituelle

XXI

1929

11e ANNÉE — Tome XXI

La Vie Spirituelle

Ascétique et Mystique

OCTOBRE 1929 - MARS 1930

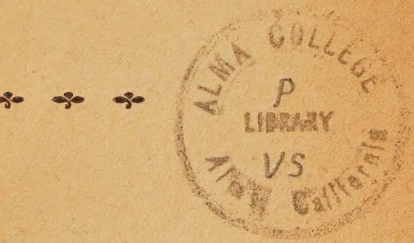

35, avenue de la Cour de France
JUVISY (Seine-et-Oise)

41879

v.21
1929:2

N° 121 OCTOBRE 1929

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

Directeur : M.-V. BERNADOT, O. P.

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le Rosaire

école de la plus haute contemplation

(particulièrement pour les âmes adonnées aux occupations de la vie active)

« *Maria optimam partem elegit, quae non auferetur ab ea :* Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas enlevée. » (Luc, x, 42.)

L'Église catholique attribue ce texte de l'évangile à la très sainte Vierge Marie, en l'une des fêtes les plus insignes de l'année liturgique. Et cette fête est en même temps l'un des principaux mystères du Rosaire : il résume en effet, pour ainsi dire, toute l'existence de la Mère de Dieu, puisqu'il clôt sa vie terrestre et qu'il ouvre sa vie céleste. Marie a choisi la meilleure part sur cette terre, et elle ne lui a pas été ôtée dans le ciel.

Cependant, si, pour mieux l'entendre, on se propose de

replacer cette parole évangélique dans le cadre des circonstances où elle a été prononcée, on ne laisse pas d'être légèrement étonné, car on remarque immédiatement que l'Église a appliqué à la Vierge Marie une parole de Jésus qui ne s'adressait nullement à elle, mais à Marie de Béthanie. On connaît assez cet épisode de Marthe et de Marie, il suffira de le rappeler brièvement. Jésus étant venu dans une bourgade, que la tradition appelle Béthanie, il fut reçu dans la demeure d'une femme Marthe. Celle-ci avait une sœur nommée Marie. Or, Marie s'était assise aux pieds du Seigneur, et elle écoutait avidement son enseignement. Nous savons la revendication de Marthe et comment Jésus lui répond, insistant sur son observation l'appelant deux fois par son prénom : « Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu te troubles en vue de beaucoup de choses, alors qu'une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas enlevée. »

Dans le récit, à le prendre tel que l'Évangéliste nous l'a rapporté, il n'est littéralement pas question de Marie, Mère de Jésus, ni directement, ni indirectement. Et même lorsque les Pères de l'Église ou les commentateurs interprètent cette parole du Christ, ils ne font pas d'ordinaire allusion à sa Mère. On pourrait donc se demander si ceux qui ont composé la liturgie n'auraient pas pu préférer, pour l'appliquer à Marie, quelque texte évangélique qui la concernât directement.

Serait-ce par suite d'une simple méprise, d'une pure équivoque, d'une identité de prénom, que la parole concernant Marie de Béthanie a été postérieurement transférée à Marie Mère de Dieu? Non, sans doute. Les théologiens qui ont fait choix de ce texte, qui l'ont cité intégralement dans le bréviaire en même temps que dans l'évangile de la fête, savaient parfaitement en quelle occurrence il avait été prononcé.

Ce n'est donc point par équivoque, mais par une certaine analogie, qu'ils ont attribué la meilleure part à la très sainte Vierge Marie. Et même il ne s'agit pas ici d'une analogie d'égalité ou de pure similitude, comme si Marie de Béthanie était comparable à Marie Mère de Dieu, mais bien d'une analogie de transcendance, Marie ayant été le modèle, le type le plus accompli de la vie contemplative. Or, c'est une règle de la méthode analogique en théologie et en mystique que lorsqu'on transporte une qualité ou une vertu d'un inférieur, d'une créature imparfaite, à un supérieur, à une créature incomparablement plus parfaite, il faut avoir soin, par la voie d'éminence, *via eminentiae*, d'élever tout d'abord la qualité ou la vertu à son plus haut point de transcendance, et en même temps par la voie d'exclusion, *via remotionis*, d'écarter les moindres imperfections qui pourraient être, en fait, humainement inhérentes à une telle vertu, à un tel état d'âme. Marthe était active, elle fut une sainte ; l'évangéliste saint Jean nous dit, et nous n'avons aucune peine à l'en croire, que Jésus aimait Marthe, *diligebat autem Jesus Martham*, et cependant Marthe ne laissait pas d'avoir les défauts de ses incontestables qualités, de son dévouement, de son savoir-faire, de son courage : elle était empressée, inquiète, agitée. Mais il n'est pas certain, quoique l'évangéliste ne nous le dise pas, que Marie de Béthanie, qu'il convient sans doute de distinguer de Marie de Magdala, n'avait pas aussi quelques petites imperfections, rançon de sa nature spontanément prédisposée à la contemplation. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, s'il est très difficile, impossible même sans des grâces particulières, de se vouer à l'action sans tomber trop souvent dans l'excès, sans verser dans l'agitation et l'inquiétude, il est tout aussi difficile et tout aussi impossible, sans des grâces de choix, de s'appliquer cons-

tamment ou principalement à la vie contemplative sans trop aimer quelquefois le repos, sans céder à l'oisiveté, à la somnolence, à la nonchalance, à la mélancolie, à la langueur, à une certaine placidité, au quiétisme, ou bien à la suffisance, à l'orgueil, à une certaine sentimentalité affective. Les dangers de la vie contemplative sont incontestablement nombreux, subtils et redoutables, ce qui d'ailleurs n'enlève rien de son excellence. Les chemins les plus haut placés sont d'ordinaire ceux qui côtoient de plus près les plus profonds précipices.

Or, la très sainte Vierge Marie, éminemment contemplative, n'a jamais connu aucune de ces moindres imperfections. Nous avons pu nous demander si Marie de Béthanie, que nous avons distinguée de l'ardente Madeleine, n'était pas, ne fût-ce qu'un peu, inclinée, par tempérament et caractère, à l'amour du repos et de l'inaction constanté. Lors de la résurrection de Lazare, quand Jésus arrive à Béthanie, c'est Marthe qui s'empresse au-devant du Maître; Marie demeure inactive à la maison jusqu'à ce que sa sœur vienne l'appeler de la part de Jésus. N'avait-elle pas une tendance à s'en remettre sur Marthe de tout ce qui concernait l'entretien et l'administration de la maison? Encore une fois, on peut se le demander. On ne le peut au sujet de Marie, mère du Christ. Sans doute Dieu n'a pas voulu que la sainte Vierge s'adonnât aux œuvres extérieures, elle n'a pas fondé d'Ordre, elle n'a pas exercé d'apostolat éclatant dans l'Église naissante, elle a mené une vie cachée, une vie d'oraison et de contemplation. Mais à Bethléem, à Nazareth surtout, seule auprès de Joseph et de Jésus, elle prenait sur elle, soyons-en sûrs, toutes les occupations domestiques et les besognes ménagères : entretien de la maison, de l'atelier, préparation des aliments, confection et réfection des habits. Et sans doute c'est une excellente part que de se vouer à la

vie contemplative dans le cloître ou dans une grotte, mais c'est la perfection de mener comme la très sainte Vierge une existence éminemment contemplative dans une vie relativement active. Nous admirons chez la mère de Dieu toutes les vertus de Marthe et toutes celles de Marie réunies, élevées à un degré éminent et sans aucune des imperfections qui les accompagnent presque inévitablement. C'est pourquoi la sainteté de Marie mère de Dieu est transcendante, intégrale, presque divine.

Par là même sa vertu est plus digne et plus capable de nous être proposée comme modèle. Il reste vrai que la contemplation est la meilleure part, mais cette contemplation, nous le constatons dans le plus souverainement parfait des exemples, est compatible avec une activité mesurée, maîtresse de soi. Nous pouvons donc espérer, si toutefois nous nous efforçons d'éviter la trop grande multiplicité des œuvres et l'empressement, atteindre à la vie contemplative.

Et puisque c'est, comme nous l'avons dit, au sujet de l'un des principaux mystères du Rosaire que l'Église nous rappelle comment la très sainte Vierge Marie a choisi la meilleure part, nous en prendrons occasion pour montrer comment le Rosaire récité et médité est pour les personnes impliquées dans la vie active la plus précieuse école et la voie la plus courte de la contemplation.

*
* *

La philosophie et par suite la théologie scolastique ont fréquemment usé, et peut-être quelquefois abusé, de la distinction d'ailleurs si précieuse entre la matière et la forme. Nous distinguons, d'un côté : matière, quantité, corps; de l'autre : forme, qualité, esprit. Le corps, la matière, la quantité du Rosaire, c'est, pourrait-on dire, le

chapelet, ou plutôt trois chapelets. Le Rosaire, comme on sait, est essentiellement, au point de vue de la quantité, constitué par cent cinquante *Ave Maria*, divisés par des *Pater* en dizaines. Il n'est pas contestable que dès les origines de cette dévotion on récitait purement et simplement le chapelet. Et même ce furent surtout les chrétiens illettrés qui dirent le Rosaire ou psautier de Marie; les esprits cultivés, les clercs récitaient les cent cinquante psaumes. Un peu plus tard on annexa à cette récitation des *Ave* la méditation de mystères déterminés.

Or, c'est une loi qui se vérifie en bien des cas que l'individu doit refaire pour son propre compte, en franchissant les principales étapes, le progrès accompli lentement par l'espèce ou la société. Il faut donc que nous apprenions d'abord et durant notre enfance à réciter le chapelet avant de parvenir à méditer le Rosaire. Encore faut-il avoir soin de se rappeler fréquemment, selon la recommandation de sainte Thérèse d'Avila, qu'il n'est point de géant dans la vie spirituelle et contemplative, qui ne doive souvent redevenir enfant. Dans nombre de circonstances, en effet, nous nous trouvons dans un tel état de faiblesse ou d'impuissance que nous ne pouvons rien d'autre que d'égrener pour ainsi dire machinalement notre chapelet.

Sainte Thérèse d'Avila nous avoue, dans son autobiographie, qu'elle-même, à de certaines heures, ne pouvait rassembler ses idées éparpillées sur mille et un sujets sans importance. A plus forte raison souffrirons-nous assez souvent de cet état de distraction, de dissipation, de vagabondage de l'imagination et de l'esprit. Se faire violence, se troubler, s'impatienter, ne ferait qu'accroître la dispersion et l'impuissance de notre pensée. Nous avons été contraints de sortir de nous-mêmes pour nous consacrer entièrement, de toute notre âme, de toutes nos facultés,

à nos devoirs d'état, à nos occupations quotidiennes, aux œuvres d'apostolat et de charité. Tandis que nous nous extériorisions forcément, que toutes les portes de notre âme étaient pour ainsi dire ouvertes, nos pensées, nos idées, comme des volatiles enfermés dans une arche spirituelle, se sont envolées, et elles courent le monde. Sainte Thérèse se distrayait quelquefois à les suivre par la pensée pour se rendre compte des lieux où elles allaient successivement se poser.

Ces idées, imaginations, d'ordinaire retenues captives dans les diverses facultés, — saint Jean de la Croix dirait, dans les cavernes obscures de notre âme, — ne sont pas toutes de même nature, ni de même valeur. Nous pourrions y discerner peut-être des saintes pensées, d'autres inutiles ou nuisibles : des colombes, des papillons de toutes sortes, des mouches brillantes comme des lucioles, dont le vol décrit, durant les veilles nocturnes, des arabesques lumineuses, des guêpes aussi et des frelons. Que faire dans cet état de dissipation nerveuse où nous pouvons à peine éliminer les pensées et désirs mauvais, si ce n'est réciter plus ou moins machinalement notre chapelet?

Dans d'autres cas plus dangereux certainement, quoique peut-être moins fréquents, nous ne sommes plus distraits, dissipés par le vol de cent idées fantaisistes, mais au contraire hantés par une seule idée tentatrice. Comme l'oiseau fasciné par les regards du serpent, voletant éperdu, impuissant à s'éloigner, notre âme, qui n'aurait, semble-t-il, qu'un coup d'ailes à donner pour se libérer dans l'espace et les hauteurs, ne parvient pas d'abord à se soustraire à la tentation qui la séduit. Elle est victime d'une sorte de suggestion, elle se sent comme virtuellement vaincue. Un désir voluptueux, un appétit de vengeance, un sentiment violent de jalousie, de colère, une pensée de révolte, une tentation d'incrédulité, voire de blasphème,

la tient, l'obsède. L'âme ne semble plus se posséder, être elle-même, elle se trouve comme dans un cas d'aliénation imaginative, passionnelle, sensuelle ; son moi ne lui appartient plus. Que faire dans un péril si grave et si pressant, que de saisir son chapelet et de le réciter, le moins mal qu'il est possible, mais inlassablement, et, s'il le faut, des heures entières, jusqu'à ce que la tentation soit vaincue?

Ou bien, plus simplement et plus ordinairement, nous sommes, à la fin d'une journée, en proie à la lassitude physique et morale. Les travaux multiples et harassants nous ont exténués. Nous ne nous sentons plus la force ni le courage de rien entreprendre. Il nous semble que nous ne pouvons même plus soulever la moindre pensée. Les uns ont, le jour durant, consacré le meilleur de leurs forces à l'enseignement, ils ont donné des cours, fait répéter des leçons, corrigé des devoirs. D'autres se sont rendus dès le matin dans l'administration, dans la maison de commerce, dans les bureaux qui les emploient, et ils se sont mis à la disposition ou de maîtres ou de clients souvent difficiles et exigeants. Le soir venu, toutes ces personnes, qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, se trouvent vraiment incapables de méditer, de lire, d'émettre même une bonne pensée. D'ailleurs, les hommes d'étude, les savants, les ecclésiastiques, les religieux, les théologiens, les contemplatifs eux-mêmes en sont souvent réduits à cet état d'impuissance, d'anéantissement. Dans ce cas encore l'on ne peut mieux faire que de saisir son chapelet et de le réciter, l'esprit en repos et en paix, pour ainsi dire machinalement.

Cette récitation machinale, automatique, prête le flanc, il est vrai, aux critiques et aux railleries des incroyants, qui n'en discernent pas l'efficacité profonde. Prier de cette

manière, tourner dans ses doigts une sorte de collier de perles ou de grains quelconques, n'est-ce pas se mettre au rouet? Anonner, sans penser aux paroles que l'on prononce, des formules conventionnelles toujours les mêmes, n'est-ce pas précisément graviter pas à pas dans un cercle vicieux, comme l'ânon qui tourne la noria les yeux bandés et sans avoir conscience de ce qu'il fait? D'ailleurs ce bruit des *Ave Maria* que les foules répètent est monotone comme celui d'un moulin, et lorsque les enfants d'un patronage ou les petites filles d'une école libre récitent le chapelet en chœur, ne songe-t-on pas au chant inlassable et assourdissant des cigales? En résumé, cette récitation automatique des *Ave*, selon les incroyants, n'est que du psittacisme.

Pour répondre à ces critiques et à ces railleries, nous pouvons avantageusement recourir à la doctrine pascalienne, celle de la machine. Cette théorie, empruntée en partie à Descartes, est aisément conciliable, pourvu qu'on ne l'exagère pas, avec la philosophie traditionnelle. Les animaux ne sont pas purement des machines ou des automates, mais combien parmi leurs actions les plus habituelles sont vraiment machinales et automatiques! Et l'homme, étant un animal raisonnable, ne participe-t-il pas évidemment à cet automatisme? « Il ne faut pas se méconnaître, écrit Pascal, nous sommes automate autant qu'esprit... La coutume incline l'automate, qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense. »

Nous sommes automate. Les habitudes que nous avons formées en nous agissent spontanément, elles exécutent tel ou tel acte avant que nous y ayons songé, et elles continuent à l'accomplir tandis que nous pensons à tout autre chose. La répétition des actes monte en notre organisme, dans notre système nerveux, entre nos nerfs, nos muscles et nos organes, des réflexes, qui, à la moindre

impression, se déclenchent d'eux-mêmes et entrent en exercice. L'homme impie et vicieux, par ses habitudes invétérées de critique, de révolte, de blasphème, a ainsi constitué dans sa nature des réflexes qui se commandent les uns les autres et qui l'inclinent, l'entraînent spontanément et presque fatalement à des actes d'irréligion ou d'immoralité. Le cerveau d'un impie ne ressemble sans doute que superficiellement et extérieurement à celui d'un saint. S'il était possible de prendre les empreintes intérieures de tous les nerfs, de leurs liens, de leurs relations, l'on constaterait sans doute des différences essentielles et profondes. Une grande partie de la vertu, de notre travail de perfectionnement, doit précisément consister à acquérir de bonnes habitudes, autrement dit, à organiser dans notre nature des réflexes de sagesse et de sainteté. Le mathématicien qui, depuis des années, s'est exercé à manier des chiffres a pour ainsi dire construit dans son cerveau une machine arithmétique; l'incrédule et l'impie a constitué en sa nature tout un mécanisme d'irréligion et d'immoralité; le saint, au contraire, a fini par acquérir cent réflexes automatiques de foi, de vertu et de perfection.

La doctrine pascalienne est donc très juste : « Quand on ne croit que par la force de la conviction, et que l'automate est incliné à croire le contraire, ce n'est pas assez... » De même, quand on a reconnu l'utilité et la nécessité de la prière fréquente et que l'automate n'est pas incliné, entraîné par l'habitude à la prière, ce n'est pas assez. « Il faut donc, continue Pascal, que l'extérieur soit joint à l'intérieur; c'est-à-dire que l'on se mette à genoux, prie des lèvres, etc... » Les prières vocales cent fois répétées n'ont pas d'autre but que d'incliner notre esprit, sans qu'il y pense, vers des actes et des sentiments intimes de religion. Sans doute ce serait superstition de se persuader

qu'un nombre donné d'*Ave*, cent ou mille, obtient effectivement telle ou telle faveur, mais croire à l'efficacité souveraine de la prière fréquente c'est être raisonnable et se disposer à devenir pieux : « C'est être superstitieux, conclut Pascal, de mettre son espérance dans les formalités; mais c'est être superbe, de ne vouloir s'y soumettre. »

Plus encore que la plus rationnelle philosophie, les résultats démontrent d'une manière plausible cette efficacité de la prière continuelle. Car ces superbes qui ne veulent pas se soumettre aux lois de notre nature humaine, quels remèdes ont-ils à nous proposer, non seulement contre cette dissipation de l'esprit, ces hantises, cette lassitude que nous avons quelquefois constatées en nous, mais contre les douleurs morales et les tortures physiques qui accablent trop souvent les mortels? Quand l'homme est éprouvé par les déceptions, les infidélités, les ingratitudes, les deuils; quand la personne qui lui avait donné sa foi le trompe; quand ses enfants se retournent contre lui, l'abandonnent, se livrent à l'inconduite; quand une fille, un fils unique sont emportés par un mal implacable; quand lui-même est atteint par la maladie, qu'il se voit immobilisé dans un fauteuil, sur un lit de douleurs, qu'il est broyé par des maux intolérables, durant des jours et des nuits; qu'ont à lui proposer ces superbes incroyants qui dédaignent la prière vocale, routinière, si ce n'est l'oubli de ses souffrances dans l'usage des stupéfiants, éther, morphine, opium, à moins que ce ne soit le suicide?

Mais que cet homme éprouvé de toutes manières accepte un chapelet, se mette à le réciter, et bientôt, même s'il a commencé machinalement, une âme de prière s'insinuera dans cette récitation qu'on aurait pu estimer uniquement automatique. Des sentiments religieux, en effet, de résignation, d'abandon à la volonté divine, d'espérance, de

confiance, d'amour, réconforteront cette âme éprouvée par les ténèbres et les angoisses et lui rendront peu à peu la lumière surnaturelle et la paix. Égrener le chapelet, le tourner sans cesse dans ses doigts, c'est imiter, nous disait-on, l'âne qui tourne indéfiniment la noria sans avoir conscience de ce qu'il fait; soit, mais cette noria du chapelet fait couler dans notre âme l'eau de la grâce qui purifie, qui étanche, qui éteint les feux des passions, qui féconde les parties arides et désolées de notre cœur. Les dizaines d'*Ave Maria* récitées à haute voix font un bruit de moulin; mais ce moulin broie aussi la farine de la grâce, farine eucharistique qui nous réconforte, nous soutient, nous donne l'énergie de persévérer dans nos desseins vertueux, malgré les obstacles de toutes sortes, les échecs, les incompréhensions et les calomnies. Le chapelet récité en public par les fidèles, par les enfants, par les jeunes filles, est peut-être exaspérant pour les incroyants comme le concert des cigales, mais cette récitation entrecoupée de chants et d'hymnes dans les jours de fêtes célébrés par l'Église catholique est vraiment, pour ceux qui savent entendre, une symphonie incomparable ou plutôt absolument unique. Toutes les voix y sont accordées, et les voix cristallines des enfants et celles des vieillards. Les personnes de toutes les classes et de toutes les conditions, les riches et les pauvres, les savants et les ignorants, les religieux et les laïcs, les militaires, les matelots, font leur partie dans ce concert spirituel. Aucune race, aucune nation n'en est exclue; en la fête du Rosaire par exemple, la symphonie universelle du chapelet s'élève des quatre points cardinaux de la terre et sous toutes les latitudes, unissant dans une même intention adoratrice les cœurs des hommes de toutes couleurs et de toutes langues. Récités par des millions de mortels sur tous les points de la terre, cette immense orchestration de toutes les cons-

ciences dans la prière constitue la grande voix de l'Église catholique. Si nous savions par la pensée nous transporter dans des sphères célestes, si nous avions des oreilles pour entendre, nous écouterions quelquefois cette voix de l'Église, qui par le Rosaire se fait une et monte de la terre jusqu'au ciel, nous reconnaîtrions alors sa surnaturelle puissance et nous apprendrions qu'après avoir gravi le ciel, elle retombe en bénédictions sur les habitants de cette vallée de larmes.

La récitation du chapelet, qu'elle soit privée ou collective, pour peu qu'elle conduise à des actes intérieurs de foi, d'humilité, d'adoration, demeure toujours surnaturellement bienfaisante et par conséquent recommandable au premier chef.

*
* *

L'Église catholique cependant a élevé cette récitation verbale du chapelet jusqu'à l'oraison contemplative, en annexant à chaque dizaine d'*Ave Maria* la méditation d'un mystère emprunté à la vie de la sainte Vierge ou à celle de Notre-Seigneur. Le Rosaire se composant de quinze dizaines, nous comptons quinze mystères répartis en trois groupes. L'expérience de la tradition nous garantit l'excellence de la division des mystères en joyeux, douloureux, glorieux, et des titres auxquels on s'est définitivement arrêté. La méditation des vérités et des épisodes ainsi indiqués à notre esprit est comme l'élément formel, l'âme de cette dévotion. Il importe donc essentiellement de bien déterminer ce que doit être cette méditation.

Le terme même de méditation suggère immédiatement un effort de réflexion suivie, un travail de ce que les auteurs ascétiques et mystiques appellent l'entendement. Mais, comme la récitation d'une dizaine d'*Ave* ne dure

guère que deux minutes, il s'ensuit évidemment que cet exercice de la raison discursive ne saurait être tout au plus qu'une application momentanée de l'intelligence à l'examen d'un point particulier. Il se rencontre des personnes qui préfèrent méditer les mystères du Rosaire en se posant, au début de chaque dizaine, une simple et unique question, par exemple : Pourquoi Jésus a-t-il voulu être couronné d'épines? Et l'on pourra se répondre à soi-même : Pour expier nos fautes d'orgueil. Cette pensée, capable de retenir l'attention durant la récitation de dix *Ave Maria*, constituera la méditation du mystère. Mais afin d'exposer encore plus lucidement en quoi consiste et comment doit se pratiquer ce premier mode de méditation par réflexion, empruntons à la vie de la Vierge Marie un exemple où elle-même nous tiendra lieu de modèle.

Dans le premier mystère joyeux, celui de l'Annonciation, l'évangéliste saint Luc nous apprend que, dès la salutation de l'archange Gabriel, Marie fut troublée. Elle se trouvait sans doute, en cette occurrence, seule dans cette partie reculée de la maison aménagée dans une petite grotte à demi naturelle. Elle priait ou travaillait. L'ange, étant entré dans ce réduit probablement assez obscur, lui avait adressé ces paroles : « Salut, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes... » C'est après avoir entendu cette salutation que Marie fut troublée. Or si nous nous demandons pourquoi la jeune Vierge immaculée était troublée, nous serons amenés à examiner la nature ou l'essence de ce trouble, et nous nous livrerons durant quelques instants à diverses réflexions constituant une brève méditation. Cette méditation sera d'autant plus facile que nous aurons préalablement, en lisant l'Évangile, en l'étudiant, plus attentivement analysé les mystères proposés.

Si nous consultons certaines Vies de Notre-Seigneur,

certains commentaires de l'Évangile, nous apprendrons que la Vierge Marie était profondément ou plus exactement encore intimement troublée. Dans une homélie très éloquente et fréquemment citée, saint Ambroise s'écrie, en interpellant ses auditeurs : « Reconnaissez la vierge à ses mœurs, reconnaissez la vierge à sa modestie, apprenez ce qu'elle est par ses paroles, apprenez-le par le mystère. Craindre est le propre des vierges et trembler à l'approche de tout homme, en même temps que se garder de ses discours. Que les femmes apprennent à imiter cet exemple de pudeur. » Le docteur, s'adressant évidemment à un auditoire composé en grande partie de jeunes filles et de femmes, prenait occasion d'une circonstance et d'un mot de l'Évangile pour en faire une application morale et en tirer une précieuse leçon. Personne ne contestera que la Vierge Marie, par sa réserve parfaite, ne doive être proposée en modèle à tous et plus particulièrement aux jeunes filles chrétiennes.

Cependant, et saint Thomas d'Aquin se range ouvertement à cette opinion, l'interprétation de saint Ambroise est plus morale et oratoire que littérale et logique. En analysant de près, en effet, le texte de l'Évangile, on se rend compte aisément que selon saint Luc la Vierge Marie n'a pas été intimidée, encore moins effrayée, par l'intrusion soudaine d'un inconnu dans la chambre retirée où elle se trouvait seule. Tout d'abord, et c'est la raison qu'allègue, avec nombre d'autres docteurs, saint Thomas, Marie a été troublée dans le discours, *turbata est in sermone.* C'est donc par le sens essentiel des paroles que son intelligence a été surprise et même étonnée. Et c'est pourquoi le trouble de la Vierge, d'ordre intellectuel et spirituel, était plus intime qu'un effroi sensible extérieur et superficiel. D'ailleurs l'évangéliste ajoute que Marie réfléchissait à la signification de la salutation angélique : *cogitabat.*

Or, on imagine aisément sans doute comment se comporterait une jeune vierge qui serait surprise, seule, dans la maison par un étranger : elle demeurerait interdite, elle s'empresserait d'appeler ses parents, son père, sa mère, un frère; ou bien, si elle était très timide et si elle avait grand'peur, elle demeurerait immobile, paralysée comme une statue; en tout cas, elle ne raisonnerait pas, elle ne réfléchirait pas. Ayant entendu les paroles de l'archange, Marie se demandait à elle-même, comme en un dialogue intime, quel pouvait être le sens, la raison d'être, en ce moment, de la salutation angélique. Elle était trop modeste, nous disent les Pères de l'Église, trop vraiment humble pour s'estimer digne d'être saluée comme pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes. Pour nous représenter et saisir exactement l'attitude de Marie, il convient donc de nous placer à un point de vue et dans l'ordre spirituel plutôt qu'à un point de vue sensible et dans l'ordre temporel.

Cogitabat. Marie réfléchissait. Apprenons ce qu'est une vierge méditative et contemplative, recueillie, silencieuse, aimant la solitude, paisible et accoutumée à garder la maîtrise de ses sens, de ses nerfs, de toutes ses facultés. L'apparition d'un archange et ses paroles ne lui font pas perdre conscience d'elle-même; qui sait d'ailleurs si elle n'avait pas été déjà favorisée de visites ou de visions de ce genre? Elle ne s'agite pas, ne précipite pas sa réponse, au contraire elle garde le silence, et si elle s'étonne, se trouble intérieurement, c'est parce qu'elle ne saisit pas la raison d'être et l'opportunité de la salutation angélique. Le texte grec de l'évangéliste saint Luc indique chez Marie une sorte de colloque intime : elle se posait quelque question et s'efforçait d'y répondre.

Cette attitude de Marie, la vierge qui a choisi la meilleure part, nous apprend comment nous devons nous dis-

poser et pour ainsi dire préluder à la contemplation. N'est-il pas évident que pour réciter notre Rosaire en méditant ou en contemplant les Mystères, il est avant tout indispensable de les connaître, de les avoir quelque peu étudiés, ou au moins de les avoir entendu interpréter? Cette connaissance préalable étant supposée, il sera bon quelquefois de choisir un point quelconque du Mystère pour y fixer son attention et s'efforcer de le mieux entendre. Il ne manque point de petits livres, de revues pieuses, bien propres à nous aider dans ce choix de pensées et de réflexions. Dans le *Mystère de Jésus* qui n'est qu'une méditation et une oraison sur l'Agonie, le premier mystère douloureux du Rosaire, Pascal a donné des modèles de brèves, profondes et saisissantes pensées, capables de retenir pendant plusieurs minutes notre attention.

Dans cette méditation des mystères par réflexion, il ne faut pas s'efforcer de varier ses pensées, de sauter de l'une à l'autre. Ce papillonnement n'aboutirait qu'à nous dissiper, ou à nous agiter vainement. Il importe au contraire extrêmement, c'est l'exemple classique, de procéder comme l'abeille qui se pose sur une fleur, et travaille spontanément, avec application mais sans agitation, à en butiner le suc. Il n'est pas d'exercice plus utile, dès les débuts, aux âmes désireuses de parvenir à la vie contemplative que celui de poser ainsi sa pensée durant une dizaine du Rosaire sur un point particulier, sur l'une des fleurs du mystère correspondant. Et l'on pourra se proposer à ce sujet d'imiter la Vierge Marie, qui, interpellée par l'archange Gabriel, au lieu de se lever et de répondre prématurément, se tenait immobile, recueillie, s'appliquant à pénétrer le sens des quelques paroles qui venaient de lui être adressées.

*
* *

La méditation des mystères par réflexion sur une pensée, sur un simple concept, est-elle la seule manière de bien réciter le Rosaire? Ne peut-on pas même se demander s'il n'y a pas mieux que cette méthode qui requiert un léger effort de l'entendement ou de la raison? Prenons garde que le mieux est souvent relatif à notre nature et aussi à notre présent état d'esprit. Mais cette réserve étant notée, on peut répondre qu'une certaine contemplation affectueuse et synthétique du mystère proposé est de soi supérieure à la méditation réfléchie que d'ailleurs elle suppose.

Par considération synthétique et affectueuse, constituant un état d'âme relevant de la contemplation proprement dite plutôt que de la méditation intellectuelle et analytique, nous entendons simplement une vue d'ensemble du mystère, concrète en même temps que spirituelle, mais accompagnée, ou mieux encore, imprégnée d'amour divin. La faculté principalement employée en ce cas n'est plus l'entendement, mais le cœur; d'ailleurs, l'imagination, la mémoire, l'intelligence, s'accordent spontanément, par amour, et s'appliquent sans aucune violence mais plutôt suavement à cette considération affectueuse du mystère. Un exemple encore emprunté à la vie de la Vierge Marie nous instruira mieux que les explications les plus exactes et ne laissera pas en même temps de nous édifier.

Dans le troisième mystère joyeux du Rosaire, la naissance de Notre-Seigneur, nous apprenons toujours par saint Luc, l'évangéliste de l'enfance, que l'ange apparaît non plus à Marie, mais à des pasteurs qui gardaient leurs troupeaux dans la région voisine. Le récit même de cette apparition nous fait supposer une de ces nuits sereines, étoilées, non pas ténébreuses, mais légèrement éclairées

par une lumière diffuse, comme on en rencontre chaque année en Palestine après les premières pluies. Les pasteurs, à la faveur d'une telle nuit, gardaient leurs troupeaux en plein air. Lorsque l'ange leur apparaît, ils se trouvent tout à coup environnés d'une lumière éblouissante, surnaturelle, manifestant avec évidence la gloire de Dieu. Et c'était vraiment comme une lumière de gloire qui les nimbait. Eux furent saisis d'une grande crainte, d'une terreur sensible et morale. Mais l'ange les rassure. « Ne craignez pas, leur dit-il, car voici que je vous annonce une grande joie, destinée à tout le peuple. Il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la cité de David. Et ceci vous servira de signe : vous trouverez un petit enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. »

Quand l'ange eut ainsi parlé et se fut retiré, les pasteurs se dirent les uns aux autres : « Allons jusqu'à Bethléem et voyons ce qui est arrivé que le Seigneur nous a fait connaître. » Et ils s'empressèrent de venir jusqu'à la grotte qui, par le chemin montant du désert, se trouvait à l'entrée du village. Ils la connaissaient parfaitement bien. Ils y pénétrèrent, et ils y trouvèrent Marie et Joseph et l'enfant couché dans la crèche. L'évangéliste saint Luc, qui était familiarisé avec les mœurs des Orientaux, ne manque pas d'ajouter que les pasteurs firent connaître à tous ceux qu'ils rencontrèrent les faits merveilleux dont ils avaient été témoins. L'émotion qu'ils avaient éprouvée et qui avait ébranlé leurs sens et leurs imaginations les rendait encore plus loquaces que de coutume. D'ailleurs des nouveaux-venus ne cessaient pas de les interroger et de vouloir entendre de leurs propres lèvres le récit de l'apparition, les paroles à eux adressées par l'ange, etc... Les pasteurs pour la dixième fois répétaient donc comment ils gardaient leurs troupeaux, comment ils avaient été

environnés de lumière, et enfin comment ils avaient entendu distinctement les chœurs de l'armée céleste chantant : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » Les Juifs, venus à la grotte, ne manquaient pas de se demander entre eux quel pouvait être ce Sauveur, né dans la cité de David et que l'ange avait appelé le Christ Seigneur. Il aurait fallu qu'ils fussent étrangement ignorants et de la Bible et des espérances messianiques alors divulguées dans leur nation, pour ne pas songer à un roi glorieux, analogue et supérieur à David dont il était peut-être issu. Les commentaires, comme il arrive toujours lorsque les imaginations ont été excitées par un événement extraordinaire et mystérieux, se perdaient en mille conjectures. Sans doute interrogeait-on aussi Joseph, qui répondait fort discrètement, disant seulement qu'à l'occasion du recensement il était venu de Nazareth à Bethléem, et que, faute de place dans le caravansérail, il avait aménagé la grotte en demeure et la crèche en berceau.

Or, tandis que les pasteurs et les visiteurs s'interrogeaient, se répondaient, se livrant sans retenue aux suggestions de leurs imaginations et de leurs désirs nationalistes, Marie, dont on respectait l'état et qui en imposait d'ailleurs par son attitude souverainement réservée et modeste, gardait le silence. Assise près de la crèche ou tenant l'enfant dans ses bras, elle se recueillait, se tenait unie à son fils, au Verbe fait chair, à Dieu, par le fond de son âme, et néanmoins par toutes ses facultés, par la mémoire, l'imagination, l'intelligence, la volonté, elle retenait tout ce qui méritait de l'être, faits et paroles, et elle les considérait paisiblement en son cœur : « *Conservabat omnia verba haec, conferens in corde suo.* » Cette considération affectueuse est précisément chez la Mère de Dieu le modèle de la méditation contemplative qu'il nous

est si avantageux d'appliquer aux mystères du Rosaire en récitant les *Ave*. Il ne s'agit plus ici précisément d'un effort de réflexion ordonné à pénétrer la raison d'être d'un effet, ou le sens caché d'une proposition; il s'agit simplement d'une intuition synthétique, c'est-à-dire d'une vue d'ensemble accompagnée d'admiration et d'amour. Lorsque la sainte Vierge se remémorait les circonstances de la naissance de Jésus et en général tous les épisodes qui composent le mystère de la Noël, elle ne réfléchissait pas à proprement parler, l'évangéliste n'écrit plus qu'elle examinait, *cogitabat*, mais elle contemplait paisiblement de toute son âme les grandes choses que Dieu avait faites autour d'elle, par elle et en elle : *conferens in corde suo*.

Rappelons-nous que la mémoire, l'imagination et le sentiment ou le cœur ont une grande part dans cette considération contemplative et amoureuse. Des auteurs ascétiques et mystiques tels que saint Bonaventure, saint Ignace de Loyola, ont enseigné par leur exemple et leurs conseils à leurs disciples à s'élever directement, de la reconstitution par l'imagination et le souvenir des principaux épisodes de la vie de Jésus-Christ, à la contemplation affectueuse. Cette méthode de méditation et de contemplation réunies n'exclut pas une certaine intervention de la réflexion, elle la suppose plutôt, elle nous incite seulement à nous représenter des tableaux vivants plutôt que des vérités abstraites et à les considérer de toute notre âme.

Incontestablement cette contemplation synthétique des mystères du Rosaire est de soi préférable à la méditation par l'exercice de l'entendement ou de la raison discursive, elle marque un progrès vers la vie contemplative.

*
* *

Un mode d'oraison plus élevé encore peut-il se rencontrer durant la récitation du Rosaire? Nous n'en pouvons douter, si seulement nous nous mettons à l'école des docteurs mystiques les plus autorisés. Toutefois nous serions dans l'erreur si nous nous attendions à trouver un genre d'oraison compliqué et extraordinaire. Plus l'âme s'élève vers les sommets de la vie contemplative et plus elle se simplifie, et plus son oraison en devenant sublime devient aussi plus simple.

Un troisième exemple emprunté à la vie de la sainte Vierge nous tiendra encore lieu de leçon et de modèle. Dans le cinquième mystère joyeux : le recouvrement de l'Enfant Jésus au temple de Jérusalem, nous nous représentons immédiatement, pour peu que nous ayons étudié cet épisode de l'Évangile, Marie et Joseph anxieux, se hâtant de parcourir les routes qui entourent Jérusalem et les rues de la cité pour retrouver l'Enfant égaré. On sait les circonstances : tous les ans pour la fête de Pâques, la sainte Famille venait à la ville sainte. Jésus avait douze ans, il était demeuré dans l'une des salles de prières et d'enseignement dépendant du temple, répondant aux questions des rabbins et les interrogeant. Et tous admiraient sa modestie, sa prudence et la sagesse de ses paroles. Le troisième jour, après de constantes recherches infructueuses, Marie et Joseph visitant les appartements extérieurs du temple, retrouvèrent Jésus en présence des rabbins ou docteurs. L'émotion profonde qui depuis l'avant-veille étreignait le cœur de Marie jusqu'à le briser et le faire entrer dans une sorte d'agonie se manifeste immédiatement par cette plainte maternelle qu'elle ne songe nullement à réfréner : « Mon fils, pourquoi nous avez-vous fait cela? voici que votre père et moi-même dans la déso-

lation nous vous cherchions. » Marie ne semble pas tenir compte de la présence des rabbins et des auditeurs. Elle sait d'ailleurs que les droits d'une mère en une telle occurrence l'emportent sur ceux des docteurs. L'on peut admirer aussi avec quelle délicatesse elle met en avant Joseph. En plus de ses propres angoisses elle avait souffert de la souffrance de Joseph, l'époux qu'elle aimait. Quand des malheurs arrivent inopinément, sans qu'on les ait pu prévoir, même lorsque l'innocence est avérée, on ne laisse pas de se reprocher d'avoir négligé telle ou telle précaution. Ainsi devait presque nécessairement en agir saint Joseph, le père adoptif et supposé de Jésus; pourquoi ne s'était-il pas assuré de la présence de Jésus dans la caravane au moment du départ? c'eût été si simple! « Voici que votre père et moi, dans la désolation, nous vous cherchions. » Que de considérations ne peut suggérer cette plainte de Marie! Mais voyons la réponse de Jésus, et comment la très sainte Vierge acceptera et retiendra ses paroles en les contemplant de la plus profonde des contemplations.

Jésus répond donc à sa mère : « Pourquoi me cherchiez-vous? Ignoriez-vous que je dois être aux choses qui sont de mon Père? » La mission rédemptrice du Christ, son apostolat en Palestine et sa Passion ont éclairé cette parole, un peu comme la réalisation explique la prophétie. Mais cette réponse de Jésus, quand il n'était encore âgé que de douze ans, ne laissait pas d'être assez obscure. D'ailleurs aujourd'hui encore il est difficile de la traduire très exactement et complètement, tant elle est pleine de sens. Il semble que Jésus, appliqué depuis trois jours à répondre avec sérénité, pénétration et sagesse aux questions des rabbins, ait continué à répondre avec le même à-propos et la même profondeur à sa mère. Mais laissons pour un autre temps l'exégèse et le commentaire de ce

mystère, et venons-en de suite à la dernière remarque de l'Évangéliste, celle qui nous intéresse particulièrement ayant trait au sujet de notre étude. Les parents eux-mêmes de Jésus, nous dit saint Luc, ne comprirent pas cette parole : « *Et ipsi non intellexerunt verbum* ». Après quoi il s'empresse d'ajouter : « *Et mater ejus conservabat omnia verba haec in corde suo.* » Et la mère de Jésus conservait ces paroles en son cœur.

Depuis toujours, et les exégètes modernes les plus érudits ne pensent pas autrement sur ce point que les docteurs de l'Église, l'on a compris que saint Luc, qui ne traitait de ce qui concernait la Vierge Marie qu'avec une extrême délicatesse, avait donné à entendre par ces mots qu'il tenait ses renseignement de la Mère même de Jésus. Et cette information qui nous fait remonter directement à Marie nous paraît plus incontestable encore en la circonstance particulière que nous étudions. Car saint Luc, l'écrivain exact et méthodique, ne se serait jamais permis d'écrire au sujet de Joseph et de Marie : « Eux-mêmes ne comprirent pas sa parole », s'il ne l'avait appris avec certitude de la source la plus autorisée.

Des théologiens cependant, et d'ailleurs fort érudits et également prudents, ont hésité à attribuer cette incompréhension aux parents de Jésus, surtout à la Sainte Vierge. Cajetan a supposé que le mot *ipsi*, eux-mêmes, pouvait désigner les juifs, les maîtres en Israël. Mais une telle échappatoire nous semble moins heureuse et peu digne d'un commentateur de l'Écriture sainte ordinairement si compétent et quelquefois si hardi. Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui dans les quatre ou cinq dernières années de sa vie ne méditait plus guère que l'Évangile et en scrutait les enseignements, avait distingué entre toutes cette réflexion de l'Évangéliste. Avez-vous remarqué, disait-elle à ses propres sœurs, ce passage où saint Luc déclare que

les parents et la mère même de Jésus n'avaient pas compris sa réponse? Et elle en tirait justement cette leçon, que Marie n'avait pas toujours cru ici-bas et aimé les secrets desseins de Dieu, dans la lumière. Elle avait elle aussi quelquefois marché avec confiance et amour, mais dans les ténèbres. Comment pourrions-nous nous en étonner? Si Jésus dans le mystère de l'agonie et dans celui de la mort sur la Croix put avoir sa nature humaine, avec toutes ses facultés, plongée dans les ténèbres, pourquoi sa mère n'aurait-elle point durant sa vie mortelle participé à de telles ténèbres? Et si, comme il est infiniment probable, c'est Marie elle-même qui a tenu à nous témoigner que, dans l'une des circonstances les plus angoissantes de sa vie, elle n'avait pas compris la déclaration de Jésus, n'est-ce point parce qu'elle estimait que l'exemple de son épreuve dans l'obscurité de la foi nous serait instructif et réconfortant?

Car, quoiqu'elle n'ait pas compris, au moins dans toute sa portée, la réponse divine, messianique et prophétique de Jésus, la Vierge-mère ne laisse pas de retenir précieusement ces paroles et pour ainsi dire de les graver en son cœur. « *Et mater ejus conservabat omnia verba haec in corde suo.* » L'évangéliste n'écrit point, comme il l'avait fait lors de la salutation de l'archange Gabriel, que Marie examinait les paroles, s'efforçait de les comprendre, réfléchissait, *cogitabat*. Il ne dit pas non plus, comme lors de la visite des pasteurs dans la grotte de Bethléem, qu'elle conférait en son cœur, considérant les circonstances et les paroles révélées par une simple intuition du cœur. Parce que Marie n'a pas saisi la réponse de Jésus et qu'elle la juge trop profonde et trop mystérieuse pour qu'elle puisse sur-le-champ la comprendre, elle n'insiste pas, elle se soumet devant les desseins providentiels. Elle retient néanmoins avec soin dans sa mémoire les paroles

de son fils, les adorant en son cœur. La contemplation est ici constituée essentiellement par une adoration cordiale et muette. Or d'après les docteurs mystiques les plus autorisés, cette contemplation des mystères les plus profonds de la vie de Jésus dans l'assentiment pur et simple de la foi, dans l'adoration d'amour, sans paroles extérieures et intérieures, sans autre pensée ni souvenir que celui du mystère même, cette contemplation obscure, mais d'autant plus dépouillée du moi humain et d'autant plus surnaturelle, est la plus élevée. Elle est la plus transcendante en effet, tant par son objet, qui est le mystère en lui-même, que par le principe même par lequel elle s'opère, qui est la foi pure informée de charité.

Lorsque nous méditons des scènes historiques de la vie de Jésus ou de la sainte Vierge, notre imagination peut nous représenter avec une exactitude relative maintes circonstances, par exemple l'état de la sainte famille dans la grotte de Bethléem ; notre intelligence peut comprendre suffisamment les paroles prononcées, par exemple dans l'Annonciation la réponse de Marie : « Je ne connais pas d'homme » ; notre cœur peut aussi, par une sympathie aidée de la grâce, nous faire ressentir les émotions éprouvées par les divers acteurs. Ainsi dans la méditation des mystères du Rosaire nos facultés humaines trouvent d'ordinaire matière à s'exercer. Mais lorsque l'objet de notre pensée est le mystère, pris au sens théologique du mot, et non plus une scène de l'évangile, lorsque par exemple ce mystère de Jésus se présente à notre esprit sous le rapport du Verbe incarné uni à la Trinité sainte, alors nous ne pouvons plus imaginer, reconstituer les circonstances, voir, entendre ; et même notre réflexion se trouve bien vite épuisée, impuissante comme devant un abîme obscur et insondable. Le mystère proposé est si transcendant, si lumineux, qu'il nous plonge dans les ténèbres et en ce

sens nous aveugle. Autant demander à des oiseaux de nuit de fixer le soleil. Il ne nous reste donc qu'à adorer dans la foi et l'anéantissement de notre raison en présence de Dieu, de la sainte Trinité, du Verbe fait chair.

Cette contemplation dans l'abnégation de tout soi-même et dans l'amour étant la plus excellente ici-bas : celle qui par la foi atteint de plus près la divinité sans l'intermédiaire des espèces telles que images et concepts, lorsqu'elle nous est donnée dans le recueillement et dans l'intime de l'âme, il convient de laisser tout exercice de la réflexion, de l'imagination et du sentiment. Que les paroles même les plus intérieures cessent devant la présence de Dieu. Et cependant il sera possible de continuer à réciter d'une manière habituelle son chapelet en gardant seulement la mémoire du mystère proposé.

Sainte Thérèse d'Avila rapporte qu'ayant remarqué la dévotion et le recueillement profond avec lesquels une Sœur converse, d'ailleurs assez âgée et ignorante, récitait machinalement son Rosaire, comme si elle ne cessait de le balbutier et pour ainsi dire de le mâchonner, elle l'interrogea, se fit rendre compte de l'oraison de cette bonne Sœur converse, et n'eut pas de peine à reconnaître, dès les premières explications, qu'elle se trouvait devant une âme élevée à la plus haute vie contemplative. Rien n'est plus simple en effet ni plus sublime que l'oraison d'union dans la foi muette et obscure, mais aussi rien n'est plus difficile à l'imagination, à l'esprit, au cœur humain. Elle suppose un détachement accompli des biens de la terre et surtout de soi-même, un recueillement habituel et puis encore une grâce surnaturelle très particulière. Ce serait donc une présomption folle que de prétendre s'élever de soi-même à un tel état contemplatif. Toutefois la récitation fréquente du Rosaire, avec la méditation, l'intuition cordiale des mystères, peut nous y disposer, et si Dieu nous

appelait dans une quiétude envahissante à cet état d'adoration, il faudrait nous y prêter docilement, prêts à reprendre nos considérations et nos méditations aussitôt que la grâce nous serait retirée. Mais, de savoir comment il convient d'accorder la méditation avec les premiers degrés de l'oraison d'union ou de quiétude, c'est ce qu'on pourra apprendre dans les auteurs mystiques, notamment dans sainte Thérèse d'Avila ou saint Jean de la Croix. Il nous suffira d'avoir indiqué comment la récitation même machinale du chapelet puis les diverses manières de méditer le Rosaire élèvent progressivement l'âme jusqu'à la vie contemplative.

*
* *

Souvenons-nous toujours, comme nous l'a enseigné sainte Thérèse, que, quand même nous recevrions les grâces d'oraison les plus sublimes, nous aurons toujours à redevenir enfants et à nous remettre pour ainsi dire à l'alphabet de la prière. C'est pourquoi, même si l'union à Dieu dans le recueillement nous est devenue habituelle, ne perdons pas l'habitude de réciter notre chapelet. Lorsque nous serons las, souffrants, ou dans les sécheresses et les désolations inévitables, nous serons fort heureux de retrouver cette manière élémentaire de prier. L'eau de la grâce ne coulera pas toujours de source, et nous serons contraints de tourner la noria du chapelet pour la faire petit à petit affleurer.

Au moyen-âge les chevaliers venus en croisade dans les pays des infidèles ne se séparaient jamais de leur épée. Ils la portaient à leur côté, ou bien s'ils estimaient qu'ils pouvaient en sécurité, après avoir vaincu leurs ennemis, s'accorder un peu de repos, ils déposaient auprès de leur couche leur épée bénie dont le pommeau était souvent

orné de reliques sacrées. De même il existe une chevalerie ou une association du rosaire dont nous pouvons aisément, et avec quels avantages spirituels! faire partie. Sur cette terre nous sommes toujours exposés, et d'ordinaire lorsque nous nous y attendons le moins et que nous péchons par présomption ou défaut de vigilance, aux retours offensifs d'adversaires que nous estimions depuis longtemps définitivement vaincus. Contre ces tentatives insidieuses des passions ou des esprits mauvais, une arme nous est offerte qui peut nous tenir lieu à la fois de bouclier et d'épée. Ne nous en séparons jamais absolument. Portons-la à notre côté ou sur nous-mêmes. Que, durant le repos même, notre chapelet demeure toujours à notre portée, placé sur notre table de nuit, sous notre oreiller, autour de notre cou. Habituons-nous à le réciter simplement et sans efforts durant les longues insomnies comme aussi dans nos instants innoccupés de loisir, en promenade, en voiture, en chemin de fer, en auto. On ne saurait dire tout le recueillement, la sérénité d'âme qu'une telle récitation nous vaudra. Cette prière éteint les feux de la colère et de la concupiscence, abaisse les exaltations de l'orgueil, apaise les ressentiments de la jalousie et les fermentations de l'esprit de vengeance, nous rassérène dans les inquiétudes et les angoisses, nous confère la patience dans les épreuves morales et les souffrances physiques. Dans les plus cruelles maladies, lorsqu'on est réduit à l'impuissance, le seul fait de presser dans ses mains le chapelet qu'on est accoutumé de réciter, fortifie et console, cette simple pression étant encore un acte muet de résignation, de foi, d'amour de Dieu, de Jésus-Christ et de sa sainte Mère.

Le B. Romée de Livie, disciple immédiat de saint Dominique, fut le premier, à notre connaissance, qui demanda à ses frères de l'ensevelir son rosaire dans les mains. Ce

n'était qu'une corde dont les grains étaient de simples nœuds. Durant sa dernière maladie, le bienheureux, qui avait prêché dans tout le Midi la dévotion au Rosaire, ne cessa de le réciter, et jusqu'au terme de son agonie, il le pressait en ses mains. Nous pourrions citer bien des exemples de morts semblables. Combien de religieux, de religieuses, et aussi de personnes pieuses, meurent aujourd'hui le rosaire ou le chapelet dans les doigts, serrant la croix pour exprimer encore, lorsque leurs lèvres deviennent trop lourdes et inertes, leur fidélité à la religion catholique! Pouvons-nous mieux souhaiter que de mourir en cette sorte? Mais pour nous y préparer, récitons fréquemment notre chapelet, méditons notre Rosaire, Il nous apportera la meilleure part en cette vie, celle de Marie, et cette part ne nous sera pas enlevée dans l'autre. *Maria optimam partem elegit, quae non auferetur ab ea.*

H. Petitot, O. P.

Dieu contemplé dans son image

(*Suite*)

III

La Sagesse infinie

Pour parler décemment de Dieu, nous avons d'abord procédé par négation, écartant de lui tout ce qui chez nous est l'indice d'une imperfection congénitale. Dieu n'a pas de corps, et donc pas de sens ni de passions comme nous. Il n'est pas borné dans sa nature ni changeant comme nous.

Ne peut-on pas aller plus loin et déterminer positivement certains aspects de son être? Les pures perfections, dont l'expérience de notre esprit nous donne l'idée, ne peut-on pas les attribuer à cet Esprit souverain? Oui évidemment, car les qualités qui apparaissent dans les effets doivent exister, à plus forte raison, dans la cause qui les produit. Et, par exemple, il est tout indiqué que nous reconnaissions en Dieu l'intelligence et la volonté qui sont les premières et les plus nobles caractéristiques d'un esprit.

Seulement ces attributions elles-mêmes ne sont valables qu'à une condition, c'est qu'il faut s'empresser de joindre à notre affirmation tous les correctifs nécessaires. Après avoir admis en Dieu l'existence de telle perfection que nous constatons en notre âme, il faut bien nous convaincre qu'elle n'est pas en lui de la même façon qu'elle se

trouve en nous. Intensifiez tant que vous voudrez la qualité dont il s'agit, poussez-la à l'extrême limite, dès lors que vous restez dans la même ligne, dès lors que vous ne sortez pas du genre que l'humanité vous révèle, vous n'arrivez pas à vous faire une idée juste de Dieu. L'intelligence de l'homme le plus instruit, le plus sage que l'on puisse rêver, ne saurait, telle quelle, être attribuée à Dieu. Croire que l'Être suprême est intelligent de cette façon-là, ce serait un peu comme si, à force d'imaginer un œil aussi parfait, aussi pénétrant que possible, l'on croyait pouvoir, à la fin, identifier ce regard, qui malgré tout reste sensible, à une vue de l'esprit, à la connaissance intellectuelle. L'œil de l'aigle qui fixe de très haut sa proie, ou l'œil de l'homme lui-même qui regarde au ciel briller les étoiles, ne sont pas du même genre que l'esprit humain qui établit les lois de la gravitation universelle et discerne la présence d'un premier moteur au principe de l'évolution des astres. Et l'esprit humain, à son tour, n'appartient pas du tout au même genre que l'intelligence divine.

Pour savoir ce que peut être celle-ci, corrigeons tout ce qui dans l'idée que nous nous formons de notre propre intelligence ne peut lui être attribué. Ainsi, par un travail d'approche, nous nous représenterons de moins en moins mal le mode supérieur suivant lequel l'intelligence se réalise dans l'être divin.

Par la connaissance nous acquérons une perfection nouvelle. A notre perfection propre, celle qui provient de notre nature individuelle, s'ajoute d'une certaine façon celle de tous les êtres que nous connaissons. Ils entrent en nous, pour ainsi dire, et augmentent d'autant notre valeur. L'instruction développe un homme de toute l'étendue de ce qu'il embrasse par sa science. L'âme humaine peut ainsi devenir toute chose, disait Aristote. La perfection de l'univers se concentrerait dans notre esprit, pourvu qu'il fût

assez puissant pour refléter l'ordre universel. Les meilleurs philosophes de l'antiquité ont reconnu que c'était là le terme rêvé de la sagesse. Nous ne faisons que renchérir et simplifier, en disant, nous chrétiens, que notre fin dernière se réalise par la vision de Dieu qui porte en soi l'ordre et la raison suprême de toutes les créatures. « Que pourraient ne pas voir ceux qui voient Celui qui voit tout? »

Ces paroles de saint Grégoire le Grand expriment le principal aspect de la vérité que nous voulons atteindre. Dieu voit tout, Dieu connaît tout. A cela rien d'étonnant, puisqu'il est pur esprit, c'est-à-dire infiniment dégagé de toute matière. Or c'est dans la mesure où l'on est libéré de la matière que l'on peut connaître. Plus on est matériel, au contraire, et plus l'on vit enfermé en soi, borné absolument. Les minéraux, les plantes elles-mêmes ne connaissent rien. Les animaux, un peu moins matérialisés, commencent à avoir des sens qui leur permettent de recevoir certaines communications des autres êtres. Au-dessus d'eux l'homme connaît vraiment, et devient capable de tout savoir parce qu'il est esprit par toute une partie de lui-même. Enfin Dieu, qui se trouve au sommet de la spiritualité, est de ce fait souverainement intelligent.

Il est souverainement connaissable aussi, et pour la même raison. On peut le remarquer facilement. Une chose n'entre en notre esprit par la connaissance que si elle est dépouillée de ces conditions matérielles qui la rendent incommunicable. C'est une fois abstraite, spiritualisée, qu'elle devient nôtre, que nous la connaissons vraiment. Plus un être est spirituel, plus il est donc connaissable, à condition évidemment qu'il y ait un être capable de le saisir. Ainsi plus un objet est lumineux, plus il est visible, à condition que notre œil soit adapté à son éclat. Si l'oiseau de nuit ne peut voir le soleil, ce n'est

pas manque de visibilité dans cet astre, mais faiblesse dans l'œil de l'oiseau.

En Dieu par conséquent la faculté intellectuelle existe au suprême degré et la possibilité d'être connu se réalise au maximum aussi. Parce qu'il subsiste indépendant de toute matière, esprit absolument pur, il est parfaitement connaissable et parfaitement intelligent (1).

La conséquence évidente, c'est qu'il se connaît à fond immédiatement. Quel abîme dès lors entre cette intelligence et la nôtre! L'esprit humain s'éveille plus ou moins tard, sous l'excitation des objets qui existent en dehors de lui, qui heurtent sans cesse à la porte de ses sens pour pénétrer dans son intérieur et, en le meublant de tout ce qu'ils lui apportent, lui faire prendre conscience de lui-même. C'est en connaissant d'autres choses qu'il se connaît par réflexion : Je pense, donc je suis. Au contraire, Dieu se connaît lui-même d'abord.

Non seulement il se connaît ainsi, mais il connaît tout le reste avant même que rien n'en existe. Car si les choses sont, c'est par suite de cette connaissance préalable. Ainsi une maison a commencé par être conçue. L'idée de l'architecte est la cause première de cette bâtisse. La maison une fois achevée est à son tour cause de l'idée que s'en fait le passant. La science de Dieu est de même, et mieux encore, cause première de tout, et l'univers, dont il est l'architecte, est intermédiaire entre la science divine et la nôtre, qui n'arrive ainsi qu'en troisième lieu. On voit encore ici toute la différence qui éclate entre Dieu et nous. Nous sommes passifs devant les choses que nous connaissons. Elles existent indépendamment de nous, et leur réalité s'impose à notre esprit. Dieu, au contraire, lés connaît d'une science dominatrice comme des émanations de

(1) *De Veritate*, q. 2, a. 2.

lui-même, comme des participations de son être infini. C'est en lui toujours, c'est dans cette source de tout leur être qu'il les connaît totalement. Dieu ne voit donc pas le monde en ce sens que son regard serait impressionné par les choses, modifié par les événements, mis au courant à mesure de ce qui se passe. Rien d'extérieur à lui ne le détermine. C'est lui qui détermine tout. Mais justement il n'en est que mieux en situation de tout savoir parfaitement. Et ainsi, pour ne pas connaître à notre façon les êtres de la création et la suite de leur histoire, il n'en est que plus au fait de tout ce qui existe, de tout ce qui a jamais été, de tout ce qui sera jamais, de tout ce qui peut arriver.

C'est le moment de remarquer une nouvelle différence. Tandis que notre savoir est progressif, se développe par succession d'actes et par accumulation d'idées dont chacune représente un détail du monde, un aspect des choses, l'intelligence divine comprend tout par un seul et même acte. Son essence englobe l'infinité des réalisations possibles et, parmi elles, celles-là qui se produisent en fait dans la suite des temps selon la volonté du Créateur. D'un regard éternel et absolument simple Dieu enveloppe le tout.

On parle de son regard fixé sur son essence, comme s'il y avait distinction entre l'un et l'autre. Chez nous il en est ainsi sans doute. Et ce n'est pas la seule distinction à faire dans notre psychologie. L'acte par lequel nous connaissons est le déploiement d'une faculté intellectuelle qui procède de notre âme. Nous sommes esprit, nous pouvons savoir, nous savons de fait et nous savons telle chose. Mais toute cette multiplicité doit être bannie de l'être divin. La faculté de connaître et l'objet du savoir s'identifient chez lui dans un acte infiniment simple. Il est l'intellection subsistante, il est la Pensée réalisée à l'état pur, la Pensée

qui se pense elle-même, disait Aristote, il est celui qui sait absolument, aussi bien que celui qui est.

Il y a donc une distance incommensurable entre la science du plus sage des hommes, et cette sagesse infinie que nous appelons Dieu, sagesse que nous entrevoyons péniblement à travers les obscurités du mystère où nous nous sommes progressivement enfoncés.

Nous qualifions de sage celui qui s'est fait une vue d'ensemble sur toutes choses, et plus encore celui qui se dirige d'après une telle vue. Mais, pour avoir cette idée d'ensemble, « la sagesse de ce monde » se place très souvent à un point de vue inférieur et subordonne tout à quelque vaine satisfaction dont elle fait le tout de la vie. Cette sagesse est « une folie aux yeux de Dieu », dit saint Paul (1). Lui voit toutes choses du haut de leur source première, et il les ordonne toutes de façon qu'elles atteignent une fin qui corresponde à ce principe. La Sagesse s'étend avec force d'une extrémité de l'univers à l'autre, et elle dispose tout avec douceur (2). Son but est de manifester au dehors l'infinie perfection de Dieu. Considérée comme organisant toutes choses à seule fin de réaliser ce dessein, la Sagesse divine reçoit des hommes le nom de Providence. Et la Providence, à son tour, est appelée du nom spécial de Prédestination quand elle vise le salut des âmes.

Si Dieu veut bien se servir d'intermédiaires pour l'exécution de son plan, il est seul, dit saint Thomas, à déterminer celui-ci jusqu'en ses moindres détails (4). Et il a préparé des causes nécessaires et des causes libres d'où

(1) I^a, q. 14, a. 4.
(2) I Cor., III, 19.
(3) Sag., VIII, 1.
(4) I^a, q. 22, a. 3.

proviennent des effets proportionnés à ces causes, tels qu'il les a prévus (1). Il est naturel que la créature, essentiellement défectueuse, défaille quelquefois. Dieu permet que le mal arrive, mais c'est en vue du bien qui en sortira finalement. Les fautes de la créature donneront à la miséricorde divine l'occasion de se manifester. *O felix culpa!* dira-t-on du péché d'Adam. Heureuse faute qui nous a valu un tel Rédempteur! Les créatures qui mépriseront les avances de la miséricorde serviront du moins à mettre en lumière la justice éternelle (2).

Mais pourquoi cet homme a-t-il été choisi et miséricordieusement tiré de son péché quelques minutes seulement avant de mourir, tandis que tel autre est mort dans son impénitence pour laquelle éternellement la justice divine le châtiera? Les libres préférences divines sont à elles-mêmes leur raison suffisante (3). C'est un cas, et le plus émouvant, de cette vérité que nous avons établie. Alors que notre science humaine est postérieure aux réalités et leur est soumise, la Sagesse infinie domine en souveraine sur toutes les créatures qui procèdent d'elle tout entières.

Il n'y a plus qu'à se prosterner et adorer, avec saint Paul, le grand mystère. « O abîme de la sagesse et de la science de Dieu! Combien insondables ses jugements et impénétrables ses voies! Car qui a connu la pensée du Seigneur? ou qui a été son conseiller? ou qui lui a donné le premier pour qu'il ait à recevoir en retour? En réalité c'est de Lui, par Lui, pour Lui que sont toutes choses. A Lui la gloire éternelle. Amen! (4) »

(1) I^a, q. 22, a. 4. — (2) I^a, q. 22, a. 2, ad 2; q. 23, a. 5, ad 3. — (3) I^a, q. 23, a. 5, ad 3. — (4) Rom., XI, 33-36.

IV

Le premier amour

Nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout de notre méditation sur l'intelligence et la sagesse de Dieu sans faire intervenir l'activité de son amour, les libres préférences de sa volonté. Intelligence et volonté sont inséparables dans notre âme. A plus forte raison dans l'Esprit souverain où toutes les perfections s'identifient. Or si l'intelligence s'épanouit en sagesse, l'acte primordial de la volonté est l'amour. C'est pourquoi Celui qui est, Celui qui sait est aussi Celui qui aime. Dieu est l'Amour, comme il est la Sagesse, comme il est l'Être. C'est sous ce nouvel aspect que nous allons maintenant contempler notre Dieu.

Tout être cherche son bien et se repose en ce qui lui est bon. Cela s'accomplit dans les choses matérielles par une inclination où se fait sentir le poids de toute la nature entraînée vers sa réalisation parfaite. La graine tend à germer, à se développer, à se reproduire. A la poussée aveugle de cette force, se substitue ou s'ajoute, dans l'être supérieur que l'intelligence rend capable de connaître son bien, une faculté d'adaptation à ce bien que l'on appelle la volonté. Et l'amour consiste précisément en cette adaptation claire, vive et spontanée. Par la connaissance, avons-nous dit, nous étendons notre être physique à tel point que l'âme de l'homme peut devenir toutes choses en idée. Et alors, tandis que par appétit naturel nous tendons à la réalisation de notre nature individuelle, par l'amour nous nous complaisons en tout ce qui par la voie des idées pénètre en nous du dehors et nous paraît s'harmoniser avec nous-même. On désire ce bien à l'avance, on craint d'en être privé, on espère l'obtenir, on déteste ce qui nous

en écarte, on s'attriste de n'y pas atteindre, on se réjouit d'y être parvenu : autant d'actes de volonté dont le principal est l'amour, ou plutôt qui ne sont tous en notre psychologie que des réalisations diverses de l'amour même. C'est l'amour qui désire, espère, hait, s'attriste, se réjouit.

En Dieu aussi avec l'intelligence qui sait, reconnaissons la volonté qui aime, mais ici encore apportons bien vite à cette affirmation tous les correctifs nécessaires. S'il y a un abîme entre l'inclination naturelle d'une graine qui tend à germer et l'acte d'un homme qui veut en connaissance de cause, un abîme infini s'étend de même entre l'acte d'une volonté humaine et l'amour divin. De notre faculté de vouloir émanent des actes multiples et successifs. En Dieu pas de faculté distincte de son essence, mais un seul et même acte éternel qui s'identifie avec son essence et qui est Amour. *Deus caritas est,* Dieu est Amour. Et nous verrons que cet Amour ne peut rien rencontrer soit au dedans, soit au dehors qui le contrarie ou le retarde. Pas de désir, d'espérance, de tristesse, de colère en Dieu. Son amour s'épanouit à jamais dans la jouissance parfaite de son bien.

Quel est ce bien, objet des complaisances de l'amour de Dieu? Lui-même. De même que nous avons dû dire : Dieu se connaît d'abord et ne connaît vraiment que lui, car il connaît tout le reste en lui-même comme participation de son être, ainsi et par là même, Dieu n'aime que lui, aimant tout le reste pour lui, comme participation de ce bien qui est en lui.

Avec plus de respect que Moïse prosterné devant le buisson ardent et jamais consumé où se révéla à lui Celui qui est, adorons cette flamme qui vit éternellement de sa propre substance, Dieu qui s'aime.

Sanctus! Sanctus! Sanctus! L'amour de Dieu pour lui-même est infiniment saint. S'aimer soi-même n'est mau-

vais que dans la mesure où l'on se préfère au bien. Mais Dieu est le Bien même, le souverain Bien. En s'aimant, c'est le souverain Bien qu'il aime. Dès lors rien là que de très parfait. C'est le contraire qui serait défectueux et qui est impossible en Dieu. Précisément parce qu'il s'aime ainsi nécessairement Dieu est impeccable, tandis que chez nous l'amour-propre est à la racine de tous nos péchés. C'est que nous ne nous identifions pas comme lui avec le souverain Bien. Nulle créature ne trouve ainsi sa loi identifiée à elle-même. Distincte de sa règle, elle peut donc se rechercher sans se conformer à cette règle, et c'est là que le péché guette la créature libre. Des anges sont devenus des démons pour s'être aimés ainsi démesurément.

Chez nous une autre sorte de péchés est encore possible. « Non seulement l'intelligence et la volonté de l'homme sont distinctes de Dieu, leur commune et première mesure, mais il y a dans l'homme au-dessous d'elles, servant leur action et capable de s'y soustraire, des puissances de connaître, d'aimer, d'agir, liées au corps, sensibles, matérielles. Et de même que Dieu est la mesure immédiate de l'activité spirituelle, de même l'intelligence et la volonté sont la mesure prochaine de l'activité sensible. Et, comme l'amour spirituel peut dévier de la loi divine, l'amour sensible peut s'emporter bien loin de la mesure raisonnable... Démesuré, l'amour-passion qui se porte à son objet ardemment, sans consulter l'intelligence ou sans tenir compte de ses ordres. Démesuré, l'amour spirituel, l'élan de la volonté, si détaché soit-il des sens, s'il fait fi de la loi de Dieu (1). » Adam et Ève ont commencé par vouloir être comme Dieu et sont tombés ensuite des péchés de l'esprit dans les péchés de la chair. Dieu seul est saint en s'aimant sans mesure.

(1) P. Roland-Gosselin, O.P., *La Vie Intellectuelle*, novembre 1928, p. 218.

C'est d'aimer autre chose que lui qui semble défendu et impossible à Dieu. Défendu par le souverain Bien qu'il personnifie, et impossible parce qu'il est la source première de tout bien. Celui qui est le souverain Bien a-t-il le droit de se laisser séduire par ce qui n'est pas le bien parfait? Celui qui est la source jaillissante de tout bien peut-il être passif sous l'attrait d'un bien créé?

Et pourtant Dieu nous a tant dit et prouvé qu'il nous aime! C'est donc vrai. « Oui, Seigneur, vous aimez les créatures, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait; si vous aviez haï une chose, vous ne l'auriez pas faite. Et quel être pourrait subsister si vous ne le vouliez, être conservé si vous ne l'aviez appelé à l'existence? Mais vous pardonnez à tous parce que tout est à vous, Seigneur, qui aimez les âmes (1). » Les âmes! les pauvres âmes pécheresses qui sont dans le monde, Dieu les a aimées au point de leur donner son Fils unique. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui (2). L'amour divin est allé jusqu'à l'extrême limite. *In finem dilexit* (3).

Seulement cette fois encore purifions de tout mode humain l'amour que nous avons raison de reconnaître en Dieu. Ce sont ces modes qui font difficulté. Une fois qu'ils seront élagués, sans doute l'amour divin nous apparaîtra-t-il plus mystérieux. Mais nous serons plus proches de la vérité.

A l'inverse de nous qui n'aimons que sous l'attrait des amabilités rencontrées dans les personnes ou les choses, Dieu produit par son amour même les amabilités des créatures. Il ne les aime pas parce qu'elles sont aimables. Elles sont aimables parce qu'il les aime. Il n'est pas séduit par sa création. Son amour la domine et en harmonise la

(1) Sap., XI, 24-XII, 2. — (2) Joan., III, 16-17. — (3) Joan., XIII, 1.

beauté. Si certaines créatures sont meilleures que d'autres, c'est que son amour les comble d'une bonté supérieure. « Dieu, dit saint Augustin, aime tout ce qu'il a fait. Mais il aime spécialement les créatures raisonnables, et parmi elles il aime davantage celles qui sont incorporées à son Fils unique, enfin par-dessus tout il aime son Fils unique (1). »

D'où provient donc la générosité de Dieu en ses manifestations variées ? De la plénitude de sa perfection qui cherche à se répandre. Nous constatons en tout être cette tendance. Dans la mesure où un être est parfait il se communique au dehors. Le corps chaud ou lumineux projette autour de lui sa chaleur et sa lumière. L'âme qui s'est enrichie de vérités ou de vertus est travaillée du besoin d'en faire part aux autres. L'Être infiniment parfait, le souverain Bien ne peut manquer d'avoir à sa manière cette même inclination. Sa plénitude s'épanouit donc en fécondité.

Mais chez lui ce n'est pas une émanation nécessaire telle que la chaleur ou la lumière du soleil. Ce n'est pas même une libéralité qui s'impose comme en notre âme qui ne pourrait sans déchoir se renfermer sur elle-même et refuser son dévouement. Notre perfection grandit du fait que nous aimons les autres. La perfection infinie de Dieu ne peut s'accroître. S'il crée quelque chose, rien n'est produit qui s'ajoute vraiment à son être comme une unité viendrait grossir un chiffre préexistant. Aucun bien ne s'additionne réellement à son bien. Celui-ci est infini et tout y est inclus d'avance sous la forme d'une valeur plus haute. Et alors, que Dieu nous aime et par amour nous crée, cela est bien sans doute, mais on ne peut dire que c'est mieux, ni par conséquent que cela s'impose à lui en

(1) In Joan., tr. 110.

quelque façon. Rien ne s'impose à celui qui est supérieur à tout, souverainement indépendant. Il est sans loi celui qui donne à tout sa loi. Il est sans cause aucune celui qui est la cause première. Admettre le contraire si peu que ce soit, ce serait le nier équivalemment.

Ainsi l'acte d'amour unique et éternel par lequel Dieu se complaît nécessairement en lui-même garde vis-à-vis de tout le créé une indifférence dominatrice. C'est dans la liberté absolue de son bon plaisir qu'il nous a appelés à l'existence et comblés de bienfaits.

S'il n'y a, en définitive, nulle raison qui détermine la volonté divine, il faut reconnaître pourtant qu'il y a des raisons aux résultats qui en découlent. Si la décision première n'a d'autre principe que le bon plaisir de Dieu, la suite est agencée selon des lois que sa sagesse a établies. Dieu ayant voulu d'une volonté absolument indépendante se manifester dans l'univers dont nous faisons partie, les causes et les effets, les moyens et les buts s'enchaînent au sein de cet univers suivant l'ordre qu'il a fixé. Les effets proviennent des causes, les moyens tendent aux buts ici par le déclanchement d'une activité fatale, là par l'élan spontané d'un acte libre, d'après la nature diverse des êtres qu'il a établis et qu'il fait agir en conséquence.

Nous sommes de ces créatures qui se meuvent dans la liberté. Pécheurs ou vertueux, c'est librement que nous réalisons notre destinée. Mais Dieu, dont l'amour porte à l'action vertueuse, ne permet nos défaillances que parce qu'il peut encore en tirer le bien. Le pécheur même qui jusqu'au bout s'obstine dans sa faute rentre finalement dans l'ordre. Il joue son rôle dans cette vaste harmonie où tout est providentiel, et il célèbre à sa façon la gloire de Dieu. Les damnés en effet font éclater la justice divine, qui les punit exactement selon leur culpabilité, et donne à leur perversité qui ne se démentira plus un châtiment

qui ne cessera point. Ainsi l'enfer proclame à jamais les droits imprescriptibles du souverain Bien à être aimé par-dessus tout. Suivant l'expression de Dante, il est lui-même l'œuvre du premier Amour.

Mais le chef-d'œuvre du premier Amour, c'est l'ascension vers Dieu de ces prédestinés qui, malgré bien des chutes dont les releva la miséricorde divine, ont réglé enfin leur cœur sur le rythme éternel de l'amour divin en préférant à tout le Bien suprême. Au ciel ils y sont comme absorbés pour leur plus grand bonheur, jouissant de la béatitude de Dieu même. Dans le déroulement de leur histoire resplendissent d'un bout à l'autre l'intervention positive, les initiatives merveilleuses du divin Amour. « Nous savons, écrivait saint Paul aux fidèles de Rome, que Dieu fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment... Ceux qu'il a prédestinés il les a aussi appelés, ceux qu'il a appelés il les a aussi justifiés, ceux qu'il a justifiés il les a aussi glorifiés. » Cette glorification future, saint Paul l'exprimait au passé comme chose faite, tellement il l'escomptait avec assurance pour tous les fidèles placés comme lui sous la vive influence de la grâce rédemptrice. « Que conclure de tout cela? ajoutait-il pour finir. Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Celui qui n'a pas épargné son propre Fils, qui l'a donné pour nous tous, comment pourrait-il ne pas nous donner toutes choses avec lui? Contre des gens que Dieu a élus qui se portera accusateur? C'est Dieu qui justifie. Qui condamnera? Sera-ce le Christ Jésus qui est mort ou plutôt qui a été ressuscité, qui se trouve à la droite de Dieu et qui intercède pour nous? Qui nous séparera de l'amour du Christ? La tribulation? L'angoisse? La persécution? La faim? La nudité? Le péril? Le glaive? Selon qu'il est écrit : « A cause de toi nous sommes mis à mort tout le jour. On nous regarde comme des brebis de bou-

cherie. » Mais en tout cela nous sommes plus que vainqueurs grâce à celui qui nous a aimés. Oui, je suis assuré que ni mort ni vie, ni anges ni principautés, ni choses présentes ni choses futures, ni puissances, ni hauteur, ni profondeur, ni rien de créé ne nous pourra séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus, notre Seigneur (1). »

V

La sainte Trinité

Dieu est le grand vivant. Il suffit d'y réfléchir pour s'en convaincre. Nul comme lui ne possède cette activité autonome que l'on appelle la vie. Nous voyons ici-bas les végétaux exécuter par leurs propres moyens l'évolution caractéristique de leur espèce. C'est la vie à son degré inférieur. Au-dessus d'eux, les animaux connaissent par leurs sens l'objet de leur activité, et dès lors ils s'y rendent d'un mouvement plus autonome. Ils sont donc doués de plus de vie. Cependant leur objectif s'impose à eux du dehors. L'homme, grâce à son esprit, s'élève à une vie supérieure. Il se fixe à lui-même ses buts et y adapte les moyens. Chez l'homme néanmoins l'autonomie n'est pas encore parfaite. L'auteur de sa nature l'a constituée de telle sorte que lui sont déterminés d'avance les premiers principes de tous ses raisonnements intellectuels et la fin suprême de tous ses choix volontaires. Il ne peut faire acte de pensée hors de ces principes, ni vouloir autre chose que sous l'influence de cet appétit du bien que mit en lui l'auteur de sa nature. Il n'y a qu'un seul être qui ne soit pas conditionné du tout. C'est Dieu. Son activité est d'une autonomie absolue, car son intelligence et sa

(1) Rom., VIII, 28-39.

volonté ne se distinguent pas de sa nature, et sa nature ne dépend de rien. En lui donc réside la vie à son degré suprême. Il est la vie en pleine possession de soi. « La vie éternelle appartient à Dieu, disait déjà Aristote, elle est Dieu même (1). » Voilà ce que la philosophie antique a pu trouver de mieux dans cet ordre (2). Mais la révélation divine nous a initiés à des clartés nouvelles. Dès l'Ancien Testament elle commença d'insinuer à l'esprit humain que le Dieu vivant s'engendre éternellement un Fils semblable à lui.

Pourquoi cette génération ne serait-elle pas? Ne voyons-nous pas parmi nous que l'activité d'un être atteint sa perfection quand il tire de soi quelque chose d'égal à soi-même, quand il produit son semblable? Pourquoi la vie de Dieu ne pourrait-elle s'épanouir ainsi dans la fécondité? Quoi de surprenant à ce qu'il ait un Fils et qu'il porte à proprement parler le beau nom de Père?

Sans doute une nature immortelle n'a-t-elle pas besoin comme la nôtre de se renouveler, de mettre au monde des enfants qui prennent la place des parents quand tôt ou tard ceux-ci doivent disparaître. Mais, indépendamment de cette nécessité, n'est-il pas beau pour un être de montrer la plénitude de vie qui est en lui en produisant un autre soi-même? Dans l'état primitif où Dieu avait constitué l'humanité, alors qu'elle eût dû être immortelle, la nature humaine se fût néanmoins reproduite de la sorte. La fécondité est belle par elle-même. La fécondité est une perfection, et, comme toute perfection, elle est une participation de l'être divin. Dieu le premier est fécond. Si Jésus me révèle que Dieu est Père, que Dieu a un Fils, je n'ai pas de peine à incliner mon esprit devant cette affirmation.

(1) Metaph., XII, c. VII. — (2) I^a, q. 18, a. 3.

Dieu n'a pas besoin, comme l'homme, de s'associer à un autre que lui pour être père. Il ne produit pas hors de lui-même ce fils semblable à lui. Il le conçoit et le conserve en lui. « Je t'ai engendré dans mon sein. » Ainsi parle à son Fils Dieu le Père dans la sainte Écriture (1). Et l'évangéliste qui a le plus intimement connu le Dieu fait homme nous dit aussi qu' « il demeure dans le sein du Père (2) ». Jamais il ne sort de ce sein qui l'a conçu.

Pour nous faire quelque idée de cette conception vraiment à part, il faut penser à celle qui s'accomplit dans notre esprit. Dieu, écrit saint Thomas (3), étant au-dessus de toutes choses, ce que l'on dit de lui ne doit pas être entendu selon la manière des créatures inférieures, mais à la ressemblance des créatures supérieures que sont les esprits. Encore cette ressemblance elle-même sera-t-elle défectueuse pour représenter la vie divine... Laissons de côté les générations corporelles pour nous élever aux conceptions spirituelles, quitte à corriger même en ce cas les traits qui représentent mal ce qui s'accomplit en Dieu.

Le premier acte de notre esprit est de penser. Et penser, c'est concevoir. Les termes sont même employés l'un pour l'autre. Nous concevons une idée. Cette idée qui naît de mon esprit est bien distincte de lui, car il la précède et il lui survit, elle passe et il demeure. Mais tout le temps qu'elle est, elle réside dans l'esprit qui la conçoit. Si les corps se divisent pour se reproduire, l'esprit engendre son fruit sans rien émettre au dehors. Cette fécondité tout intérieure est l'image de celle de Dieu.

Seulement mon idée n'éclôt que tard dans mon esprit trop imparfait pour penser dès le début. Imparfait, il le demeure toujours forcément, et c'est pourquoi sa pensée doit se multiplier pour représenter un à un tous les objets

(1) Psalm. CIX, 3. — (2) Joan., I, 18. — (3) I^a, q. 27, a. 1.

susceptibles d'être connus. Le nombre de nos idées doit compenser l'indigence de chacune, et ce n'est pas sans peine que nous essayons de les classer pour les embrasser d'un regard et nous représenter ainsi l'ensemble des êtres.

Au contraire, l'Esprit souverain dont l'activité est éternelle et infinie engendre du premier coup une pensée égale à lui-même, dit une parole intérieure qui exprime entièrement son être et tous les mondes possibles dont son être est la source unique. Pas besoin d'une seconde pensée. La première a tout dit pour jamais. Éternelle et parfaite, elle éclate devant lui comme « la splendeur de sa gloire et la figure de sa substance (1) ». C'est de cette parole intérieure de Dieu que parle saint Jean quand il ouvre son sublime évangile par ces mots : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu. »

Nos idées, fussions-nous un homme de génie, n'ont en nous qu'un être accidentel. Ce sont des impressions de notre esprit. Notre esprit ne peut donc entamer un colloque véritable avec elles. Il demeure seul. Nous restons solitaires malgré la présence et la vivacité de nos pensées. Et nous essayons comme nous pouvons d'y remédier en nouant des relations avec des personnes étrangères. Mais celles-ci ont cet autre défaut d'être en dehors de nous, de ne nous pénétrer jamais qu'imparfaitement. Notre isolement persiste en définitive. Pour Dieu il n'en est pas ainsi. Ce n'est pas, ce ne sera jamais la solitude. Avant que rien encore n'existât de ce qui fut créé, son Verbe lui faisait écho en lui-même, car il est une personne comme celle dont il procède. Notre pensée n'est que l'ébauche d'une conception. En Dieu c'est la conception parfaite, c'est une génération au sens propre du mot. L'esprit

(1) Heb., I, 3.

divin, par le fait qu'il pense éternellement, produit véritablement son semblable. Toute la substance divine passe dans le Verbe que Dieu exprime. Le Verbe est « consubstantiel au Père », selon le symbole de Nicée. Et cela encore saint Jean l'avait dit : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu. » Ainsi les deux personnes se font face absolument, s'entendent à la perfection, car elles vivent de la même vérité divine, possédée par un seul et même acte infini qu'elles émettent ensemble. « Ce que le Père fait, le Fils le fait semblablement », affirme Notre-Seigneur aux Juifs (1). « Tout ce qui est à moi est à toi, et tout ce qui est à toi est à moi », dit le Fils à son Père (2).

La vie intime de Dieu ne s'en tient pas là, pas plus que la conception de la pensée n'est le terme où s'arrête notre vie intérieure. A la pensée s'ajoute en nous un acte d'une autre sorte qui est l'amour. Si par la pensée nous nous formons intérieurement une image de l'objet, par l'amour nous sommes entraîné vers cet objet pour nous unir à lui. L'amour est vraiment distinct de l'esprit, comme nous avons vu que la pensée en est distincte, puisque l'un et l'autre naissent et passent tandis que l'esprit demeure. Mais, de plus, l'amour est distinct de la pensée elle-même, car celle-ci est un simple regard, tandis que l'amour est un mouvement d'étreinte. Distinct de l'esprit et de la pensée, l'amour procède cependant de l'un et de l'autre. Il procède de l'esprit, dont il est le deuxième acte, et il procède de la pensée, l'acte premier sans lequel l'esprit ne verrait pas l'objet à aimer et ne pourrait pas s'éprendre d'amour pour lui.

A la faveur de cette image de lui-même que Dieu a mise dans notre âme, élevons-nous encore jusqu'à lui.

(1) Joan., v, 19. — (2) Joan., xvii, 10.

Du regard de connaissance parfaite que le Père et le Fils échangent entre eux, procède un troisième terme de relation, distinct de chacun d'eux. Mais tandis qu'en nous le mouvement d'amour n'a qu'un être accidentel, comme la pensée elle-même, en Dieu l'amour, aussi bien que la pensée, est substantiel. C'est tout l'être divin qui s'y retrouve comme il se trouve d'abord dans le Verbe. Si ce Verbe, Fils de Dieu, est Dieu comme le Père, le Saint-Esprit, qui procède de la mutuelle aspiration d'amour qui les jette dans les bras l'un de l'autre, est Dieu comme l'un et l'autre. Les trois personnes ne sont qu'un seul et même Dieu.

Ainsi se ferme le cycle de la vie divine. Le Verbe épuise la connaissance de Dieu, et c'est pourquoi il est unique, *Unigenitus qui est in sinu Patris*. Le Saint-Esprit en exprime l'amour, et il est pareillement unique. Quand Dieu a produit une pensée égale à lui-même, égale à son essence infinie et à toutes les possibilités de création qu'elle recèle, quand il a produit un amour de même envergure, il ne reste plus rien que ce parfait esprit puisse désirer encore. Ce qui s'accomplira à l'extérieur de lui-même et dans le temps n'ajoutera rien à sa grande vie intime.

Cette vie des trois personnes est éternelle. Car s'il y a un ordre d'origine entre le Père et le Fils engendré et le Saint-Esprit qui procède des deux autres, il ne faudrait pas croire pour autant qu'il y a un ordre de succession temporelle entre eux. Le Fils n'est pas né après le Père si peu que ce soit, et le Saint-Esprit n'en procède pas dans un troisième temps. Ils sont tous trois coéternels, comme la lumière et la chaleur sont aussi anciennes que le soleil dont elles émanent. L'esprit absolument parfait pense et aime par le fait même qu'il est, c'est-à-dire éternellement.

Mais nous pouvons dire que cette vie s'accomplit

aujourd'hui encore, dans cet instant présent par lequel la création qui évolue est tangente à la vie éternelle de Dieu. Aujourd'hui Dieu le Père engendre son Fils, — *hodie genui te*, — et l'un et l'autre, dans un baiser d'amour mutuel, produisent aujourd'hui leur saint Esprit.

Telle est notre foi catholique, celle que nous proclamons chaque dimanche matin à l'office liturgique. Disons-le de toute notre âme, ce symbole : « Vénérons un seul Dieu dans la Trinité, et la Trinité dans l'unité, sans confondre les personnes, ni diviser la substance. Autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint-Esprit. Mais le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'ont qu'une seule et même divinité, une gloire égale et une majesté coéternelle. »

F.-D. Joret, O. P.

Les Martyrs Coréens

L'imprévu de cette vie n'a jamais dit son dernier mot. Aurais-je supposé que je lirais un jour les Actes des martyrs coréens? Je savais à peine quel pays était la Corée; et d'autres martyrs plus proches de nous, si j'eusse pris le temps de songer à leur histoire, m'auraient captivé avant ceux-là. Quand un ami me proposa de collaborer à un livre sur les *Saints de couleur*, j'acceptai à l'aventure les Coréens comme j'aurais accepté les Nègres. Sur le plan mystique — qu'il ne faut pas brouiller avec le plan temporel — les inégalités de races tendent à se fondre dans l'unité du baptême et la Communion des Saints.

Mais, après avoir lu le volume qu'a publié la Société des missions étrangères sur les *Martyrs français et coréens* (1), je reste émerveillé du privilège de cette Église, dont les premiers apôtres et les premiers chrétiens ont *tous* témoigné par le sang. Je serais honteux de l'avoir ignorée jusqu'à présent si je ne savais la catholicité trop immense pour que, du vieux coin d'Occident où nous sommes, nous puissions en faire le tour. Combien de croyants, chez nous, s'intéressent aux Missions, même à celles où des Français peinent héroïquement, exposent leur vie, et portent avec la lumière du Christ les délicatesses de notre civilisation?

Je ne regrette donc pas de connaître un peu les Coréens.

(1) par Adrien Launay (Téqui, édit.).

Dans notre molle France nous n'avons pour l'heure à nous défendre — et combien mal nous nous défendons ! — que d'une persécution morale, hypocrite et corruptrice; je crois salubre de nous représenter ce qu'ont dû pâtir, en des temps voisins du nôtre, d'autres chrétiens, pour ne pas abjurer leur foi. Sous l'atrocité des tourments beaucoup apostasièrent; ne ferions-nous pas comme eux? Hypothèse trop actuelle. Les Mongols et les Tartares, sous la figure de Moscovites, sont installés dans notre pays; si nous les laissions devenir nos maîtres, ils régneraient d'abord par l'épouvante, ils essaieraient sur nous les supplices où l'Asie excelle. Et ils persécuteraient l'Église, parce qu'ils s'évertuent à tuer toute pensée libre. Si les martyres des Coréens nous infligent des spectacles terrifiants, c'est une préparation qui, peut-être, ne sera point perdue. Mais surtout rien n'est propre à nous libérer de notre indigente faiblesse comme le contact d'âmes héroïques. Ces chrétiens d'Extrême-Orient ont acquis par la foi la grandeur morale des martyrs du temps de saint Paul. Ils attestent que la sainteté rompt les limites du temps et de l'espace, ramenant l'homme au principe de sa vie parfaite qui est dans l'éternel.

*
* *

Qu'est-ce que la Corée? m'étais-je demandé avant d'entreprendre cette étude. Au Nord-Est de l'Asie, une presqu'île énorme, bordée d'îles; un bloc de montagnes et de forêts, où des pics et des cônes s'entrecroisent à l'infini; un pays dur, barricadé férocement par les douanes, et dont les naturels se régalent en mangeant des chiens.

Le climat est extrême : les fleuves et les lacs gèlent tous les hivers; les étés sont dévorants. Les indigènes de

la Corée mélangent le sang mongol avec les types chinois, japonais, malais; on ne peut dire d'eux que la race est belle : un nez épaté, des pommettes dures, de grosses lèvres, des joues épaisses, et souvent des yeux bridés constituent des physionomies barbares. Les femmes elles-mêmes semblent dénuées de grâce. Mais les Coréens ont l'intelligence souple et subtile, commune à la plupart des peuples de l'Extrême-Orient.

Jusqu'au moment où le Japon l'a conquise, la Corée fut gouvernée par une dynastie de rois absolus qu'assistait un grand Conseil. Les gouverneurs et les préfets des huit provinces étaient à la fois administrateurs, chefs militaires, juges, percepteurs d'impôts et prêtres. La noblesse détenait tous les droits; elle a su, durant des siècles, les maintenir. Au-dessous du peuple, végétait la caste des esclaves, lesquels appartenaient aux mandarins.

Des religions multiples cohabitent en Corée : idolâtrie primitive, culte chinois des ancêtres, système de Confucius, bouddhisme; d'où un état d'indifférence dogmatique accouplé à des peurs superstitieuses; les devins et les sorcières conjurent le malin pouvoir du Diable; Belzébuth paraît s'agiter contre Belzébuth.

Chose anormale, la doctrine chrétienne n'a pas été révélée aux Coréens par des missionnaires, mais par des livres catholiques écrits en chinois et que rapportèrent de Pékin à Séoul, en 1784, des ambassadeurs du roi. Un lettré voulut venir à Pékin pour connaître l'évêque, Mgr de Gouvea; il fut baptisé par lui et baptisa lui-même deux autres Coréens. Dix ans après, un prêtre catholique chinois, qui visita la Corée, y trouva quatre mille chrétiens. Il développa l'Église naissante; mais le gouvernement lui fit trancher la tête, et la Corée, ensuite, resta trente années sans prêtre. La lettre que les chrétiens adressèrent au Pape Pie VII, alors captif à Fontaine-

bleau (1), rappelle l'accent des premiers siècles. Ce fut seulement le 9 septembre 1831 que la Corée fut érigée en vicariat apostolique.

Les premiers apôtres, le P. Maubant, le P. Chastan, Mgr Imbert, durent pénétrer dans le pays, déguisés avec des précautions de voleurs. Une lettre de Mgr Imbert donne quelque idée de leurs travaux exténuants :

« Je suis accablé de fatigue, et je suis exposé à de grands périls. Chaque jour je me lève à deux heures et demie. A trois heures, j'appelle les gens de la maison pour la prière, et à trois heures et demie commencent les fonctions de mon ministère, par l'administration du baptême s'il y a des catéchumènes, ou par la confirmation ; viennent ensuite la sainte messe, la communion, l'action de grâces. Les quinze à vingt personnes qui ont reçu les sacrements peuvent ainsi se retirer avant le jour ; dans le courant de la journée, environ autant entrent, un à un, pour se confesser, et ne sortent que le lendemain matin après la communion. Je ne demeure que deux jours dans chaque maison où je réunis les chrétiens, et avant que le jour paraisse, je passe dans une autre maison. Je souffre beaucoup de la faim, car après s'être levé à deux heures et demie, attendre jusqu'à midi un mauvais et faible dîner d'une nourriture peu substantielle, sous un climat froid et sec, n'est pas chose facile. Après le dîner je prends un peu de repos ; puis je fais la classe de théologie à mes grands écoliers ; ensuite, j'entends encore quelques confessions jusqu'à la nuit. Je me couche à neuf heures sur la terre couverte d'une natte et d'un tapis de laine de Tartarie ; en Corée, il n'y a ni lits ni matelas.

« J'ai toujours, avec un corps faible et maladif, mené une vie laborieuse et fort occupée ; mais ici je pense être parvenu au superlatif et au *nec plus ultra* du travail. Vous pensez bien qu'avec une vie si pénible nous ne craignons guère le coup de sabre qui doit la terminer. »

La simplicité de ce document est magnifique. Sous les derniers mots, quel humble aveu de lassitude! La conti-

(1) En fait, ils en écrivirent deux. La seconde a été découverte récemment et portée à Rome.

nuation d'un certain héroïsme requiert une volonté qui dépasse les forces humaines. Le missionnaire, par l'endurance, s'il n'avait pour le soutenir de miraculeuses aides spirituelles, ressemblerait au soldat dans la tranchée, n'en pouvant plus de veiller, de résister au froid, à la vermine, à la soif, et qui tient quand même, et que la rigueur de ses peines immunise contre la crainte de la mort; même il y a des moments où mourir lui paraîtrait doux, comme la délivrance du sommeil après des insomnies sans fin.

A ces fatigues s'adjoignait la difficulté de faire pénétrer en des cervelles coréennes l'esprit chrétien. Les Coréens, comme les Chinois, étaient par-dessus tout attachés au culte de la famille et des ancêtres; la personne humaine, considérée en soi, pour eux ne comptait guère. Ils avaient horreur de manifester, d'éprouver une émotion; le christianisme, religion de la douleur et de la tendresse, devait leur paraître une monstruosité. La logique occidentale, support de la démonstration du dogme, répugnait à leur subtilité fuyante. Le problème de leur conversion, bien des fois, restait humainement insoluble.

*
* *

Les trois prêtres avaient beau travailler la nuit, se glisser de maison en maison à la manière de malfaiteurs prudents, les pouvoirs publics furent avisés de leur présence, des conversions qu'ils opéraient. On arrêta d'abord (en février 1835) un de leurs jeunes chrétiens, Pierre Ri, et sa sœur Agathe; puis beaucoup d'autres avec eux.

Les prisons où ils furent entassés étaient de petites cabanes en planches, obscures, telles que des cabanes à pourceaux, ne recevant de l'air que de la porte. La nourriture des prisonniers se réduisait, chaque jour, à une

tasse de riz ou de millet. Un témoin de la grande persécution, celle de 1839, Mgr Daveluy, laisse entrevoir sur leurs souffrances d'horribles détails. Beaucoup furent réduits à manger la paille infecte de leur litière ; ils dévoraient la vermine qu'ils prenaient autour d'eux et sur eux.

Pierre Ri et sa sœur furent conduits au tribunal des crimes, devant le juge qui avait à sa droite et à sa gauche des satellites munis de rotins. Le juge déclara : « *La doctrine perverse* (c'était ainsi que les païens officiels désignaient en Corée le Christianisme) est contraire à la reconnaissance due aux père et mère... Quel âge as-tu ? (Ri était dans sa trente et unième année). Tu ne sacrifies pas à tes parents. Aux yeux de tout le monde, ceux qui n'offrent pas de sacrifices à leurs aïeux sont pires que des chiens et des cochons. Ils doivent être mis à mort. Voudras-tu mourir plutôt que d'abandonner ta religion? »

Avec une sérénité lucide Ri se justifia ; ensuite Agathe témoigna aussi fermement que lui. Le juge alors les soumit au supplice de la courbure des os. Cette torture est appliquée de deux façons : ou bien on lie fortement ensemble les deux genoux et les gros doigts de pieds ; on passe dans l'intervalle deux bâtons que l'on tire en sens contraire jusqu'à ce que les os se courbent en arc et reprennent leur position naturelle ; ou bien on lie ensemble les doigts des deux pieds, on place entre les mollets une grosse pièce de bois, et deux hommes tirent les cordes attachées à chaque genou qu'ils rapprochent jusqu'à se toucher.

Assurément, la sensibilité des Orientaux est plus lente que la nôtre à s'émouvoir dans la souffrance. J'ai eu sous les yeux les photographies successives des supplices infligés à un assassin chinois. Sur la première, cet homme lié à un poteau regardait paisiblement l'exécuteur lui char-

cuter avec la pointe d'un coutelas le creux de la poitrine. Les assistants, autour de lui, l'examinaient avec des figures impassibles, à peine curieux, comme des carabins qui suivent les phases d'une opération. Sur les suivantes, pendant que le bourreau lui sciait un genou jusqu'à ce que la jambe se détachât, la physionomie du patient devenait maussade et crispée; sur la dernière, pendant qu'on lui sciait le deuxième genou, il semblait monter contre le poteau, les muscles distendus, les cheveux hérissés, les yeux hors de la tête. La justice de ces pays-là considère que, pour faire expier, il faut faire vraiment souffrir et souffrir longtemps.

Le juge qui pensait mater Pierre Ri par les tortures, après le supplice de la courbure des os, l'interrogea :

« S'il te répugne de renier Dieu par parole, je vais te faire écrire un grand caractère; soit que tu y traces un point, soit que tu craches dessus, je le prendrai pour un signe d'apostasie et te mettrai en liberté. »

Le chrétien répondit :

« Dix mille fois non, je ne puis y consentir. »

Le juge espéra le vaincre par le supplice des bâtons. Quatre satellites s'approchèrent, tenant de gros bâtons aiguisés du bout, tous ensemble ils piquèrent avec la pointe les cuisses et les hanches du martyr. Le sang giclait; les chairs jaillirent en lambeaux. Le juge l'avertit férocement :

« Si tu profères la moindre plainte, je la déclarerai une apostasie. »

Et, comme le patient avait l'air insensible, il osa lui demander :

« Sens-tu les coups?
— Comment ne les sentirais-je pas? »

Le martyr souffrait donc ; mais il était plus fort que sa souffrance. Bien que d'autres religions aient eu leurs martyrs, cette prodigieuse constance doit à sa tranquillité un caractère miraculeux. Aucune exaltation fébrile ou fanatique ; la paix des régions immuables semble habiter déjà l'âme et le corps du martyr chrétien. Il prêche sa foi, il réfute l'erreur comme s'il parlait dans une chaire, entouré d'auditeurs dociles. On a peut-être arrangé ses paroles ; je ne puis croire que les fidèles présents à l'audience les aient inventées. Les questions et les réponses étaient d'ailleurs consignées dans des procès-verbaux.

Pierre Ri survécut à ces tourments, Agathe aussi ; et il ne mourut que trois ans plus tard, en prison, avec le chagrin de n'avoir pas eu la tête tranchée par le sabre.

*
* *

Cependant le grand Conseil et la Régente promulguèrent contre les chrétiens un édit où se marquait une volonté d'extermination :

« ... Si donc on ne les recherche partout pour les punir à fond et les détruire jusqu'au dernier, non seulement notre royaume ne sera plus un royaume, *mais le genre humain risque d'être anéanti...* »

Paroles qui rappellent étrangement le mot prêté à Néron : « *Christiani non sint :* Que les chrétiens soient anéantis. » Et l'on y retrouve l'accusation folle, énoncée contre eux par Tacite, « d'avoir en haine le genre humain ». On dirait qu'un chef d'orchestre invisible soufflait à des acteurs dissemblables, à dix-huit siècles d'intervalle, les mêmes décrets furieux, les mêmes calomnies stupides et meurtrières.

Les interrogatoires, les réponses des accusés semblent une réplique aux scènes des tribunaux romains. Sans doute, on lisait souvent aux fidèles les Actes de la primitive Église; la plupart avaient reçu au baptême le nom de quelque martyr. Mais, chez les juges, l'analogie des procédés, l'alternance d'une férocité implacable et de caresses tortueuses, trahissent la même inspiration, l'art diabolique du tentateur. Les chrétiens en triomphent par la simplicité opiniâtre de leur foi. Voici, entre beaucoup, une femme, Agathe Kim, à qui le juge demande :

« Est-il vrai que tu pratiques la religion chrétienne?

« — Je ne connais, répond-elle, que Jésus et Marie; à part cela, j'ignore tout le reste.

« — Si l'on te met à la torture jusqu'à en mourir, ne renonceras-tu pas à Jésus et à Marie?

« — Dussé-je en mourir, je ne puis y renoncer. »

Tourmentée d'une manière affreuse, elle résista jusqu'au bout; elle fut, comme les autres, condamnée à mourir par le glaive. La marche au supplice était plus cruelle que le supplice même. Un témoin la décrit avec une précision douloureuse :

« Le jour venu, on amène devant la prison une charrette au milieu de laquelle on dresse une croix plus haute que la taille ordinaire d'un homme. Quand tout est préparé, le bourreau entre dans le cachot, charge le condamné sur ses épaules et l'attache à la croix par les bras et par les cheveux; pour le soulager il met sous ses pieds une sorte d'escabeau, puis il donne le signal du départ. Lorsque le convoi arrive à la porte occidentale qui domine une pente rapide, le bourreau enlève brusquement l'escabeau, le conducteur pique les bœufs qui se précipitent dans la descente. Le chemin est cahoteux, rempli de cailloux; la charrette fait des soubresauts violents; le corps du condamné, n'étant plus soutenu que par les cheveux et les bras, reçoit des contre-coups saccadés qui causent au malheureux d'horribles souffrances. Au bas de la descente est le lieu du supplice. Les soldats détachent la vic-

time, la dépouillent de ses vêtements; le bourreau saisit la tête, l'appuie sur une pièce de bois et la tranche. »

Quand on a lu ces détails poignants, on ne peut expliquer sans une assistance céleste la joie et la paix des martyrs, leur liberté d'esprit, ce qui nous est dit de l'un d'eux, Pierre Kouen :

« Il marcha au supplice avec un redoublement d'allégresse. Sa tête séparée du corps conservait un air riant. »

Et d'une autre, Agathe Ri :

« Sur la charrette, elle avait son air de douceur habituelle, les yeux baissés. Quand elle en descendit, elle fit le signe de la croix et reçut le coup de sabre avec tranquillité. »

Si nous pouvions suivre l'histoire de chacun d'eux, ce serait un ravissement de voir, au milieu des souffrances, leur personnalité réagir, leur âme se dégager. Les tourments et la mort de ces chrétiens ne doivent jamais prendre l'attrait sadique d'un jardin des supplices. Les bourreaux coréens étaient experts dans leur métier; ils savaient disloquer un homme sans le faire mourir. Cependant leurs inventions de tortures sont assez monotones : bastonnades, coups de règles et de verges, coups de planches sur les mollets, suspension, tout cela suppose dans la cruauté une imagination des plus médiocres. C'est l'état d'esprit des victimes qui nous intéresse. Il est admirable de rencontrer chez ces lointains néophytes une délicatesse de conscience, une profondeur d'intuition théologique aussi raffinées qu'en des chrétiens occidentaux de vieille souche. Voici, par exemple, une lettre écrite dans la prison par Jean Ri, six jours avant sa mort. Jean Ri avait eu peur d'apostasier comme d'autres fidèles; et il se demandait : « Que deviendrai-je? Ces malheureux ont peut-être mené une conduite bien meilleure que la

mienne, et cependant, les voilà perdus. Mon Dieu, venez au secours de ma faiblesse. »

Ayant surmonté les épreuves, Jean Ri consignait humblement son expérience de pécheur et son espoir d'être sauvé :

« Dans la prison du tribunal des crimes, je rencontrai une dizaine de chrétiens, hommes et femmes, détenus pour y recevoir leur sentence de mort. Quelle joie de nous retrouver ensemble comme frères et sœurs, et comment remercier assez Dieu d'un pareil bienfait! Deux ou trois mois se passèrent sans que le juge tînt aucune séance, j'en étais triste et inquiet. Les péchés de toute une vie, pendant laquelle j'ai si souvent offensé Dieu par pure méchanceté, formant par leur nombre un amas de montagnes, se présentaient à ma pensée, et je me disais : Quel sera donc le dénouement de tout ceci?

« Toutefois, je ne perdais point l'espérance. Le 10 de la douzième lune, je fus cité devant le juge qui me fit administrer une bastonnade extraordinaire. Par mes seules forces, comment aurais-je pu la supporter? Mais soutenu de la force de Dieu, par l'intercession de Marie, des anges, des saints et de tous nos martyrs, je croyais presque ne pas souffrir; jamais je ne pourrai payer une pareille grâce, et l'offrande de ma vie est bien juste. Mais ma conduite étant si peu réglée et mes forces si nulles, j'étais dans la confusion et la crainte.

« Mais pourquoi s'inquiéter devant Dieu, qui connaît tout? Dans son infinie bonté, il a daigné envoyer son Fils pour nous en ce monde; ce divin Fils, fait homme, a, pendant 33 années, supporté mille souffrances; il a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang pour donner la vie à tous les peuples dans tous les siècles. Et moi malheureux, dans ma vie entière, je n'ai jamais su le louer ni le remercier; je n'ai pas eu le courage de faire pour lui un acte de vertu gros comme l'extrémité d'un cheveu. Que dis-je? aucun jour ne s'est passé sans que je l'aie offensé et trahi au gré de mes caprices : je n'ai fait que perdre mon temps. Comment ai-je donc pu être si stupide et si ingrat?... »

Il est vrai que Jean Ri sortait d'une famille noble, entendons lettrée, épurée par une longue culture, et surtout

d'une famille déjà catholique avant lui. Orphelin à cinq ans, une chrétienne pieuse l'avait adopté. Mais beaucoup d'entre ces chrétiens étaient des artisans, de petits boutiquiers, des gens du commun ou des pauvres, et païens de naissance ou d'origine. Or, on retrouve chez eux les mêmes sublimités. Des femmes, de toutes jeunes filles, même parfois des enfants, opposaient aux tortures une semblable résistance; ils confessaient leur foi en des termes également lucides et forts.

Voici, entre cent autres, Pierre Ryou, qui avait *treize ans*, fils d'Augustin Ryou, martyr lui-même, mais dont la mère et la sœur demeuraient obstinément païennes. Une nouvelle crise de persécution commençait (en 1839); affamé du martyre, Pierre Ryou alla se livrer aux mandarins.

Les bourreaux et les satellites, furieux d'être vaincus par un gamin, s'acharnèrent sur lui avec la plus lâche des cruautés.

« Certain soir, un satellite, prenant sa pipe de cuivre comme un emporte-pièce, la lui enfonça dans la cuisse et arracha un morceau de chair en criant :

— Seras-tu encore chrétien?

— Certainement, répondit Pierre, ce n'est pas cela qui m'en empêchera.

« Alors le satellite saisit avec des pincettes un charbon ardent, lui commanda d'ouvrir la bouche.

— Voilà, dit Pierre, ouvrant sa bouche toute grande!

Le misérable, interdit, rejeta dans le feu le charbon ardent.

On prétend qu'il fut mis quatorze fois à la torture, qu'il reçut six cents coups de verge et quarante-cinq de la « planche à voleurs ». Son corps n'était qu'une plaie, ses os étaient rompus, ses chairs en lambeaux; et il ne mourait pas. Les bourreaux, pour avoir enfin raison de son

fanatisme, lui passèrent une corde autour du cou et l'étranglèrent (1).

*
* *

Parmi cette cohorte de héros, une figure mérite un relief particulier, celle d'André Kim, premier prêtre coréen, martyrisé en 1846 et béatifié il y a quatre ans.

André Kim, né en 1821, était le fils d'un martyr, Ignace Kim. Le P. Maubant l'avait distingué pour sa ferveur et son intelligence; comme beaucoup d'Orientaux, Kim apprenait les langues, les parlait avec une facilité surprenante; il sut le latin et le français presque aussi bien que le chinois. Le P. Maubant le donna comme interprète, en 1840, aux commandants des navires français, *l'Erigone* et *la Favorite*, qui songeaient à tenter une expédition en Corée. Le projet fut abandonné. Mais André Kim accompagna en Mandchourie deux missionnaires, le P. de la Brunière et le P. Maistre.

A la douane chinoise où ils faillirent être appréhendés, il les sauva par l'adresse de sa faconde. Ils l'envoyèrent à la découverte dans le pays coréen. Il y pénétra seul, déguisé en mendiant, au risque d'être arrêté, de succomber au froid, à la fatigue et à la faim. Entre ces courses intrépides où la curiosité du géographe doublait le dévouement du chrétien, il fut ordonné diacre, puis prêtre. Comme il essayait avec une barque d'aborder sur la côte coréenne, une dispute entre un mandarin et lui éveilla des méfiances. Des satellites, une nuit, l'assaillirent. « Ils me prirent, narre-t-il lui-même, par les cheveux dont ils m'arrachèrent une partie, me lièrent avec une corde, et me frappèrent de coups de pied, de poing

(1) Au musée des *missions étrangères* (rue du Bac), on conserve quatorze cordes ayant servi à étrangler des martyrs du Tonkin.

et de bâton. » Le sous-préfet du lieu le mit en prison, enchaîné et la cangue au cou.

Interrogé, il avoua son goût « de faire le plan des montagnes et des fleuves », mais, plus encore, son impatience du martyre :

« Naître une fois et mourir une fois, c'est la condition de tout homme; que je meure aujourd'hui pour le Maître du ciel, c'est plutôt mon désir. Qu'on m'interroge aujourd'hui, qu'on m'interroge demain, c'est cela et pas autre chose; qu'on me frappe ou qu'on me tue, c'est encore cela et pas autre chose; frappez-moi vite, tuez-moi vite. »

Le gouverneur lui enjoignit d'apostasier. Il haussa les épaules et, de pitié, se prit à sourire.

Il fut emmené à Séoul, les bras attachés avec une grande corde rouge (1), la tête voilée d'un sac de toile noirâtre; ce qui était la livrée des grands criminels.

Les juges le questionnèrent sur la religion; il leur exposa longuement l'existence et l'unité de Dieu, la création et l'immortalité de l'âme, la fausseté des religions païennes. Quand il eut fini, les juges lui répondirent :

« Votre religion est bonne, mais la nôtre l'est aussi, c'est pourquoi nous la pratiquons.

— Si, dans votre opinion, il en est ainsi, continua-t-il, vous devriez nous laisser tranquilles et vivre en paix avec nous... Vous avouez que notre religion est bonne, qu'elle est vraie, et vous la poursuivez comme une doctrine abominable. Vous vous mettez en contradiction avec vous-mêmes. »

A cette logique irréfutable, les juges n'opposèrent qu'un rire niais.

Dans son cachot, sur la demande des ministres, il com-

(1) Cette corde, réservée aux criminels d'État, était ornée d'une douzaine d'anneaux ou de boules en cuivre, et terminée par un petit dragon.

posa un petit abrégé de géographie, copia une mappe-monde anglaise. Quand il eut la certitude de mourir, il écrivit à son évêque, Mgr Ferréol :

« Je recommande à Votre Grandeur ma mère Ursule. Après une absence de dix ans il lui a été donné de revoir son fils quelques jours, et ce fils lui est enlevé presque aussitôt. Veuillez bien, je vous prie, la consoler dans sa douleur. »

Il adressa ensuite aux chrétiens, ses compatriotes, une lettre fort belle où il rappelait que, dans tous les siècles et tous les pays, l'Église avait eu besoin, pour grandir, de la persécution.

« En Corée aussi, la religion, introduite depuis cinquante ou soixante ans, a bien des fois été secouée par la tempête, *et néanmoins les chrétiens y sont encore.* »

Il les exhortait à surmonter l'angoisse où sa mort les laisserait, à se tenir unis dans la charité.

Son martyre eut lieu, le 16 septembre, solennellement. Une compagnie de soldats, fusil sur l'épaule, se rendit au champ d'exécution, sur la berge du fleuve, à une lieue de la ville. Un grand mandarin militaire la présida. On assit le condamné, les mains liées derrière le dos, sur le siège de paille d'une grossière chaise à porteurs, et une foule considérable suivit le cortège du supplice.

Sur le sable, au bord de l'eau, les soldats s'étaient rangés autour d'une pique portant à sa pointe un étendard. Le condamné arriva; ils ouvrirent le cercle et le refermèrent. André Kim écouta sa sentence lue par le mandarin; ensuite, d'une voix forte il proféra :

« Je suis à ma dernière heure, écoutez-moi attentivement. Si j'ai communiqué avec les étrangers, c'est pour ma religion, c'est pour mon Dieu; c'est pour lui que je meurs. Une vie immortelle va commencer pour moi. Faites-vous chrétiens, si vous voulez être heureux après la mort, car Dieu réserve des châtiments éternels à ceux qui l'auront méconnu. »

Alors, selon la coutume, on lui ôta une partie de ses vêtements. On perça chacune de ses oreilles d'une flèche qu'on y laissa suspendue; on jeta de l'eau sur sa figure et on la saupoudra de chaux.

Deux hommes, glissant des bâtons sous ses bras, le soulevèrent pour le promener trois fois, à la course, autour du cercle que formaient les soldats. Ensuite ils le firent agenouiller, lièrent une corde à ses cheveux, et, la passant par un trou percé dans une pique qui servait de potence, la tirèrent afin de tenir la tête élevée.

« De cette manière suis-je placé comme il faut? demanda-t-il très calme aux bourreaux. Pourrez-vous frapper à votre aise?

— Non, tournez-vous un peu. Voilà qui est bien.

— Frappez, je suis prêt. »

Une douzaine de soldats, agitant leur sabre et simulant un combat, coururent autour du condamné; chacun d'eux abattait son arme sur le cou. La tête ne tomba qu'à la huitième blessure. Un satellite la prit, la posa sur un plateau et la présenta au mandarin.

* * *

Au milieu des martyrs coréens, on serait trop ingrat d'oublier ceux qui leur ont ouvert le chemin du martyre, martyrs eux-mêmes, et qui le furent volontairement.

A l'heure de la persécution, en 1839, Mgr Imbert, les PP. Maubant et Chastan durent se cacher en pleine montagne. Les satellites, par un stratagème, induisirent un chrétien à dénoncer la retraite de Mgr Imbert. L'évêque, au lieu de fuir, se livra; et après avoir ordonné d'abord aux deux prêtres, ses coadjuteurs, de chercher un autre refuge, il leur écrivit de se livrer eux-mêmes.

Voulait-il justifier le mot d'un néophyte du pays : « Il faut être fou une bonne fois pour aller au ciel »? Cette décision, opposée à la prudence, semblait, dans le cas présent, un héroïsme nécessaire.

Les fugitifs n'auraient pu se dérober longtemps aux poursuites. En s'offrant à la justice, ils donneraient un exemple qui préserverait de l'apostasie les faibles. Seulement ils laisseraient l'église de Corée sans prêtres : Dieu y pourvoirait. Les lettres où ils expliquèrent leur obéissance à l'évêque sont admirables. Ils adressèrent au préfet de la Propagande, au cardinal Fransoni, un rapport sur la situation du vicariat :

« Nombre de chrétiens, environ 10.000; baptêmes, 1.200; confirmations, 2.500; confessions, 4.500; communions, 4.000; mariages, 150; extrêmes-onctions, 60; catéchumènes se préparant au baptême, 600. »

Après quoi, ils se constituèrent prisonniers; réunis à Mgr Imbert, ils comparurent devant les juges. Tous trois se virent soumis à la bastonnade; puis ils furent condamnés à mort et décapités.

La persécution de 1838 continua jusqu'en 1841. Les chrétiens furent décimés, dispersés dans les montagnes, réduits à une vie misérable. Cependant la chrétienté coréenne ne succomba point; elle eut, pour la soutenir, d'abord trois fidèles indigènes, puis Mgr Ferréol envoyé en Mongolie par les Missions étrangères. Celui-ci, grâce à l'admirable André Kim, put rétablir dans le pays la prédication évangélique et la continuité sacramentelle.

Vingt ans après le martyre d'André Kim, en 1866, Mgr Berneux, Mgr Daveluy, plusieurs prêtres français et des chrétiens indigènes donnèrent encore leur sang, au milieu de tortures inouïes. Il y eut dans le supplice de Mgr Daveluy un épisode spécialement affreux. Après lui

avoir entaillé le cou avec son sabre, le bourreau s'arrêta, menaçant de ne pas achever si on ne lui assurait un gros salaire. La discussion fut longue, et le martyr se tordait dans l'agonie, attendant le coup de la délivrance.

Quand je lis l'histoire sanglante de l'Église en Corée, je repense à une légende miraculeuse qu'une voyante a consignée dans une lettre inédite :

« A Otranto, j'ai eu le bonheur de vénérer les reliques des martyrs, au nombre de plus de 500. Il y a de cela 425 ans, cette guerre contre les chrétiens fut ourdie par un malheureux prêtre italien qui avait renié sa foi et s'en fut en Turquie, où il parvint à être le premier après le grand Pacha, qui rassembla une armée et vint s'emparer d'Otranto, puis ordonna que tous les hommes de 25 à 60 ans fussent pris, liés les mains derrière le dos, et conduits à la Minerve. Arrivés sur le lieu deux à deux, le malheureux apostat leur ordonna de marcher sur le crucifix, et tous crièrent : « Nous sommes « chrétiens, nous méprisons votre dieu. » Le prêtre apostat ordonna qu'on commençât par le maire; et, immédiatement, il eut la tête tranchée, mais son corps resta debout et ne cessait d'exhorter à n'adorer d'autre Dieu que le Christ. On voulut faire tomber ce corps sans tête; impossible. On prit des bâtons, des pierres; le corps restait immobile et exhortait toujours les chrétiens à ne pas faillir, que le ciel les attendait. Alors, à tous on coupa la tête après les avoir invités à abandonner Dieu; et, dès que la dernière tomba, l'homme sans tête tomba aussi : il n'y avait plus personne à encourager à mourir pour la foi. »

Émile Baumann.

Saint Alphonse et ses premiers disciples

Après avoir fondé sa Congrégation de missionnaires, saint Alphonse se vit petit à petit entouré d'une pléiade de saints religieux et d'hommes apostoliques puissants en paroles et en œuvres. L'un d'entre eux est aujourd'hui honoré sur les autels; plusieurs sont vénérables, c'est-à-dire honorés du titre accordé aux serviteurs de Dieu dont la cause de béatification est introduite en Cour de Rome (1); quelques autres qui n'ont pas ce titre sont morts cependant en odeur de sainteté.

Il sera peut-être agréable aux lecteurs de *La Vie Spirituelle* de connaître ces hommes de Dieu qui s'appellent *Gérard Majella, Sportelli, Sarnelli, Cafaro, Blasucci, Tannoia, Alexandre de Meo, Ficchi*, etc.

Saint Gérard Majella, dont nous raconterons la vie, était un simple frère servant. Les grâces mystiques les plus étonnantes illustrèrent sa courte existence.

Le *Vénérable Père Sportelli* était brillant avocat quand il s'attacha à saint Alphonse. Il avait alors trente-trois ans. A sa Congrégation récemment fondée, il rendit d'immenses services. Plus de trois ans après sa mort, on trouva son corps intact et un sang vermeil jaillit encore de ses veines. Saint Alphonse lui-même envoya une supplique à Rome pour obtenir du Saint-Siège l'introduction de sa cause de canonisation.

Le *Vénérable Père Sarnelli*, autre compagnon de saint Alphonse, s'adonna d'abord avec une rare énergie et un

(1) Et dont les vertus ont été officiellement déclarées héroïques (Nouv. Code, 2115, § 2).

zèle infatigable à l'œuvre des missions. Au sein des paroisses et des familles, il implanta l'habitude de l'oraison. Empêché, dans la suite, de se livrer au rude labeur des missions de campagne, il exerça à Naples même un apostolat extrêmement actif et extraordinairement béni de la Providence, en purifiant la ville de la lèpre hideuse du libertinage qui y faisait des ravages effrayants. La surprenante activité de ce serviteur de Dieu était animée d'un grand esprit d'oraison. Sa tendre dévotion à saint Joseph lui a inspiré la prière indulgenciée bien connue en l'honneur des sept douleurs et des sept allégresses du saint Patriarche (1). Sa piété envers la sainte Vierge fut extrêmement généreuse et filiale, témoin ses livres sur *les Grandeurs de Marie* et sur *le Saint Rosaire*. Il a écrit d'autres ouvrages intitulés : *Le Monde sanctifié, le Monde réformé, l'Ecclésiastique sanctifié*, etc.

Malgré la faiblesse de sa santé, le Vén. *Sarnelli* mena une vie très laborieuse et très austère. Grand contemplatif en même temps que missionnaire zélé, il fut admis à boire au calice de l'agonie. Pendant plusieurs années, il éprouva les peines profondes indicibles qui préparent ou accompagnent l'union mystique. Ce sont sans doute ces épreuves mystérieuses qui le déterminèrent à écrire deux livres, l'un sur *l'âme désolée* et l'autre sur *le discernement des esprits*.

Après avoir beaucoup souffert et beaucoup travaillé, il mourut saintement à l'âge de quarante-deux ans. Des guérisons miraculeuses et d'autres faveurs ont été obtenues par son intercession. La cause de sa béatification a été admise par la Congrégation des Rites comme celle du *Vénérable Père Cafaro*. Celui-ci était le confesseur de saint Alphonse. Il unissait la vie apostolique à la plus haute

(1) Beringer, *Les indulgences*, t. I, 2e P., 1re sect.

contemplation. Dans les dernières années de sa vie, il passa par l'épreuve que saint Jean de la Croix appelle « la nuit de l'esprit ». Ses souffrances étaient si poignantes que saint Alphonse a pu écrire ces mots : « Le P. Cafaro fut soumis à l'épreuve la plus grande qui puisse tourmenter une âme éclairée et éprise de Dieu. Sa vie intérieure fut, durant des années, un douloureux martyre. » La mort le ravit à la Congrégation à l'âge de quarante-sept ans. Le saint Fondateur ne put se consoler de cette perte douloureuse que par un héroïque abandon à la volonté divine. C'est à cette occasion qu'il composa son admirable cantique sur la conformité à la volonté de Dieu :

Il tuo gusto, e non il mio;
Amo solo in te, mio Dio..., etc.

La vénération des reliques du serviteur de Dieu a valu aux fidèles des grâces extraordinaires.

Le *Vénérable fr. Blasucci*, jeune étudiant, émule de saint Louis de Gonzague, se distingua par sa pureté angélique, par son obéissance et son abandon à la volonté divine, par un recueillement continuel et une constante union à Dieu.

Un juge sévère mais éclairé, le V. P. Cafaro, dont nous venons de parler, écrivant à saint Alphonse, s'exprimait ainsi sur le Vén. frère Blasucci, qui venait de mourir : « C'était un saint. Il pratiquait, me semble-t-il, toutes les vertus à un degré héroïque, et toutes paraissaient comme naturalisées en lui, tant il était parfaitement mort à toutes les passions. On l'eût dit établi dans la justice originelle. Il y avait en lui une justesse d'action totale et universelle..... Le tout provenait de son héroïque conformité à la volonté de Dieu, qui le mettait dans une sainte indifférence pour toutes choses, pour la souffrance comme pour la joie, pour la mort comme pour la vie. Le recueillement

et le souvenir de la présence de Dieu étaient chez lui continuels..... »

Le Vén. frère Blasucci mourut à l'âge de vingt ans.

A côté de ces admirables serviteurs de Dieu dont la cause de canonisation est introduite en cour de Rome, viennent se placer d'autres compagnons de saint Alphonse, morts eux aussi en odeur de sainteté : tels le *R. P. Tannoia*, le *R. P. Alexandre de Meo*, le *R. P. Fiocchi*.

Le *R. P. Tannoia* fut pendant de longues années maître des novices. Il employa ses moments libres à composer la vie du saint Fondateur de sa congrégation. D'après un juge très compétent, Mgr Dupanloup, « sa vie de saint Alphonse, malgré ses longueurs, a un mérite qu'il est bien difficile de surpasser ou même d'égaler. Le saint a passé dans ces pages simples, naïves, suaves. » Biographe de saint Alphonse, de saint Gérard et de plusieurs autres de ses confrères, le R. P. Tannoia a contribué puissamment à conserver l'esprit de son Institut et à le transmettre aux générations futures.

Pendant sa longue vie de quatre-vingts ans, ce vertueux religieux se distingua par l'affabilité de son caractère, par son exquise charité, par sa mortification et son amour de la pauvreté. Sa mort fut sainte comme sa vie. On mentionne plusieurs grâces insignes attribuées à son intercession.

Dans le tableau des hommes apostoliques qui entourent saint Alphonse, la figure du P. Tannoia se détache douce, aimable, rayonnante de piété. On ne peut la contempler sans un profond sentiment de sympathie et de reconnaissance pour celui qui nous a si admirablement dépeint l'âme du saint Fondateur de la Congrégation du Très Saint Rédempteur.

Le *R. P. Alexandre de Meo*, également disciple de saint

Alphonse, était un religieux d'un talent extraordinaire. Sa vertu était à la hauteur de son intelligence. Sa puissante et magnifique éloquence attirait autour de sa chaire toutes les classes de la société et produisait des conversions nombreuses et souvent retentissantes. Sa science quasi universelle était accompagnée d'une admirable sûreté de jugement. A un savoir merveilleux il joignait une humilité profonde.

Encore jeune religieux, il dut un samedi adresser une allocution au peuple pour l'exhorter à la piété envers la Très Sainte Vierge. Peu expérimenté alors, il se laissa entraîner trop loin par son érudition. Saint Alphonse, qui exigeait de ses sujets une prédication simple et apostolique, réprimanda le jeune orateur et le punit sévèrement. Alexandre accepta humblement les reproches et la punition : il se corrigea et devint un grand convertisseur d'âmes.

La personne et la doctrine de saint Alphonse lui étaient chères. Le saint venait d'écrire sur la communion fréquente, lorsqu'il fut vivement attaqué par un rigoriste à qui cet enseignement avait déplu. Le P. Alexandre de Meo répondit à l'attaque par un opuscule qui réduisit au silence l'ennemi de la fréquente communion.

Ce grand missionnaire mourut en odeur de sainteté à l'âge de soixante ans, dans l'exercice de son ministère apostolique.

Le R. P. Fiocchi s'attacha à saint Alphonse après avoir surmonté les plus grandes difficultés. Durant trente-trois années il fut missionnaire. Des succès éclatants signalèrent sa carrière apostolique. Quatre ans après sa mort, on trouva son corps exempt de corruption. Les vertus qui brillèrent en lui d'un plus vif éclat furent son ardeur pour la prière, son esprit de mortification, sa dévotion à la Vierge Immaculée et à Notre-Dame des Sept-Douleurs ainsi que sa piété envers l'Eucharistie.

Derrière ces hommes plus connus et à l'arrière-plan du tableau, nous apercevons un second groupe de disciples de saint Alphonse dont la vie fut courte, mais très parfaite. Ce sont quelques jeunes scolastiques et plusieurs humbles frères servants dont les vertus, fleurs d'un parfum céleste, embaumèrent le berceau de la congrégation naissante du Très-Saint-Rédempteur.

Dans le travail de leur sanctification ces saints religieux conservèrent chacun leur caractère personnel, distinctif, mais ils avaient tous dans leur physionomie morale des traits communs qui rappelaient ceux de leur Père. On voyait en tous, comme en saint Alphonse, un immense désir de la sainteté, la crainte filiale de Dieu, une remarquable austérité, l'esprit de prière et d'oraison, une tendre dévotion à la très sainte Vierge, la volonté constante d'imiter les vertus de Notre-Seigneur et un ardent amour pour ce divin Sauveur.

Bien entendu, auprès de ces saints personnages et mêlés à eux, on en trouvait qui avaient une vertu plus ordinaire. Il se rencontra même l'un ou l'autre religieux qui abreuva d'amertume la vieillesse du saint Fondateur. Mais revenons à ceux qui furent sa consolation.

Quand autour de lui ces hommes de Dieu allaient disparaître, d'autres étaient sur le point de surgir ou pour continuer l'œuvre des missions dans l'Italie méridionale : tels le *P. di Netta* et le *P. Ribera*, deux vrais apôtres, ou pour propager au loin l'Institut : tels *saint Clément-Marie Hofbauer* et l'admirable *P. Passerat*.

Mais alors le saint Fondateur fut soumis à des épreuves extraordinaires. A propos de ces douloureuses épreuves et des grâces qu'elles attirèrent sur le saint et sur son Institut, rappelons la réflexion suivante de saint Jean de la Croix : « Dieu donne aux chefs des familles religieuses les richesses et les grandeurs de sa grâce en rapport avec les destinées providentielles de leur postérité spirituelle

appelée à hériter de leur doctrine et de leur esprit (1). »

La prospérité spirituelle de saint Alphonse devait contribuer, à travers les siècles, à convertir et à sanctifier une multitude d'âmes. Voilà pourquoi, semble-t-il, Dieu enrichit le saint Fondateur des trésors de sa grâce et acheva de le faire grandir en perfection par le moyen de souffrances si poignantes et si étranges que l'on en rencontre rarement de pareilles dans l'histoire des saints. Ces tribulations sanctifiées par une héroïque résignation, tout en élevant le pauvre martyr aux sommets de la sainteté, valurent à sa congrégation de se répandre et de se perpétuer en gardant son esprit apostolique.

Le mouvement d'expansion de l'Institut partit non pas de Naples, comme on pourrait le penser, mais de Rome. Dieu donna au saint Fondateur de l'entrevoir, avant sa mort, à l'occasion de l'admission d'un jeune autrichien au noviciat de Rome. Apprenant l'entrée dans la congrégation de ce postulant venu d'au-delà des Alpes, le saint, éclairé par une lumière prophétique, vit en lui l'instrument dont se servirait la Providence pour répandre la congrégation dans les pays lointains.

Effectivement le jeune autrichien, nommé Clément-Marie Hofbauer, implanta l'Institut dans l'Europe centrale, d'où il se propagea dans le monde entier.

Ce saint Rédemptoriste, canonisé par Pie X, est peu connu en France, mais il est célèbre en Allemagne, surtout en Autriche, où il combattit victorieusement le Joséphisme. Au Congrès de Vienne (1814-1815), par son influence cachée mais puissante, il préserva sa patrie et l'Allemagne tout entière du malheur d'un schisme déguisé sous le nom d'Église nationale (2). Les dernières années de sa vie se passèrent au confessionnal, en chaire

(1) *Vive Flamme*, c. 2.
(2) Georges Goyau, *L'Allemagne religieuse*, t. I, ch. 4, p. 128-129.

et au chevet des malades. Il mourut le 16 mars 1820.

Ses funérailles furent les plus émouvantes et les plus solennelles que Vienne ait jamais vues. La ville semblait s'y être donné rendez-vous tout entière. Elle avait compris que son apôtre venait de lui être ravi.

Saint Clément-Marie Hofbauer fut canonisé le 20 mai 1909, sous le pontificat de Pie X.

La vie de ce saint que nous étudierons nous montrera comment Dieu se plaît à conduire ses élus par des voies mystérieuses vers un but déterminé, et comment leur activité et leurs souffrances animées de l'esprit de prière et d'oraison produisent les résultats voulus par la Providence.

A l'époque où saint Alphonse finissait ses jours dans le royaume de Naples, bien loin de là, à Joinville, en Champagne, grandissait un enfant qui avait nom *Joseph Passerat*. Né en 1772, il avait quinze ans à la mort de saint Alphonse. Amené par les événements en Pologne, il fut reçu dans la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur en 1795, à Varsovie, par saint Clément-Marie Hofbauer, et devint après lui et avec lui le propagateur de l'Institut en Europe et même dans le Nouveau-Monde. Il reçut de Dieu à un haut degré l'esprit de prière et d'oraison qui distingua saint Alphonse. La cause de sa canonisation est introduite en cour de Rome. Nous parlerons de son œuvre et de sa vie intérieure.

Après ce court aperçu sur les premiers disciples de saint Alphonse, nous pensons faire plaisir aux lecteurs de *La Vie Spirituelle* en mettant sous leurs yeux l'histoire de saint Gérard et les dons miraculeux qui l'ont illustré, la vie intérieure et l'œuvre de saint Clément-Marie Hofbauer, les vertus et l'œuvre du Vénérable Père Passerat, premier Rédemptoriste français.

(*A suivre.*) J. Dosda, C. SS. R.

L'OBÉISSANCE RELIGIEUSE

d'après la Correspondance de saint Ignace de Loyola

Saint Ignace est un maître éminent de l'obéissance religieuse. Sa lettre aux Jésuites portugais où il développe longuement la doctrine de « l'obéissance du jugement » est à bon droit admirée par les auteurs spirituels postérieurs comme un traité parfait. Au dire de saint François de Borgia, « on n'y peut rien ajouter ni rien retrancher » et « il suffit d'en observer les recommandations pour être de « vrais fils d'obéissance » (1).

Les objections qu'on entend formuler contre la doctrine de l'obéissance religieuse non seulement par les adversaires irréductibles de l'Église et de ses institutions, mais encore, au sein de l'Église, par des chrétiens insuffisam-

(1) Dans une lettre à la Compagnie, lorsqu'il en vient à traiter de l'obéissance, il écrit :

« Lo que toca á la virtud de obediencia, á la cual refiere la Compañía todas las cosas cómo á blanco y estandarte suyo, teniéndola por su principal torre y baluarte, aunque habia por ventura algo que decir, con todo esto, porque nuestro B. P. S. Ignacio escribió de ella una carta, no solo provechosa, pero digna de toda admiración, á la cual no si puede añadir ni quitar nada, os remito á ella con esta advertencia del Evangelio : *hoc fac et vives* : porque nos podemos seguramente prometer en el Señor, que si guardáremos lo que en ella carta se contiene, nos llamemos y seamos hijos de perpétua obediencia. »

ment défendus contre les préjugés du monde et l'américanisme ennemi des « vertus passives » ; le malaise dont souffrent, jusque dans les communautés régulières, certaines âmes comprenant mal les exigences de l'obéissance parfaite ; par-dessus tout, la terrible crise actuelle de l'obéissance simplement chrétienne, contribuent à donner à cette admirable lettre, toujours actuelle, un intérêt plus grand encore. Ceux qui en ont lu la version latine (1) ou la traduction française de cette version (2) ne reliront peut-être pas sans profit une version nouvelle du texte original espagnol. Mais il sera utile d'abord de glaner, dans la correspondance antérieure de saint Ignace (3), ses premiers enseignements sur le même sujet. La genèse d'une idée et ses formules successives en éclairent souvent l'expression achevée et définitive. Quelques brèves remarques sur la lettre principale (4) achèveront d'introduire à son texte.

La lettre 112 (5). — Dès le 29 juillet 1547, saint Ignace, écrivant aux étudiants du collège de Gandie, leur rappelait les grands exemples d'obéissance de l'Écriture et de l'histoire chrétienne, et leur exposait les motifs de l'obéissance religieuse, sa nécessité et son importance. On trouve déjà, dans cette lettre, cette idée qu'il n'est d'obéissance

(1) On la trouve dans l'*Institutum Societatis Jesu* auctoritate congregationis generalis XVIII, meliorem in ordinem digestum, auctum et recusum. Prague, 1757, t. II, pp. 161 à 166 ; dans le *Thesaurus Spiritualis* des Pères de la Compagnie.

(2) Le P. Giraud la donne dans son livre : *De l'esprit et de la vie de victime dans l'état religieux*, 14e édition, Paris, Beauchesne, 1920, pp. 360-376.

(3) En particulier les lettres 112, 136, 150, 292 du recueil *Cartas de San Ignacio*, 6 volumes, Madrid, 1877, qui se trouvent : t. II, pp. 1-14, 81-88, 122-129 ; t. III, pp. 154-158.

(4) Lettre n° 304 (CCCIV) dans *Cartas de San Ignacio*, t. III, pp. 184-206.

(5) *Cartas*, t. II, pp. 1-14.

parfaite que celle qui va jusqu'à la conformité des pensées et du jugement. Si la sainte Écriture proclame la supériorité de l'obéissance sur l'holocauste (1), c'est, dit saint Ignace, que l'obéissance offre davantage en donnant ce qui, dans l'homme, est principal (2). Obéir aux supérieurs est faire si parfaitement la volonté de Dieu, que Dieu, en retour, obéit à la prière des parfaits obéissants et leur donne de goûter sa divine paix. « Quiconque, étant en situation d'obéir, ignore cette paix doit se demander si, après s'être remis aux mains des supérieurs, il ne s'est pas repris pour se remettre de nouveau à soi-même. »

La lettre 136 (3). — Le 14 janvier 1548, malgré la fatigue et l'accablement des affaires, le saint fondateur adresse aux frères du collège de Coïmbre — pour donner à leur obéissance la consolation de ses lettres, puisqu'il est lui-même si grandement consolé par les nouvelles qu'on lui mande de leur esprit religieux — une très belle exhortation à l'obéissance parfaite aux supérieurs, quels qu'ils soient, dans le domaine où ils peuvent commander. Les religieux doivent obéir aux officiers de la communauté dans les limites de leurs attributions; aux confesseurs, pour le for interne; aux recteurs en toutes choses; le recteur au provincial; celui-ci au général; enfin ce dernier à celui qui est le supérieur de tous, le Vicaire du Christ. Ces formules et d'autres pareilles, touchant les hiérarchies de l'obéissance, reviennent dans les lettres suivantes.

En tout supérieur on doit voir uniquement Jésus-Christ, puisque c'est toujours à Lui et pour Lui qu'on obéit, quelle

(1) « Melior est obedientia quam victimae, et auscultare magistrum quam offerre arietem. »

(2) « Pues se le ofrece más ofreciendo el propio juicio, voluntad y libertad (que es principal del hombre) que si cualquiera otra cosa se le ofreco sin esto. »

(3) t. II, pp. 81-88.

que soit la personne à qui on obéit. Ce sera le principe fondamental de la doctrine exposée dans la lettre 304. Mais — et voici une affirmation plus explicite du point principal à élucider —, pour que l'obéissance réalise et conserve l'union, elle ne doit pas se borner à accomplir extérieurement les œuvres prescrites, mais être obéissance de volonté, conformité du vouloir, car, dit saint Bernard, « celui-là n'atteint pas le premier échelon de l'obéissance qui ne fait pas sienne la volonté du supérieur »; elle doit être même obéissance de l'entendement, parce que l'union de volonté ne dure pas, ne peut pas durer, si les pensées demeurent divergentes. Même en exécutant l'ordre du supérieur, il n'est pas d'obéissance, si l'on pense différemment de lui, et si l'on préfère au sien son jugement propre. Il est vrai d'ailleurs que, si les supérieurs commandaient manifestement le péché, le devoir d'obéir ne saurait exister; mais en dehors de ce cas, l'obéissance doit tout soumettre : œuvres, vouloir, entendement (1).

A ce prix, à ce prix seulement, l'union sera ferme et durable. La paix, la tranquillité sous le joug suave et saint, seront en quelque manière, et autant que le comporte notre misérable état présent, imperturbables (2).

Accomplir contre le gré des supérieurs des œuvres d'ailleurs louables et saintes, n'est pas obéir. S'exténuer de mortifications et de jeûnes par volonté propre, c'est oublier le sel que le Lévitique commande d'ajouter à tout sacrifice. Saint Bernard dit qu'on imputera à vaine gloire,

(1) « Y es cierto que donde no se entra en cosa que pecado sea ó de tal manera conocida por falta que convenza necessariamente el entendimiento, que la verdadera obediencia no sujeta al superior solamente las obras, pero aún las voluntades; y no solo las voluntades, pero aún los pareceres. »

(2) « Y entonces la unión se hace firma y durable, y la paz y quietud en esto santo y suave yugo, en un cierto modo cuanto el estado presente y mísero compadece imperturbable. » T. II, p. 84.

au lieu d'en faire un mérite, tout ce qui sera fait sans la volonté et l'assentiment du père spirituel.

Ceux dont l'obéissance laisse à désirer à cet égard sont généralement des orgueilleux pour qui les meilleurs remèdes deviennent des poisons mortels (1). Ils réjouissent le diable en cheminant, par esprit propre, en des voies sublimes, car ils lui donnent lieu d'espérer qu'il les vaincra plus complètement en les précipitant de plus haut.

L'obéissance triomphe de tout, comme le prouve l'histoire du peuple de Dieu : une petite troupe obéissante et fidèle au Seigneur culbute l'ennemi, tandis qu'une armée nombreuse, en faute contre la loi, lâche pied devant une poignée d'hommes et se fait massacrer. Il ne faut pas oublier ces exemples, écrits pour notre enseignement. « Réjouissez-vous donc et persuadez-vous bien dans le Seigneur que vous cheminez droit et que vous vous conformez à la volonté divine quand, mettant la vôtre sous vos pieds, vous gardez sur la tête et devant les yeux celle de vos supérieurs. Convainquez-vous bien que, par ce moyen, la divine Providence vous fera parvenir à une plus haute perfection et vous donnera d'aider davantage le prochain (2). »

Tel est le résumé de cette belle exhortation.

La lettre 150 (3). — Cette lettre ne fut pas écrite ni dictée par saint Ignace en personne, mais rédigée en son nom et sous son inspiration par le P. Polanco pour le

(1) « Ponzoña y causa de muerte. »

(2) « ... Persuadéndoos en el Señor que entonces caminais derechamente y os conformais con la divina voluntad, cuando puesta la vuestra debajo de los piés, teneis sobre la cabeza y ante los ojos la de vuestros superiores, creyendo que la divina providencia por tal medio os ha de regir y guiar, para que á major perfección vuestra llegais y ayuda de vuestros prójimos » (p. 88).

(3) *Cartas*, t. II, pp. 122-129.

P. André de Oviedo, recteur du collège de Gandie, le 28 avril 1548. Après avoir rappelé la nécessité normale des subordinations hiérarchiques, soit dans la communication des ordres, soit dans le recours des sujets aux supérieurs, le P. Polanco expose au P. Oviedo — qui demandait, avec une grande instance, l'autorisation de se retirer au désert — jusqu'où s'étend l'obéissance : non seulement à l'exécution de l'ordre, mais à la conformité de la volonté et du jugement à ceux des supérieurs ; puis, afin que son correspondant puisse se rendre compte où il en est par rapport à cette vertu, il en caractérise les degrés : on doit, de toute nécessité, obéir au supérieur selon les droits que lui donnent les Constitutions : c'est comme un premier degré vers la perfection, qui est d'obéir en tout. On est au second degré, quand on est prêt à renoncer à une chose qu'on croit meilleure pour le service divin, si le supérieur en juge autrement, et qu'on s'efforce de vouloir et de penser comme lui (1). Au troisième degré, on est disposé à prendre le parti de l'obéissance — dans l'espérance que Dieu donnera des lumières plus grandes —, même au cas où le supérieur commanderait une chose dont on serait, non pas certain qu'elle est mauvaise, mais dans le doute si elle est permise (2). Parvenu au quatrième degré on n'obéit pas seulement quand le supérieur formule un précepte, mais dès qu'il a déclaré sa volonté ou l'a manifestée suffisamment par un signe (3).

Lettre 292 (4). — Quatre ans plus tard, saint Ignace apprend par le P. Torres, visiteur du Portugal, que des

(1) « Inclinando su voluntad y juicio á donde su superior se le mostrase inclinado. »

(2) Cf. infra, p. 94.

(3) « Declarando su voluntad abiertamente, ó dando señal de ella en modo que el súbdito la entienda. »

(4) T. III, pp. 154-158.

fléchissements assez nombreux se sont produits, sous le gouvernement trop doux du P. Simon Rodriguez, dans l'esprit et la pratique de l'obéissance. Le 18 décembre 1552, il écrit au P. Diego Miron une lettre énergique pour porter remède à ce mal. Il est ému, car il s'agit d'une vertu plus essentielle et plus nécessaire que toute autre à la Compagnie, « d'une vertu en laquelle le Vicaire du Christ, dans les bulles d'institution, nous a plus instamment recommandé de nous efforcer d'exceller : le respect et l'obéissance parfaite aux supérieurs, représentants du Christ, ou plutôt, le respect et l'obéissance à la majesté divine en la personne des supérieurs » (1). Or, voici que des religieux osent dire à leur supérieur : « Ne me commandez pas telle chose ; il ne me convient pas de faire telle autre. » On n'a pas réprimé cet abus. C'est un tort (2). Que n'a-t-on suivi l'exemple de fermeté du P. Léonard Kessel de Cologne, qui, à deux reprises, n'a pas hésité à renvoyer neuf ou dix sujets peu obéissants ? Si l'on applique le remède à temps, il peut suffire d'écarter un ou deux indociles ; en tout cas, mieux vaut, quand on a tardé, faire une exécution plus nombreuse, que ne jamais se résoudre à obéir. Le P. Diego Miron et les autres recteurs devront choisir entre deux mesures : ou renvoyer de la Compagnie les sujets peu dociles, ou les expédier à Rome, s'ils espèrent qu'à la faveur de ce changement, en les remettant au Général, on pourra faire d'eux de bons reli-

(1) « Aquella virtud que más necesaria es y más esencial que ninguna otra en esta compañía y donde más encarecidamente en las Bulas de nuestro Instituto por el vicario de Christo nuestro Señor se nos encomienda que procuremos señalarnos, que es el respecto, reverencia y obediencia perfecta á los superiores que tienen lugar de Cristo nuestro Señor ante á su Divina Majestad en ellos » (t. III, p. 155).

(2) Saint Ignace, par délicatesse, ne nomme pas le P. Simon Rodriguez, mais c'est sa trop grande condescendance qu'il blâme nettement.

gieux. Dans ce dernier cas, on informera le Roi et la Reine qu'il ne s'agit pas de priver le royaume d'activités précieuses, mais bien de préparer des religieux qui puissent mieux servir Dieu et les âmes dans le royaume. Leurs Altesses ont une dévotion trop éclairée pour ne pas comprendre une pareille raison. Les désobéissants, en effet, ne font guère de bien aux âmes. Des talents moyens, voire au-dessous de la moyenne, font beaucoup plus par l'obéissance que de grands talents moins souples, moins dans la main des supérieurs. « Se mettant en mouvement d'eux-mêmes, par amour-propre, du moins ne se laissant pas bien mouvoir à Dieu par l'obéissance aux supérieurs, ils ne produisent que des effets proportionnés à leur faiblesse, et non en rapport avec la toute-puissance de Dieu qui ne les prend pas pour instruments (1). »

La lettre 304 (2). — Saint Ignace n'écrivit pas seulement au Provincial du Portugal. Certains religieux, habitués à la débonnaireté du P. Simon Rodriguez, ayant de la peine à obéir à d'autres que lui ou quelqu'un désigné par lui, il adressa à tous, sous forme de lettre, le 26 mars 1553, un véritable traité sur l'obéissance. C'est le petit chef-d'œuvre qui dispensait saint François de Borgia de reprendre à nouveau le même sujet (3).

En voici l'analyse : saint Ignace veut voir ses religieux parfaits en toute vertu, mais surtout dans l'obéissance. Le

(1) « Porque, moviéndose de sí mismos y de su amor propio, no dejándose á lo menos bien mover de Dios nuestro Señor por medio de la obediencia de sus majores, no hacen efectos proporcionados á la omnipotente mano de Dios nuestro Señor, que no los acepta por instrumentos, sino á la suya muy flacca » (p. 157).

(2) T. III, pp. 184-206.

(3) L'original de cette précieuse lettre devint la propriété de la province de Tolède, à la mort du P. Ribadeneira. Nous devons, disait le P. Alcazar, la regarder *como joyel del mayorazgo de nuestra Provincia*. Longtemps conservée comme un trésor de grand prix parmi les reli-

premier principe est qu'il ne faut pas obéir au supérieur pour ses bonnes qualités ni lui désobéir à cause des mauvaises, mais lui obéir toujours parce qu'il tient la place et possède l'autorité de Dieu. On doit recevoir l'ordre comme émanant, non d'un homme, mais de Jésus-Christ qui nous gouverne par le moyen des hommes. On s'élève à la perfection de l'obéissance par trois *degrés* (1). Le *premier*, très inférieur, est l'obéissance d'exécution. Le *second* est l'obéissance de volonté. Nécessaire à la vertu de l'obéissance, elle est plus excellente que la première en raison de la valeur de ce qui est offert à Dieu : la volonté. Les œuvres, même saintes, accomplies par volonté propre, contre le gré des supérieurs, sont sans mérite. Obéir n'est pas perdre sa liberté, c'est lui faire produire son plus beau fruit : la conformité avec la règle de toute rectitude. Mais il faut vraiment que ce soit le sujet qui se soumette à la volonté du supérieur, et il se flatterait en vain d'être obéissant celui qui, par une savante diplomatie, amènerait son supérieur à lui ordonner ce qui lui plaît au lieu de vouloir ce que veut le supérieur, et Dieu, dans le supérieur. Le *troisième* degré est l'obéissance de l'entende-

ques insignes de la chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Conseil au Collège Impérial de Madrid, elle passa, à la suppression de la Compagnie, aux archives de la Congrégation Royale (laïque) de Saint-Ignace établie à Madrid et composée d'originaires des trois provinces basques (Alava, Guipuzcoa, Biscaye). En 1877, elle appartenait à Dona Lisa Gonzales de Echavarri, veuve de D. Joaquin Berrueta Adamar, préfet de cette Congrégation. Le premier folio est perdu. Les trois autres sont conservés dans un cadre d'acajou plaqué, avec ornements de bronze doré. Ils ont servi à établir le texte de l'édition de 1877 et y sont reproduits en note avec leurs orthographe et abréviations particulières. Saint Ignace ne traduisait pas les citations latines. Les éditions espagnoles antérieures de ses lettres introduisent dans le texte la traduction espagnole de ces passages. L'édition de 1877 reproduit en note cette traduction d'après l'édition de Gand (1877).

(1) Le P. Polanco distingue d'autres degrés, mais qui se réduisent sans peine à ceux-ci.

ment, qui nous fait assujettir et conformer notre jugement à celui du supérieur.

Cette obéissance est possible. Elle est due pour que soit complet l'holocauste. Elle est nécessaire : pour la parfaite subordination du sujet au supérieur, — pour éviter les illusions de l'esprit propre, — pour que l'obéissance soit entière et douce, constante, amoureuse et joyeuse, simple, humble et forte, — pour que le sujet jouisse de la tranquillité et de la paix, — pour que règnent l'ordre et l'union.

Elle est d'un grand prix parce qu'elle offre à Dieu ce qu'il y a en l'homme de plus noble, — parce qu'elle est le complément du sacrifice, — et parce qu'elle constitue la plus difficile victoire sur soi-même.

Pour atteindre la perfection de l'obéissance, le grand moyen est l'humilité. En outre, trois moyens spéciaux aident à accéder au troisième degré : 1° voir, dans le précepte de l'homme, celui du Christ; — 2° chercher des motifs pour justifier l'ordre du supérieur; — 3° admettre à l'avance la bonté de l'ordre et se porter sans délai à l'exécution.

L'obéissance a les mêmes exigences à tous les degrés de la hiérarchie religieuse. En terminant, saint Ignace insiste à nouveau sur l'importance capitale de l'obéissance dans la Compagnie et sur l'exemple que nous en a donné le Christ Jésus, qui nous la commande.

C'est bien l'enseignement classique de la spiritualité chrétienne. Il va sans dire que la doctrine de l'obéissance du jugement a été formulée bien avant saint Ignace : Humbert de Romans disait : « L'obéissance qui s'en tient au précepte est déjà digne de louange; elle l'est plus encore si elle suit les conseils et se rend aux exhortations, mais celle qui se conforme à la pensée des supérieurs est au-dessus de tout éloge... Que votre obéissance soit simple :

Faites ce qu'on vous commande sans discuter et sans juger aucunement l'ordre reçu. Car quiconque juge l'intention du supérieur prépare la guerre au dedans de lui-même : en se mettant à discuter les motifs d'un ordre, motifs qu'il ignore, il s'engage dans une labyrinthe d'erreurs, et en jugeant présomptueusement que le prélat ordonne des choses déraisonnables, il souille la pureté de l'obéissance (1). » Et sainte Catherine de Sienne : « [L'obéissance] ne veut pas soumettre à son propre examen pour la juger la volonté du supérieur. La lumière de la foi lui fait voir ma volonté dans la sienne (2). » La note caractéristique de la lettre de saint Ignace est de traiter le point avec ampleur et à fond. Il sait bien que l'intelligence n'est pas absolument maîtresse de ses appréciations, qu'elle est nécessitée par l'évidence du vrai. Aussi bien ne prétend-il pas que les sujets doivent tenir pour vertueux ce qu'ils sauraient, ce qu'ils verraient être péché.

Ici quelques explications seront utiles. Cette évidence, quand elle s'impose, fait un devoir de ne pas exécuter l'ordre. Tous les moralistes le disent, soit à propos de l'obéissance, soit au traité des lois. Ils enseignent également que, à défaut de certitude, de fortes raisons de mettre en doute la licéité de l'acte prescrit par la loi humaine donnent le droit et même peuvent faire un devoir rigoureux (3) de ne pas agir avant d'être sorti du doute,

(1) Humbert de Romans, *Vœux et vertus dans l'état religieux*, trad. Bernadot, pp. 23-24.

(2) *Dialogue* 158, trad. Hurtaud, t. II, p. 284.

(3) C'est la doctrine courante des théologiens qu'on est tenu de s'enquérir, selon ses moyens, de la justice d'une guerre à laquelle on doit prendre part, quand on a de sérieux motifs de l'estimer injuste (*Vehemens suspicio*). Pour difficile qu'il soit aux particuliers, même théologiens, de faire la pleine lumière sur un problème aussi complexe que la justice ou l'injustice d'une guerre, il est absolument faux de dire que le devoir de le poser n'existe pas, n'existe jamais pour les citoyens ou les soldats, mais concerne uniquement le gouverne-

en consultant ceux qui, plus éclairés, sont en état de donner la lumière.

Mais, quand le Chef suprême de l'Église, qui juge et commande sans appel et ne rend de comptes qu'à Dieu, a formulé un précepte, surtout un précepte de portée universelle, le maintient et en exige l'exécution, sous des peines canoniques redoutables, ce serait, de la part de catholiques, damnable et monstrueuse présomption et qui ferait vite encourir le soupçon d'hérésie (1), de mettre en échec l'autorité souveraine et de braver les censures, au nom de certitudes personnelles et de prétendues évidences, qui ne sauraient être qu'illusoires. Dire que le pape commande, par une loi universelle, de commettre le péché, c'est dire équivalemment que le Christ manque à ses promesses envers l'Église : « Qui vous écoute, m'écoute. »

L'angoissant problème de la licéité de l'acte prescrit, de la nécessité de l'acte interdit, ne peut donc même pas se poser à propos d'un précepte formel du Souverain Pontife

ment de la nation belligérante. Il va de soi que personne ne peut prendre un engagement volontaire pour une guerre dont la justice est à ses yeux douteuse; mais il faut maintenir aussi que nul, pas même un soldat de métier, un officier de carrière, n'a le droit de servir dans une guerre qu'il *saurait* injuste du côté de son pays. Sans doute la présomption joue en faveur du supérieur, dans l'espèce en faveur du gouvernement qui décide de faire la guerre. C'est pourquoi, normalement, les soldats doivent la tenir pour juste. Mais la présomption ne prévaut pas contre le fait. C'est pourquoi les raisons positives d'estimer une guerre injuste doivent être prises en considération quand elles se présentent. On conçoit le cas où elles seraient assez manifestes pour imposer le devoir de quitter l'armée, quoi qu'il dût en coûter. L'étonnement actuel de tant de personnes à qui cette doctrine est rappelée prouve une seule chose : leur ignorance antérieure de solutions que la théologie catholique a depuis bien longtemps données de ces problèmes anciens.

(1) « Si quis, obdurato animo, per annum insorduerit in censura excommunicationis, est de hæresia suspectus » (*Codex juris canonici*, can. 2340, § 1).

agissant comme pasteur universel des âmes. Il ne se pose guère davantage à propos de préceptes d'autorités ecclésiastiques subordonnées, d'ordonnances d'évêques en union avec le Siège apostolique. Quant aux cas de conscience envisagés par saint Ignace pour les religieux, ils ne doivent pas se présenter bien souvent non plus. S'il arrivait qu'un supérieur égaré fît un précepte à un religieux de pécher, commandât, au nom de la sainte obéissance, un acte que l'inférieur verrait avec évidence être illicite, la vie religieuse est trop sagement organisée et contrôlée, de telles possibilités de recours à l'autorité supérieure y sont offertes et assurées pour que le cas fût vraiment embarrassant. Saint Ignace passe sans insister, estimant à bon droit tout développement superflu. Le P. Polanco, nous l'avons vu, envisageait le cas où la chose prescrite était, non pas certainement illicite, mais douteusement bonne, et considérait comme un degré d'obéissance excellent et comme un moyen d'accéder à plus de lumière, d'accomplir cette sorte de commandements. Il est certain, en effet, que si le doute fondé de la licéité d'un acte oblige à s'en abstenir un chrétien qui n'a pour se conduire que sa prudence personnelle, il n'en va pas de même quand, sujet d'un supérieur, il s'est vu enjoindre l'acte en question. Le supérieur ne saurait être privé, dans un cas donné, du droit certain qu'il a d'être obéi, par les doutes d'un subordonné. Aussi bien un vieil adage de morale dit que, dans le doute, il faut prendre le parti du supérieur : *In dubio standum est pro superiori.* C'est même un des principes réflexes permettant de sortir du doute et de se faire une conscience certaine dans le conflit d'opinions opposées. Le sujet peut et doit estimer que la chose prescrite est bonne, puisque son supérieur, dont il doit présumer et admettre, jusqu'à preuve du contraire, la prudence et la vertu, lui commande de la

faire. Il est pratiquement certain qu'il peut accomplir le précepte. Supposons le pire : que le supérieur se soit trompé en estimant licite une chose qui ne l'est pas ou que, la sachant mauvaise, il l'ait commandée néanmoins. Le sujet s'est trompé en la tenant pour bonne en elle-même sur la foi de son supérieur, mais il n'a pas péché en la faisant par obéissance, par soumission de volonté et de jugement. C'est pour lui le cas de dire : *obediendo, errare possum, peccare non possum.* Non seulement il n'a pas péché, mais il a fait preuve d'un esprit de soumission et d'humilité qui lui vaudra sans doute de précieuses grâces de lumière et de force.

Qu'il reste toutefois entendu que, plus les raisons contre la licéité de l'acte prescrit sont sérieuses et de nature à infirmer les raisons favorables, plus le recours au supérieur majeur est permis, peut être recommandé ou même indispensable quand il est possible. Ce recours au supérieur plus élevé reste dans la ligne des principes de saint Ignace.

Mais, sauf erreur de notre part, l'intérêt principal des pages de saint Ignace concernant l'obéissance du jugement n'est pas là. Il nous semble qu'elles trouvent surtout leur application lorsque la chose prescrite par le supérieur, tout en étant certainement bonne et licite, apparaît au sujet moins bonne, moins glorieuse à Dieu, moins utile aux âmes.

Abstraction faite de la volonté du supérieur, le sujet pourrait avoir raison. Ce qu'il a dans l'esprit et à quoi le porteraient son initiative, ses aptitudes et son goût, serait effectivement meilleur et de nature à procurer à plus d'âmes un plus grand bien. Mais l'ordre ou la volonté manifestée du supérieur introduit un élément nouveau, confère à la chose, en soi moins bonne, un excellence pratique qu'elle n'avait point. Sans doute, la *volonté* du supé-

rieur ne change pas la nature des choses. Il a, quant à lui, le devoir de commander au mieux des intérêts spirituels de ses sujets avec une juste vue de ses fins propres et de la mission de son Ordre, et une exacte intelligence des besoins de son temps, beaucoup de docilité aux inspirations de l'autorité supérieure (par-dessus tout, du Souverain Pontife envers qui, premièrement et immédiatement, tout religieux — et d'autant plus qu'il est plus élevé dans la hiérarchie de son Ordre — est lié par son vœu d'obéissance), mais le sujet doit penser *a priori* que le supérieur possède des éléments d'appréciation qui lui font défaut à lui-même. C'est pourquoi saint Ignace lui recommande de chercher des raisons à l'ordre de son supérieur. Cet effort doit se faire en toute bonne foi, en excluant, bien entendu, toute intention de fausser l'objet, de faire plier le réel à la volonté d'un homme quel qu'il soit, de voir les choses autrement qu'elles ne sont. Il s'agit précisément de les voir telles qu'elles sont, d'examiner si elles ne seraient pas, quoiqu'il nous ait paru tout d'abord, telles que les supérieurs les voient, afin de conformer autant que possible notre manière de voir à celle de l'autorité en faveur de qui joue toujours la présomption. Est-il besoin de faire remarquer qu'au cas où l'on constate une divergence appréciable de vues entre les supérieurs subordonnés, c'est au jugement du plus élevé dans la hiérarchie qu'il faut chercher à conformer le sien, sans rien retirer de la déférence, de l'obéissance dues pour tout le reste au supérieur immédiat. On conçoit qu'il puisse se présenter des situations délicates — on en trouve de bien émouvantes dans l'histoire et la vie des saints — pour lesquelles un don de conseil éminent serait indispensable. Mais dans la vie courante, cette conformité du jugement s'obtient facilement, pour peu qu'on use des moyens indiqués par saint Ignace et qu'on se souvienne des qua-

lités de l'obéissance recommandées, sous une forme ou une autre, par les auteurs spirituels de toute école et de tout temps.

Quoi qu'il en soit des résultats d'un effort loyal pour conformer son jugement à celui du supérieur — surtout après avoir présenté en tout respect et soumission, dans une sainte indifférence à l'égard du jugement final, les remarques qu'il aura estimées devant Dieu devoir humblement formuler —, l'inférieur est assuré que ce qui lui est prescrit, fût-il en soi moins bon, moins avantageux, est actuellement pour lui, *hic et nunc*, non pas seulement meilleur et plus parfait, mais pratiquement seul bon, seul sanctifiant, seul glorieux à Dieu, seul efficace pour procurer le bien des âmes. Il est absolument certain que Dieu même lui commande ou lui défend ce que lui prescrit ou interdit son supérieur. Ce qu'il voulait faire, mais que son supérieur lui défend ou déconseille, Dieu le lui défend ou déconseille. C'est alors surtout qu'il doit se souvenir des admirables maximes de saint Jean de la Croix : « Dieu aime mieux en vous, même à leur moindre degré, l'obéissance et l'humble sujétion, que tous les services que vous avez l'intention de lui rendre (1). » « A quoi vous servira d'offrir à Dieu une chose quand il vous en demande une autre? Faites donc uniquement ce que Dieu attend de vous; votre cœur y trouvera plus de satisfaction qu'en agissant selon son inclination (2). »

L'initiative des sujets n'est pas pour autant condamnée à disparaître. Aux désirs, aux impatiences de la nature, des épreuves et des délais seront souvent imposés, mais les projets mûriront, dans la docilité à l'esprit de prudence et de conseil, et l'exécution, providentiellement différée, sera plus belle et plus féconde.

(1) *Sentences*, d'après l'autographe d'Andujar, n° 12.
(2) Id., ibid., Sentence 69.

Ces quelques remarques n'étaient sans doute pas indispensables pour comprendre un texte lumineux par lui-même, mais peut-être aideront-elles quelque lecteur à se mieux pénétrer de la doctrine de saint Ignace, qui est du reste celle de tous les saints.

Montréjeau, 29 août.

fr. M.-Benoît Lavaud, O. P.

LETTRE DE SAINT IGNACE AUX JÉSUITES PORTUGAIS

Que la suprême grâce et l'amour éternel du Christ Notre-Seigneur vous saluent et visitent par leurs dons très saints et faveurs spirituelles.

C'est pour moi un grand sujet de consolation, mes très chers Frères en Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'apprendre les désirs vifs et efficaces que vous donne de votre perfection, de son divin service et de sa gloire, Celui qui, par sa miséricorde, vous a appelés à cet Institut, vous y garde et conduit vers la fin bienheureuse où parviennent ses élus. Bien que je vous désire toute perfection en toutes vertus et grâces spirituelles, c'est la vérité (vous me l'avez entendu dire d'autres fois) que Dieu me donne le désir de vous voir exceller dans l'obéissance plus particulièrement qu'en aucune autre, non seulement pour sa valeur propre, tant louée dans la sainte Écriture par les faits et les paroles de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais parce que, comme dit saint Grégoire (1), l'obéissance seule est la vertu qui insère dans l'âme les autres vertus et qui les y garde insérées. Dans la mesure où elle fleurira on verra

(1) *Moral.*, l. 35, c. 10.

toutes les autres fleurir et porter les fruits que je désire en vos âmes et que demande Celui qui par obéissance racheta le monde perdu par désobéissance, s'étant fait obéissant jusqu'à la mort, la mort de la Croix (1).

Nous pouvons bien souffrir que d'autres Ordres religieux aient sur nous l'avantage, pour les jeûnes, les veilles et les autres austérités que, selon ses Constitutions, chacun pratique saintement, mais, dans la pureté et la perfection de l'obéissance par le vrai renoncement de la volonté et l'abnégation du jugement, je désire ardemment, mes très chers Frères, que ceux qui servent Dieu en cette Compagnie se signalent, et qu'à cela on les reconnaisse pour ses vrais enfants. Qu'on ne regarde jamais la personne à qui on obéit, mais en elle le Christ Notre-Seigneur pour qui on obéit. Si le supérieur doit être obéi, en effet, ce n'est pas parce qu'il est très prudent, très bon, parce qu'il est éminent en quelque autre don de Dieu, mais parce qu'il tient la place et l'autorité de Dieu : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise », a dit la Vérité éternelle. A l'inverse, on n'a pas le droit de laisser d'obéir au supérieur, dans le domaine où il est supérieur, parce qu'il a personnellement moins de prudence, — car il représente Celui qui est l'infaillible Sagesse et qui suppléera aux défauts de son ministre —, ni parce qu'il est dépourvu de bonté ou d'autres bonnes qualités, car Notre-Seigneur ayant dit : « Les scribes et les pharisiens se sont assis sur la chaire de Moïse », ajoute expressément : « Faites tout ce qu'ils vous disent, mais n'imitez pas leurs œuvres (2). » Je voudrais donc tous vous voir vous exercer à reconnaître en tout supérieur Jésus-Christ Notre-Seigneur, à y révérer sa divine

(1) Phil., II, 8.
(2) Matth., XXIII, 2.

Majesté et à lui obéir en toute dévotion. Cela vous paraîtra moins étonnant si vous vous rappelez que saint Paul commande d'obéir même aux supérieurs temporels et païens comme au Christ de qui tout pouvoir ordonné descend. Il écrit aux Ephésiens : « Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair avec respect et crainte dans la simplicité de votre cœur, comme au Christ, ne faisant pas seulement le service sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais en serviteurs du Christ, qui font de bon cœur la volonté de Dieu (1). »

De là vous pouvez conclure, lorsqu'un religieux prend quelqu'un non seulement pour supérieur mais très précisément pour lui tenir la place du Christ, pour le diriger et gouverner dans le service divin, en quel degré il le doit tenir intérieurement et s'il doit le regarder comme un homme et non comme vicaire de Notre-Seigneur.

[Les trois degrés de l'obéissance]

[*Les deux premiers degrés*]

Je désire aussi, ardemment, que vous graviez profondément ceci en votre esprit : l'obéissance du premier degré, qui consiste à exécuter l'ordre, est très inférieure, ne mérite pas le nom d'obéissance et n'atteint pas à la valeur de cette vertu, si elle ne s'élève jusqu'au second : faire sienne la volonté du supérieur, de sorte que soit assurée non seulement l'exécution effective mais la conformité affective dans un même vouloir et non-vouloir. Si la sainte Ecriture déclare *l'obéissance meilleure* que les victimes (2), c'est parce que, selon saint Grégoire (3), les victimes ne sont qu'une chair étrangère, tandis que l'obéissance immole la

(1) Eph., VI, 5-6.
(2) I Reg., XV, 22.
(3) *Moral.*, l. 35, c. 22.

volonté propre. Cette volonté dans l'homme est de grande valeur. De grande valeur est donc aussi l'offrande qu'elle fait d'elle-même par l'obéissance à son Créateur et Seigneur. Oh! quelle erreur, et combien périlleuse, commettent ceux qui, je ne dis pas seulement dans les choses de la chair et du sang, mais aussi en des choses de soi hautement spirituelles et saintes, comme les jeûnes, oraisons et autres œuvres pieuses, regardent comme permis de s'écarter de la volonté de leurs supérieurs!

Qu'ils écoutent les justes remarques de Cassien dans la conférence de l'Abbé Daniel : « C'est une seule et même sorte de désobéissance que de transgresser l'ordre de l'ancien par acharnement au travail et par désir de repos ; c'est aussi déplorable d'enfreindre la loi du monastère pour veiller que pour dormir; aussi mal de désobéir au commandement de l'abbé pour lire que pour sommeiller (1). »

Sainte était l'action de Marthe, sainte la contemplation de Madeleine, sainte la pénitence et les larmes dont elle baignait les pieds du Christ; mais tout cela se devait faire à Béthanie, qui signifie maison d'obéissance. Il semble que Notre-Seigneur veuille nous donner à entendre que ni l'empressement aux bonnes œuvres, ni le saint repos de la contemplation, ni les larmes de la pénitence, ne pouvaient lui être agréables hors de Béthanie. Ainsi donc, mes Frères très chers, tâchez de rendre absolu le renoncement à votre volonté. Offrez libéralement la liberté qu'Il vous a donnée à votre Créateur et Seigneur en ses ministres. Ne croyez pas que ce soit un petit fruit de notre libre arbitre que de le pouvoir entièrement restituer par l'obéissance, à qui vous l'a donné. Par là vous ne le perdez pas. Au contraire, vous le perfectionnez, car vous conformez absolument votre volonté avec la règle très certaine de

(1) *Confér.*, l. IV, c. 20.

toute rectitude : la volonté divine, dont est pour vous l'interprète le supérieur qui vous gouverne à la place de Dieu. Vous devez donc ne jamais travailler à ramener à la vôtre la volonté du supérieur, que vous devez tenir pour celle de Dieu. Ce ne serait pas faire la volonté divine règle de la vôtre, mais la vôtre règle de la divine, donc renverser l'ordre de sa Sagesse. C'est une grande erreur et le fait d'intelligences obscurcies par l'amour-propre de croire l'obéissance sauve quand le sujet s'efforce d'amener le supérieur à ce qu'il veut. Entendez saint Bernard, qui avait l'expérience de ces choses : « Quiconque, ouvertement ou par manœuvre cachée, s'ingénie à se faire enjoindre par son supérieur ce qu'il veut, se trompe soi-même en se flattant d'être obéissant (1) » : Dans l'espèce il n'obéit pas au prélat, mais le prélat à lui. Je conclus donc : qui veut s'élever à la vertu d'obéissance doit nécessairement monter à ce second degré qui consiste, outre l'exécution, à faire sienne la volonté du supérieur, ou plutôt à se dépouiller de sa volonté propre pour se revêtir de la volonté divine interprétée par lui.

[*Troisième degré : l'obéissance de jugement*]

Qui prétend faire entière et parfaite offrande de soi-même doit nécessairement offrir, outre sa volonté, son entendement. C'est là un autre degré d'obéissance et le plus haut. On doit avoir avec son supérieur, non seulement un même vouloir, mais une même façon de voir (2), soumettre son jugement propre à celui du supérieur dans toute la mesure où la volonté religieuse peut incliner l'entendement. A vrai dire, l'intelligence n'a pas la liberté que possède la volonté : elle donne naturellement son assenti-

(1) *Serm. de tribus ord. Eccl.*
(2) « un sentir mesmo. »

ment à ce qui se présente à elle comme vrai; toutefois, en nombre de choses où l'évidence de la vérité commune ne la contraint pas, elle veut, sous la motion de la volonté, pencher davantage dans un sens que dans l'autre. Dans ces cas-là, tout vrai obéissant doit s'efforcer de penser ce que pense le supérieur (1). Cela est certain puisque l'obéissance est un holocauste où l'homme tout entier, sans rien réserver de soi, s'offre, dans le feu de la charité, à son Créateur et Seigneur, par la main de ses ministres. Si elle est un renoncement à soi-même par lequel on se dépossède de soi tout entier par le moyen du supérieur, on ne peut pas dire que l'obéissance comprenne seulement l'action extérieure ou l'exécution et le vouloir qui fait agir de bon gré; mais encore le jugement qui estime bon ce que le supérieur ordonne, dans la mesure, comme on l'a dit, où la motion de la volonté peut déterminer ce jugement (2).

Plût à Dieu Notre-Seigneur que cette obéissance de l'entendement fût comprise et pratiquée autant qu'elle est nécessaire à quiconque vit en religion; autant qu'elle est agréable à Dieu!

[*Nécessité de l'obéissance du jugement*]

Je dis qu'elle est nécessaire [*pour plusieurs raisons : Première raison*] : Pour que, parmi les corps célestes, l'inférieur reçoive le mouvement et l'influx du supérieur, il est nécessaire qu'il lui soit assujetti et subordonné, qu'il y ait entre eux convenance et ordre. Il en va de même quand il s'agit de la mise en mouvement d'une créature raisonnable par une autre; ce qui est le rôle propre de

(1) « Inclinarse á sentir lo que su Superior siente. »

(2) « No se puede decir que la obediencia comprende solamente la ejecución para efectuar y la voluntad para contentarse, pero aún el juicio para sentir lo que el Superior ordena, en cuanto (como es dicho) por vigor de la voluntad puede inclinarse. »

l'obéissance. Celle qui est mue doit nécessairement être sujette et subordonnée pour recevoir l'influence et la vertu de celle qui meut. Cette sujétion et cette subordination ne se réalisent pas sans la conformité de la volonté et de l'entendement de l'inférieur au supérieur (1).

[*Deuxième raison*] : Considérons la fin et le motif de l'obéissance : Notre volonté peut errer sur ce qui nous convient; l'entendement le peut aussi. Pour ne pas laisser dévier la volonté, on tient pour utile de la conformer à celle du supérieur. Pour ne pas laisser dévier l'entendement, il faut pareillement le conformer à celui du Supérieur (2). « Ne t'appuie pas sur ta prudence », dit l'Écriture (3). Aussi bien, est-ce l'avis commun des sages que, dans les actions humaines, la vraie prudence est de ne pas se fier à sa prudence personnelle, surtout en sa propre cause où la passion empêche généralement d'être bon juge. S'il en est ainsi et qu'on doive en sa propre cause suivre le jugement d'un autre — ne fût-il pas supérieur — plutôt que le sien propre, combien plus ne devra-t-on pas suivre le jugement d'un supérieur qu'on a pris pour se régir, comme tenant la place de Dieu, comme interprète de la volonté divine! Or il est certain que, s'il s'agit de choses et personnes spirituelles, le conseil est encore plus nécessaire en raison des grands périls qui menacent, dans

(1) Saint Thomas use de cette analogie naturelle pour justifier le principe de l'obéissance de l'homme à l'homme (II^a II^{ae}, q. 104, a. 1). Saint Ignace en déduit les propriétés et caractères de l'obéissance parfaite.

(2) La volonté ne dévie dans l'élection que parce que l'intelligence a dévié en prononçant un jugement pratique erroné. Mais c'est la volonté qui fait prononcer le dernier jugement pratique : *Inter plura bona quae judicio mutabili appetenda proponuntur, voluntas libere eligit. Electio sequitur ultimum judicium; at, quod sit ultimum, voluntas efficit*, dit la 23^e thèse thomiste. Saint Ignace n'y contredit pas; son texte ne gêne nullement un esprit convaincu de la vérité de cette proposition.

(3) Prov., III, 2.

la voie spirituelle, ceux qui y courent sans le frein de la discrétion. C'est ce qui fait dire à Cassien, dans la conférence de l'Abbé Moïse : « Aucun vice ne donne autant de facilité au démon pour consommer la ruine d'un moine et le conduire à la mort, que s'il parvient à le persuader de se fier, en négligeant le conseil des Anciens, à son jugement et à sa décision propres (1). »

[*Troisième raison*] : A défaut d'obéissance du jugement, il est impossible que l'obéissance de volonté et d'exécution ait les qualités requises. Les puissances appétitives dans notre âme suivent naturellement les appréhensives. Ce sera donc chose violente que la volonté obéisse longtemps à l'encontre du jugement. En admettant que quelqu'un obéisse quelque temps pour cette raison générale qu'il faut exécuter jusqu'à des ordres malencontreux (2), ce n'est pas chose qui puisse durer. On perdra donc la persévérance ou, tout au moins, la perfection de l'obéissance, qui est d'obéir avec amour et joie, car quiconque agit à l'opposé de ce qu'il pense, ne peut, tant que dure cette opposition, obéir amoureusement et joyeusement. On perd la promptitude et la rapidité, qui deviennent impossibles, quand le jugement n'est pas assuré mais qu'au contraire on doute s'il est bien ou non de faire ce qui est ordonné. On perd la simplicité tant louée de l'obéissance aveugle, quand on discute si l'ordre est prudent ou non, au point que parfois on condamne le supérieur parce qu'il ordonne une chose qu'on ne trouve pas à son goût. On perd l'humilité en se préférant sous un rapport au supérieur, tout en se soumettant à lui sous un autre rapport; on perd la force pour accomplir les choses difficiles; bref, toutes les perfections de cette vertu. Cette obéis-

(1) *Confér.*, l. II, c. 11.
(2) « Aún en lo no bien mandado. »

sance, avec un jugement insoumis, s'accompagne au contraire de mécontentement, peine, lenteur, lassitude, murmure, excuses et autres imperfections et grands inconvénients, qui ôtent à l'obéissance sa valeur et son mérite. De ceux que peinent ainsi les ordres de leur supérieur quand ils ne sont pas de leur goût, saint Bernard dit à juste titre : « Commencer à souffrir cela avec peine, à juger les supérieurs, à murmurer intérieurement, même en accomplissant extérieurement la chose prescrite, ce n'est pas vertu de patience mais dissimulation de malice (1). »

[*Quatrième et cinquième raison* :] S'agit-il de la paix et de la tranquillité du sujet, il est clair qu'il ne l'aura pas, celui qui garde en son âme la cause de l'inquiétude et du trouble, à savoir précisément le jugement propre opposé aux ordres reçus. C'est pour cela, et en vue de l'union qui maintient l'existence de toute société, que saint Paul exhorte tant (2) les fidèles à penser et à parler tous de même afin de conserver entre eux l'union des esprits et des volontés. Puisqu'il faut l'unité de pensée entre la tête et les membres, il est facile de voir s'il est raisonnable que la tête pense comme les membres ou les membres comme elle. On voit donc bien, par ce qui précède, la nécessité de cette obéissance de jugement.

[*Excellence de l'obéissance de jugement*]

Combien cette obéissance est parfaite et agréable à Dieu Notre-Seigneur, on peut s'en rendre compte en considérant : 1° Qu'on offre à Dieu par elle une oblation de grande valeur, puisque l'entendement est ce qu'il y a de plus noble dans l'homme;

(1) *Serm. III de Circumc.*
(2) Rom., XV, 5; I Cor., I, 10; Phil., II, 2.

2° Que l'obéissant se fait ainsi tout entier hostie vivante et agréable à Dieu ;

3° Combien c'est une œuvre difficile de se vaincre, pour son amour, jusqu'à contrarier le penchant naturel qu'ont les hommes à suivre leur propre jugement.

Ainsi donc, bien que l'obéissance soit proprement une perfection de la volonté, qu'elle rend prompte à accomplir la volonté du supérieur, elle doit nécessairement s'étendre jusqu'au jugement, et incliner l'intelligence à penser comme le supérieur. On procède alors avec toute la force de l'âme : volonté et entendement, à l'exécution prompte et parfaite.

[*Moyens de parvenir à l'obéissance du jugement*]

Il me semble que je vous entends dire : « Nous voyons bien l'importance de cette vertu, mais nous voudrions savoir comment nous pouvons atteindre à sa perfection. » Je vous réponds, avec saint Léon pape (1) : « Rien d'ardu aux humbles, rien d'âpre aux doux. » Qu'il y ait en vous l'humilité et la douceur : Dieu Notre-Seigneur vous fera la grâce de maintenir toujours suavement et amoureusement l'offrande que vous lui avez faite. En outre, voici trois moyens particuliers qui vous aideront beaucoup pour la perfection de l'obéissance du jugement :

[*Premier moyen.*] Le premier est, comme j'ai dit au début, de ne pas considérer la personne du supérieur comme un homme sujet aux erreurs et aux misères, mais, dans l'homme, Celui à qui vous obéissez : le Christ, Sagesse suprême, Bonté sans mesure, Charité infinie, qui, vous le savez, ni ne peut se tromper, ni ne veut vous tromper. Et puisque c'est pour son amour que vous vous êtes mis sous l'obéissance, vous soumettant à la volonté

(1) *Sermo V de Epiphania.*

du supérieur pour mieux vous conformer à la volonté divine, soyez certains que sa très fidèle charité ne faillira pas à vous conduire, par le moyen qu'il vous a donné. N'écoutez donc la voix du supérieur qui vous commande que comme celle du Christ. Exhortant les sujets à obéir aux supérieurs, saint Paul écrit aux Colossiens : « Tout ce que vous faites, faites-le généreusement, comme pour Dieu, non pour les hommes, sachant que vous recevrez du Seigneur la récompense de l'héritage. Servez le Christ Seigneur (1). » Et saint Bernard : « Que ce soit Dieu, que ce soit l'homme, vicaire de Dieu, qui fasse un commandement quelconque, on doit assurément mettre un même soin à obéir, un même respect dans la soumission, tant que le commandement de l'homme n'est pas contraire à ceux de Dieu (2). De la sorte, si vous ne regardez pas l'homme, des yeux du corps, mais Dieu, des yeux de l'âme, vous ne trouverez pas de difficulté à conformer vos volontés et jugements à la règle que vous avez prise de vos actions.

[*Deuxième moyen.*] Le second moyen est d'être prêts à chercher toujours des raisons pour justifier les ordres ou le désir (3) du supérieur, et non pour le désapprouver. Vous y serez aidés si vous aimez ce que prescrit l'obéissance; de là naîtra l'obéissance joyeuse et sans chagrin, parce que, comme dit saint Léon : « Servir n'est pas une dure nécessité quand on aime ce qui est ordonné (4). »

[*Troisième moyen.*] Le troisième moyen pour soumettre l'entendement est aussi plus facile et plus sûr. Les saints Patriarches en ont usé. Il consiste à admettre d'avance, à croire (comme on fait dans les choses de la foi) que tout

(1) Col., III, 23-24.
(2) *De praeceptis et dispensatione*, c. 12.
(3) « O lo á que se inclina. »
(4) *Serm. 4 de Jejunio septimi mensis.*

ce que le supérieur ordonne est l'ordre de Dieu Notre-Seigneur et sa très sainte volonté, et à se mettre aveuglément sans aucune enquête, avec l'élan et la promptitude d'une volonté désireuse d'obéir, à exécuter ce qui est prescrit. Ainsi, doit-on croire qu'en agissait Abraham, quand l'ordre lui fut donné d'immoler son fils Isaac, et de même, sous la nouvelle loi, certains Pères dont parle Cassien, comme l'abbé Jean, qui ne considérait pas si ce qui lui était commandé était utile ou inutile, par exemple : arroser péniblement une année entière un roseau sec; possible ou impossible, comme d'essayer tout de bon de déplacer un rocher qu'un grand nombre de personnes ne pouvaient pas remuer. Pour approuver cette manière d'obéir, nous voyons que Dieu intervenait parfois par des miracles : c'est ainsi que Maur, disciple de saint Benoît, entrant dans l'eau, sur l'ordre de son supérieur, n'enfonçait pas; que cet autre, recevant l'ordre d'amener une lionne, la prit et la mena à son supérieur, et vous connaissez d'autres cas pareils. Ce que je veux dire, c'est que cette façon de soumettre son propre jugement en admettant d'avance, sans nulle enquête, que ce qui est commandé est saint et conforme à la volonté divine, est pratiquée par les saints et doit être imitée de quiconque veut obéir parfaitement, en toutes choses où le péché n'apparaît pas manifeste.

[*Remarque importante*]

Il ne résulte pas d'ailleurs de cela que, si une chose se présente à vous et au supérieur sous un jour différent et si, faisant oraison, vous croyez, devant Dieu, devoir présenter vos observations, vous ne le puissiez faire (1).

(1) « Con esto no se quita que si alguna cosa se os representase diferente de lo que al Superior, y haciendo oración, os pareciese en el

Mais pour pouvoir le faire, sans soupçon d'amour-propre ni de jugement propre, vous devez être dans l'indifférence, avant et après ces observations, non seulement à exécuter ou non la chose dont il s'agit, mais encore à prendre en gré et à tenir pour meilleur ce que le supérieur ordonnera.

[*La même obéissance s'impose proportionnellement à tous les degrés de la hiérarchie*]

Tout ce que j'ai dit de l'obéissance s'entend également des simples religieux vis-à-vis de leurs supérieurs immédiats, des directeurs et supérieurs locaux, par rapport aux provinciaux, de ceux-ci à l'égard du Général, du Général envers celui que Notre-Seigneur lui donne pour supérieur, à savoir son Vicaire sur la terre. Ainsi garde-t-on entièrement la subordination et par suite l'union et la charité, sans lesquelles ne saurait se conserver la vie et le gouvernement de la Compagnie, non plus que d'aucune société.

Telle est la manière dont la divine Providence dispose toutes choses, conduisant à leur fin les choses inférieures par les intermédiaires, et celles-ci par les supérieures. Ainsi, parmi les Anges, y a-t-il subordination d'une hiérarchie à une autre et, dans les Cieux et les mouvements corporels, réduction des inférieurs aux supérieurs et des supérieurs, ordonnés entre eux, à un mouvement suprême. On voit la même chose sur la terre, dans les États bien policés et dans la hiérarchie ecclésiastique, qui se range sous l'obéissance d'un Vicaire du Christ Notre-Seigneur. Mieux cette subordination est gardée, et meilleur est le gouvernement. C'est parce qu'elle fait défaut qu'on voit, dans toutes les sociétés, de si notables manquements. Et c'est pourquoi en celle-ci, sur laquelle Notre-

divino acatamiento convenir que se la representasedes á él, que no lo podáis hacer. »

Seigneur m'a donné quelque autorité, je désire que cette vertu se perfectionne, comme si tout le bien de la Compagnie en dépendait.

Exhortation finale

Je veux finir comme j'ai commencé, sans sortir de ce sujet, en vous priant, pour l'amour de Notre-Seigneur, qui non seulement fit le précepte, mais marcha devant nous en donnant l'exemple de l'obéissance, de vous efforcer tous d'atteindre à la parfaite obéissance par une glorieuse victoire à remporter sur la partie la plus haute et la plus difficile à soumettre de vous-même : vos volontés et jugements, afin qu'ainsi la connaissance et l'amour vrais de Dieu Notre-Seigneur, possèdent entièrement et dirigent vos âmes en tout ce pèlerinage jusqu'à vous conduire, et, par vous, beaucoup d'autres, à l'ultime et très heureuse fin de l'éternelle béatitude. Je me recommande instamment à vos prières.

De tous, dans le Seigneur... IGNACE.

Rome, le 26 mars 1553.

APPENDICE

Le *Summarium Constitutionum* s'inspire visiblement de la doctrine de cette lettre. Voici la traduction de passages afférents à notre sujet (1) :

N° 31. — Il est en premier lieu utile et nécessaire au progrès que tous se donnent à la parfaite obéissance; reconnaissent le supérieur quel qu'il soit comme lieutenant du Christ Notre-Seigneur, lui donnant intérieurement

(1) *Institutum Societatis Jesu...*, édit. de Prague, t. II, p. 73.

respect et amour; que non seulement ils obéissent en exécutant extérieurement ce qui leur est prescrit, intégralement, promptement, fortement, avec l'humilité requise, sans chercher d'excuses, alors même qu'on leur commande des choses difficiles, et auxquelles leur nature sensible a de la répugnance, mais qu'ils s'efforcent d'avoir intérieurement un vrai renoncement, une vraie abnégation de leur volonté et jugement propres, qu'ils conforment absolument leur volonté et leur jugement avec ce que le supérieur veut et pense, en toutes choses où ils ne voient pas de péché. Qu'ils se proposent la volonté et le jugement du supérieur pour règle de leur volonté et de leur jugement, afin de se conformer plus exactement à la règle première et suprême de toute bonne volonté, de tout bon jugement : l'éternelle Bonté et Sagesse.

N° 32. — Qu'ils laissent tous à leur supérieur, avec une vraie obéissance, la libre disposition d'eux-mêmes et de leurs affaires, sans rien leur tenir caché, pas même leur conscience (1), sans résister, sans contredire, sans mon-

(1) Le Droit Canonique interdit aux supérieurs comme tels d'exiger ou de provoquer indiscrètement les ouvertures de conscience de leurs sujets, mais conseille à ceux-ci de se confier filialement à leurs supérieurs. Certains supérieurs, et plus encore peut-être certaines supérieures, ont eu de la peine à comprendre cette prescription du Code Canonique, comme celle, toute parallèle, qui interdit aux supérieurs et aux maîtres des novices d'assurer la charge de confesseur ordinaire de leurs sujets. Elles sont pourtant la sagesse même. Il est facile de se représenter, d'une part, le malaise où vivraient des sujets qui ne se sentent pas spontanément en confiance spirituelle avec leurs supérieurs, si ceux-ci exigeaient ou sollicitaient des ouvertures de conscience qu'on n'est pas porté à leur faire, et, d'autre part, l'embarras où pourraient se trouver des supérieurs ou des maîtres des novices, confesseurs ou confidents de leurs sujets, pour prendre et imposer au for externe certaines mesures, même justifiées par une connaissance acquise en dehors de la confession et de la direction spirituelle.

Certes, ces prescriptions du Code pio-bénédictin sont en opposition avec les coutumes anciennes et les Constitutions autrefois approuvées

rer d'aucune façon que leur jugement propre est contraire u sien : afin que, par l'union, l'unité de pensée et de olonté, par la soumission due, ils se conservent et pro-ressent dans le service divin.

N° 33. — Que tous s'efforcent, par-dessus tout, d'obser-er l'obéissance et d'y exceller, non seulement dans les hoses obligatoires, mais aussi dans les autres, sur un simple signe de la volonté du supérieur, sans aucun com-mandement exprès. On doit avoir soin de toujours regar-der Dieu, notre Créateur et Seigneur, pour qui on obéit, afin d'agir en esprit d'amour et non dans le trouble de la crainte.

N° 34. — A la parole du supérieur, soyons aussi prompts que possible, absolument comme si cette parole sortait de la bouche de Dieu, au point de laisser inachevée une lettre qu'on a commencé de former.

N° 35. — Orientons, dans le Seigneur, toutes nos forces et nos intentions vers ce but : que la sainte obéissance, tant d'exécution que de volonté et d'intelligence, soit tou-

de divers Ordres et Instituts religieux. C'est précisément une des rai-sons qui rendaient nécessaire la revision des Constitutions des Ordres religieux. Aujourd'hui les textes des législations particulières sont en harmonie avec ceux du Code. Il faut que la pratique le soit également. Toute tentative pour échapper aux exigences d'une loi promulguée pour mieux assurer la parfaite liberté des âmes, toute habileté pour la tourner au profit d'anciennes habitudes trop chères et tenues à tort pour meilleures, pourrait avoir des effets déplorables, compromettre le recrutement et le bon esprit des Congrégations et des Ordres reli-gieux. Nul ne doit s'estimer plus sage que l'Église, ni regretter ce que sa sagesse interdit et que les sujets savent interdit. Du reste, on a bien des fois constaté, depuis que le Codex est en vigueur, que la confiance est d'autant plus entière, les ouvertures spontanées des sujets aux supérieurs d'autant plus loyales, franches et parfaites, que les prescriptions relatives à la confession et à la direction sont plus doci-lement obéies et appliquées dans un esprit plus filialement soumis aux prescriptions de la sainte Église. L'obéissance d'exécution, de volonté et de jugement, qui s'impose surtout vis-à-vis des lois uni-verselles de l'Église, porte toujours son fruit.

jours en nous, absolument parfaite; accomplissant avec une grande célérité, joie spirituelle et persévérance, tout ce qui nous aura été enjoint; nous persuadant que tout cela est juste; renonçant par une obéissance aveugle à tout avis et jugement contraire.

N° 36. — Que chacun se persuade que ceux qui vivent sous l'obéissance doivent se laisser conduire à la divine Providence qui les régit par les Supérieurs, absolument comme s'ils étaient un cadavre (1) qui se laisse porter où l'on veut et traiter n'importe comment, ou comme un bâton (2) dont celui qui le tient en main se sert comme il lui plaît (3).

(1) *Perinde ac si cadaver essent.*

(2) *Senis baculus.*

(3) Ces comparaisons ne doivent pas nous étonner. Il ne s'agit pas, on l'entend bien, de ressembler de tous points au cadavre et au bâton, choses mortes, sans intelligence ni liberté, mais d'être aussi docile à la Providence, dont les supérieurs sont les agents, de ne pas opposer plus de résistance volontaire ou de jugement propre qu'un cadavre ou un morceau de bois. L'expression est à rapprocher de la formule en usage dans l'Ordre de Saint-Dominique pour les vêtures : on dit au postulant qu'il doit être désormais, par rapport aux choses contraires à la chasteté, « comme s'il était de pierre ou de bois ». Il suffit de lire sans parti pris d'inintelligence, pour apprécier de quelle nature est le scandale de ceux qui brandissent ces formules comme constituant un attentat monstrueux aux droits de la personne humaine.

B. L.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Le Problème des œuvres

Si l' « *Union des œuvres ouvrières catholiques* » n'était, à juste titre, fidèle aux principes de modestie que lui ont inculqués ses fondateurs, elle pourrait désigner sous le nom de Congrès de l'Apostolat les assemblées qu'elle tient chaque année en l'une quelconque des villes de France. Les œuvres sont, en effet, l'apostolat organisé et l'on ne surprendra personne en disant que l'attention des hommes d'œuvres doit être particulièrement attirée vers les milieux ouvriers.

Si l'on préférait un autre titre, aussi solennel, on pourrait appeler le Congrès, qui s'est tenu à Arras du 15 au 19 juillet, « les États-Généraux de nos œuvres de jeunesse ». Auprès de plusieurs de NN. SS. les Évêques, n'y avait-il pas près de soixante directeurs diocésains d'œuvres de jeunesse avec les représentants les plus qualifiés de nos grands mouvements nationaux? Les meilleurs cahiers de doléances ont été rédigés par les rapporteurs. Les études les plus pondérées et les plus expérimentées ont été soumises aux réflexions des Congressistes. De ces rapports et des différents échanges de vue montait, on peut dire, la même et pacifique doléance d'une plus complète organisation de nos œuvres de jeunesse.

Plus que jamais, celles-ci sont nécessaires, si l'on veut faire face au devoir d'assainissement, de pénétration, d'éducation intégrale des générations nouvelles. Par le fait que les œuvres sont l'organisation de l'apostolat, elles s'imposent à une époque où la mode est aux entreprises

ordonnées et rationalisées, où la marée montante des forces adverses fait surtout bien vite comprendre que seul un effort concerté, méthodique et coordonné, pourra donner des résultats.

La doléance est bien la même en n'importe quelle région et sous quelque aspect qu'on envisage les œuvres. Celles-ci ont évolué. La guerre a apporté de profondes perturbations dans le monde des œuvres. Combien de nos grands patronages ne se sont pas encore relevés d'avoir fermé leurs portes durant quatre ans ! Combien de dévouements fauchés et d'immeubles endommagés ! On ne peut nier, non plus, que des mœurs nouvelles se sont introduites depuis quelques années. Il faut avouer que nos patronages ne connaissent plus leurs effectifs d'il y a vingt ans. Il faut reconnaître le singulier effort d'adaptation qui a été produit par les groupements spécialisés, sections jocistes ou troupes scoutes, par exemple. Un certain nombre de cercles ruraux, organisés interparoissialement, surgissent un peu partout. Il n'y a pas jusqu'à la « Jeunesse Étudiante Chrétienne » qui n'essaie de s'organiser en partie à la manière de la J. O. C., tandis que subsiste le cadre solide et souple de l'A. C. J. F.

Le problème est donc de faire en sorte que nos œuvres, pour être vraiment un organisme vivant et vivifiant, soient en elles-mêmes et dans les plus petits détails de leur fonctionnement parfaitement ordonnées, — ordonnées également aux différents organes officiels de l'Église dont elles n'ont la prétention que d'être les cellules bien emboîtées, — ordonnées enfin les unes aux autres ou à côté les unes des autres, si bien qu'elles constituent un réseau complet, un tissu sans brèche, un filet sans accroc et sans chevauchement, mis à la disposition des authentiques pêcheurs d'hommes.

On comprend l'importance et l'opportunité du sujet étudié à Arras. L'*Union des œuvres* ne sera jamais trop remerciée d'avoir mis en relief cette capitale « organisation de l'œuvre de Jeunesse ». Les questions matérielles

du local d'œuvres ont été abordées aussi bien que les questions personnelles de la préparation et de l'organisation du temps, du bureau, de la vie du directeur d'œuvres lui-même. Les questions si urgentes des patronages de vacances et des œuvres rurales ont été précisées comme les questions plus spirituelles et plus théologiques de la formation à la piété, des rapports entre les cadres laïques et le directeur ecclésiastique, des relations du patronage avec la paroisse et le diocèse.

Mais, pratiquement, on peut dire que la plus délicate et la plus sérieuse partie du problème que peuvent soulever nos œuvres est bien celle qui concerne leur coexistence. Comme on l'a finement remarqué, les plus anciennes « peuvent se trouver à un tournant de leur route, mais non pas au bout de leur chemin ». Leur multiplicité et leurs transformations constituent des faits, et des faits qui ont donné leurs résultats. Un autre congressiste a prononcé cette phrase :

« La gamme variée des œuvres est nécessaire, car c'est par le recoupement varié de toutes ses notes que l'on pourra exercer une action sur les âmes si diverses des jeunes gens. Mais il importe que toutes ces notes soient fondues dans un accord... »

Il nous semble, en effet, que l'on ne doit pas oublier la complexité de tout organisme, quand on veut faire œuvre réelle. Gagnerait-on à vouloir actuellement faire table rase de tout le passé, ancien ou proche, pour élaborer quelque savant tableau synoptique, ou, par accolades un peu primaires et à grand renfort d'initiales, on classerait dans une division « membris opposita » tous les efforts de notre jeunesse catholique ?

Il y aurait peut-être danger à vouloir qu'une seule de nos œuvres polarise autour d'elle toutes les autres. A-t-on réfléchi que notre corps humain a une tête, mais non pas de centre, sinon pour chacun des systèmes différents et distincts qui le composent, en s'enchevêtrant et en agissant les uns sur les autres ? Il y aurait inexactitude à penser

que nos patronages ont été la seule œuvre qui ait existé avant la guerre, qu'ils conviennent actuellement à tous les milieux, qu'ils peuvent, tout seuls, pénétrer la masse ouvrière ou qu'il faille les maintenir suivant une formule très fermée et n'admettre qu'à titre exceptionnel les sorties et les exercices en dehors de la cour traditionnelle. Mais il est bien certain que dans beaucoup de cas ils constituent la pépinière apostolique et la maison paroissiale par excellence. Faut-il alors tomber dans le rêve légèrement utopique qui voudrait que tous nos jeunes étudiants catholiques trouvent leur principale distraction et leur meilleure méthode de formation uniquement en allant passer leurs jeudis et leurs dimanches dans les cours de nos patronages ? Reste que l' « Union des Confrères d'œuvres » semble bien présentement l'un des rouages les plus opportuns parmi toutes les créations nouvelles. D'autre part, l'on ne peut nier actuellement la prépondérance des aspirations professionnelles et l'importance réelle du sport dans les préoccupations juvéniles. Ce serait un singulier oubli de la plus élémentaire des philosophies éducatives que de faire grise mine aux concours, festivals et répétitions de gymnastique. Ce serait aussi méconnaître le noble aiguillage, qui semble être un fruit de la guerre, avec ce goût de la générosité et de la vie simple, au besoin aventureuse, que manifestent nos scouts. Il y aurait enfin, à notre sens, un péril grave à priver nos œuvres juvéniles spécialisées de l'action régulatrice d'une grande formation comme l'A. C. J. F., qui empêchera chaque section de tomber dans un particularisme outrancier ou dilettante, et permettra de fournir un cadre aux éléments bigarrés qui seraient désireux de se grouper dans une paroisse ou une région, mais qui seraient incapables de le faire sous une étiquette trop restrictive.

« En matière d'action, aimait à répéter le maréchal Foch, il n'y a pas de gabarit qui tienne. » Ce mot, qui a été cité à la fin du Congrès à propos d'un problème très matériel, est à rapprocher de cette autre sentence qui, au

début, a été formulée par des lèvres épiscopales : « Les œuvres de jeunesse ne s'improvisent pas. »

On organisera donc, mais en craignant d'unifier. Pour unir, ce qui n'est pas la même chose qu'unifier, pour unir des éléments divers, il faut se garder d'une pure disposition matérielle qui risquerait de juxtaposer seulement et quelquefois d'opposer. Il faut pour chacune de nos œuvres considérer ce que l'École appellerait son « objet formel », c'est-à-dire ses caractères constitutifs en vue de son but propre. Les Scouts ne paraîtront plus gênants à quelques-uns et seront maintenus dans leur rôle par ceux qui les dirigent, quand on aura compris qu'ils sont un peu comme la section franche dans le bataillon de nos œuvres ; aux francs-tireurs de venir en travers épauler ou d'aller de l'avant pour recevoir les coups durs et reconnaître le terrain. Les sociétés de gymnastique et de sports ne seront plus mal vues des congrégations de piété et des cercles d'études, quand on comprendra qu'il y a à former le corps et par le corps, si l'on veut faire de l'éducation intégrale et œuvre d'approche universelle. Mais on n'oubliera pas que sociétés gymniques et sportives ne peuvent longtemps subsister là où congrégations et cercles d'études ne fonctionnent pas intensément. C'est au pied d'un tabernacle ou devant une table de travail, c'est dans l'intimité avec le Prêtre-Directeur, que doivent se mouler et se forger les esprits et les vouloirs de tous les dirigeants de chacune des sections de nos œuvres.

La loi de l'apostolat est la charité ; le garant et le principe de la charité est l'autorité.

Le problème des œuvres n'est donc pas une énigme. Il est à résoudre sur place par les curés et les directeurs diocésains. A eux de choisir ce qui convient à telle population ou telle partie de population. Toutes les formes d'œuvres ne sont pas à lancer partout. Là où plusieurs s'imposent, elles vivront sous la même inspiration et direction, quoique chacune avec sa modalité bien caractéristique. C'est même en laissant à toutes leur cachet propre et leur

liaison constante avec leurs centres fédératifs, qu'on les maintiendra mieux dans leur « objet formel » et qu'on évitera les heurts et les empiétements. Il serait imprudent aussi, par originalité personnelle ou par le fait d'un particularisme étroit, de démarquer en les copiant maladroitement nos jocistes, nos labristes, nos scouts. Il sera bon d'admettre que le même arbre, dans une paroisse et un diocèse, possède plusieurs troncs. L'important est que les racines soient identiques et aient des occasions de se retremper dans les mêmes sources, aux mêmes comités. S'il arrive que quelques-unes des branches se penchent si avant ou se livrent à de tels détours, qu'on ne voit plus bien comment elles se rattachent au tronc, qu'on leur pardonne, du moment qu'elles apportent à l'arbre un supplément d'air et de vie, une envergure et une pénétration plus étendues.

On le voit, la vie harmonique de tout organisme dépend principalement de ses agents de liaison et de direction. On comprend pourquoi à plusieurs reprises, durant le Congrès d'Arras, ont été soulignés le rôle et la responsabilité des directeurs diocésains. On comprend pourquoi ces communications et ces discussions ont eu lieu sous le signe de la soumission la plus complète à NN. SS. les Évêques et avec la préoccupation très sensible de conserver la plus courtoise charité. On comprend pourquoi ce que nous nous sommes amusé à appeler des « États généraux » se soit ouvert et clos sur la protestation de l'obéissance entière et loyale au Souverain Pontife. On peut dire qu'a plané sur les séances de ce Congrès le grand souci apostolique de ramener hiérarchiquement et méthodiquement tous les esprits et toutes les activités catholiques à une réalisation intégrale de la fraternité chrétienne. L'esprit du glorieux Pie XI dominait une fois de plus.

Paul Richaud,
Directeur des œuvres du diocèse de Versailles.

Pour la lecture spirituelle

Un missionnaire de campagne (1)

Une vie réussie, une vie qui réussit : que c'est rare, et, surtout, en hagiographie ! Telle est pourtant la vie du R. P. François de Paule Tarin, S. J., missionnaire de campagne. Natif de Godelletta, au diocèse de Valence (Espagne), le R. P. Tarin est mort, âgé de 63 ans, en 1910. C'est donc un contemporain. Le procès de Béatification a été ouvert à Séville le 10 avril 1924.

Toute la carrière apostolique du missionnaire andalou fut un prodige. Une nuit exceptée, jamais il ne se coucha sur un lit. Il dormait, au plus, deux ou trois heures, d'ordinaire moins, assis, et enveloppé de son grand « manteau espagnol ». Il ne mangeait pour ainsi dire pas. Et, de 3 h. du matin, qu'il menait à travers les rues la procession du Rosaire de l'Aurore, jusqu'à 1 h. ou 2 h. du matin suivant il restait debout, il allait, courait, suait, chantait, sur ses pauvres jambes, dont l'une, depuis la première mission, n'était qu'une plaie, il confessait, il crachait le sang, il tremblait de fièvre ; aphone, la voix lui revenait par miracle au moment qu'il fallait, où des foules de trente mille personnes l'entendaient tout de même ; et, sur son passage, les ennemis jurés s'embrassaient en public, les pécheurs infâmes se convertissaient à une vie exemplaire ; huit confesseurs à la tâche, de 3 h. du soir à 3 h. du matin, ne suffisaient pas à l'affluence des pénitents ; et, sur la fin de sa vie, on compte comme une épreuve, comme un insuccès, telle mission où, à la communion générale, il ne fut distribué que huit mille hosties, dans une population de quinze mille âmes. C'est que, d'ordinaire, personne, ou pres-

(1) Jean Dissard, *Un missionnaire de campagne : le P. François de Paule Tarin, S. J.* Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, Toulouse. In-12 de 239 pages. 8 fr.

que, n'échappait à l'emprise du missionnairre. Bref, l'Andalousie a revu, ces dernières années, les prodiges que l'histoire rapporte d'un saint Vincent Ferrier, d'un B. Grignion de Montfort, de ces grands convertisseurs dont il semblait que l'espèce avait disparu de la terre. Nous ne saurions assez admirer la Providence, qui, dans l'ordre surnaturel, comme dans l'ordre naturel, donne à la « matière » la « forme » qu'elle est prête à recevoir. L'Andalousie est loin de la banlieue rouge. Les campagnards de Grignion de Montfort sont presque aussi loin de nos paysans champenois ou manceaux que les « païens » de saint Martin. Si le bon Dieu ne crée pas au milieu de nous, — tant de saints qu'il suscite, — de saints convertisseurs, c'est que, sans doute, la « matière » n'est pas « prête » à recevoir la « forme ». Un travail préparatoire de pénétration, d'excitation, de « préannonciation », tel qu'il est magnifiquement exprimé dans la carrière du P. de Foucault, rendra possible, plus tard, l'introduction de la forme par les missionnaires qu'alors suscitera la Providence. « Ce n'est pas le même qui sème, et qui moissonne », a prononcé le Seigneur. A notre époque, il faut dire de la plupart d'entre nous, dans l'apostolat paroissial, ou missionnaire, ou laïque : *euntes ibant et flebant, mittentes semina sua*. Et nous tomberons dans les sillons, avant peut-être que rien n'y lève. Oh ! quel plaisir, quand nous serons au paradis, de voir passer les moissonneurs dans nos moissons odorantes : *odor agri pleni*. Dès ce monde ouvrons les yeux à ce spectacle, prêtons notre cœur au rythme joyeux de ces haleines capiteuses, en lisant la vie admirable, en applaudissant à la carrière féconde, du R. P. François de Paule Tarin.

F. Gellé.

Avoir des prêtres (1)

Cet opuscule, qui se recommande et par la notoriété de l'auteur et par l'actualité du sujet, est, à la fois, un plaidoyer pour l'apostolat laïque et une démonstration de l'apostolat laïque au service des vocations. Information copieuse, con-

(1) Georges Goyau, de l'Académie Française, *Avoir des Prêtres*. Éditions Publiroc, Marseille. In-32 de 113 pages.

naissance peu commune des ressources et des indigences des milieux intellectuels, ingénieuses suggestions pour éclairer l'opinion publique, spécialement par le théâtre et par le roman, sur le rôle du prêtre et sur le problème, pour ne pas dire la crise des vocations : c'est par quoi se distingue et s'impose ce petit livre, qui manquait. Écrit par un laïque, pour des laïques, et de plume fervente, qui se réjouit d'une trouvaille, il présente « je ne sais quoi de plus humain et de plus vivant, quelque chose de moins appris et de moins répété; la doctrine ancienne (y) reparaît plus neuve, plus originale, plus de ce temps et de ce monde ». Ces mots du P. Bainvel à l'éloge de l'apostolat laïque se lisent ici, où elles conviennent à merveille.

F. Gellé.

Sur les mystères (1)

« Mystère », dans ce petit volume de lectures spirituelles, s'emploie au sens de l'école sulpicienne. Les expressions les plus heureuses de M. Amiot sont empruntées de M. Olier. Espérons que les plus fervents parmi les lecteurs voudront boire à la source même; et, pour ceux qui hésitent, souhaitons que M. Amiot continue, jusqu'à l'achèvement, la doctrine spirituelle des mystères du Christ. La forme didactique, adoptée par l'auteur, se recommande le plus aux personnes qui désirent s'instruire d'une doctrine qui ne leur serait pas familière. Leur propre génie, leur propre grâce, y ajoutera l'onction et le charme d'une expérience vécue.

F. Gellé.

Jeanne d'Arc (2)

Cette nouvelle vie de l'héroïne, que publie la Bibliothèque catholique illustrée, retrace en cinq chapitres la vocation, la

(1) François Amiot, Professeur au Grand Séminaire de Clermont, *Mystères de gloire. La Transfiguration. La Résurrection. L'Ascension. La Pentecôte.* Préface de M. Tanquerey. Desclée et Cie, Paris. 105 pages. 5 fr.

(2) Cécile Jéglot, *Jeanne d'Arc.* 1 vol., 56 pages, 100 illustrations. Bloud et Gay, Paris. 4 fr. 75.

mission, l'épreuve, le martyre et la gloire de la Pucelle. C'est une suite de tableaux où les lieux sont fidèlement décrits, les événements rapportés avec charme et simplicité; et l'âme de la sainte les met en lumière. Les nombreuses illustrations complètent à merveille le récit. Les volumes de cette collection sont bien présentés, les gravures très réussies les rendent attrayants.

Fr. S. Bézine, O. P.

Pie XI (1)

Sainte Catherine de Sienne se plaisait à appeler le Souverain Pontife « le doux Christ de la terre ». Il est en effet le Vicaire de Jésus-Christ, son représentant dans le monde. A ce titre il est le Père de tous les chrétiens qui aiment à l'appeler le Saint-Père. Nous ne connaisssons pas assez en France le Pape Pie XI actuellement régnant : sa jeunesse, sa vie sacerdotale, toute consacrée à l'étude, puis les missions dont il a été chargé avant d'être évêque et cardinal. L'ouvrage que publie la Maison de la Bonne Presse retrace sa vie depuis sa naissance jusqu'à son élévation au trône pontifical. C'est une traduction de l'italien; l'auteur, un compatriote du Souverain Pontife, parle avec enthousiasme de celui qui a eu une vie si bien remplie, le préparant à sa lourde tâche.

Fr. S. Bézine, O. P.

L'Ami des pécheurs (2)

Montrer Dieu sous son aspect miséricordieux, tel est le but du Père Galy. Jésus est venu appeler les pécheurs, il faut les aider à se sauver, compatir à tant d'âmes qui d'abord s'attiédissent, puis se perdent. Puissent-elles pendant qu'il en est

(1) A. Novelli, *Vie de Pie XI*, trad. par l'abbé R. Jacquin. Préface de S. Ém. le Cardinal Dubois. 128 pages grand in-8, 67 gravures. 5 fr., port`o fr. 65. Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

(2) A. Galy, S. M., *L'Ami des pécheurs*. 1 vol. in-12 de XII-310 pages. 10 fr. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

encore temps apprendre à mieux connaître l'Ami des pécheurs, et recourir à lui : elles reconnaîtront la grande miséricorde de Dieu, sa bonté; les exemples de l'Évangile, soit que Jésus les présente en parabole, soit que les Évangélistes les montrent vivants autour de Lui, tels Zachée, Marie-Madeleine, etc., feront bien ressortir la confiance que l'on doit avoir dans le Sauveur. Après avoir invoqué la Mère de miséricorde, ce sentiment de confiance s'implantera dans l'âme des pécheurs. Puissent-ils venir nombreux à Celui qui les appelle ceux qui auront eu sous les yeux cet ouvrage!

Fr. S. Bézine, O. P.

Une mystique canadienne : Catherine de Saint-Augustin.

Elle est vraiment surprenante l'histoire de cette Normande qui vint à l'âge de seize ans se mettre à la merci des Iroquois, « dans un monastère sans cesse menacé (1). »

Le R. P. Hudon, S. J., réimprimait naguère aux Éditions Spes cette vie, qui compte peu d'incidents extérieurs, mais pleine d'une prodigieuse richesse intérieure (2). Sa source principale est la *Vie de la Mère de Saint-Augustin*, publiée en 1671 à Paris par le P. Ragueneau, Jésuite : « œuvre trop peu connue », écrit fort justement M. Georges Goyau.

Le P. Ragueneau est une des gloires canadiennes de la Compagnie. Son compagnon, le P. Brébœuf — l'un des martyrs de la Nouvelle-France, écrivit de lui : « Le P. Ragueneau est un homme hors ligne et, pour tout dire en un mot, si accompli sous tous les rapports qu'il n'a pas ici son semblable, et je ne sais si jamais il l'aura. » Son biographe, le P. Bigot, l'appelle « une des personnes les plus savantes, les plus éclairées et les plus saintes qu'on ait vues dans ces dernières

(1) Georges Goyau, *La gloire posthume d'une mystique canadienne : Catherine de Saint-Augustin.* « Correspondant », 10 août 1929.

(2) Le R. P. Hudon, il y a vingt-deux ans, avait déjà publié cette vie au Canada sous ce titre : *Une fleur mystique de la Nouvelle-France : Vie de la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec (1632-1668).*

années ». L'autorité de l'auteur nous garantit le sérieux de l'œuvre.

Le P. Ragueneau fut d'ailleurs le *témoin* de la vie intérieure de la Mère, avant d'en être le narrateur. Celle-ci, par ordre de ses directeurs, écrivit son journal; elle avait pris pour règle, dans ses voies extraordinaires et périlleuses, de tout dévoiler. « Elle remarquait, dit le P. Ragueneau, qu'il n'y a rien que le diable craigne davantage que lorsqu'on se découvre fidèlement en tout à ceux qui doivent tenir la place de Dieu... » Tentée de cacher à son directeur une vision : « Je me répondais à moi-même, dit-elle, que je ne devais point avoir de secret pour les personnes que j'étais obligée de regarder comme me représentant la personne de Dieu. » Ce récit dévoile donc toute son âme et en met en plein jour l'étrange mystère. Ce journal — malheureusement détruit par un incendie — fut pour le P. Ragueneau la principale assise de son œuvre.

Pour la vie extérieure, Catherine parut aller dans la voie commune. En 1648, Mlle de Longpré — c'était son nom — avait quitté le diocèse de Bayeux, pour se dévouer aux malades de Québec, comme sœur hospitalière de la Miséricorde de Jésus. Elle fut très mêlée aux affaires de sa communauté. Ragueneau signale « son entretien raisonnable », sa « douceur de paroles et de visage », son « air de piété égal ». Du drame intérieur de cette âme obsédée par les démons, rien ne parut au dehors. Mais sa vertu rayonnait. Son évêque, Mgr de Montmorency-Laval, écrivait au lendemain de sa mort : « Je n'ai pas besoin des choses extraordinaires qui se sont passées en elle pour être convaincu de sa sainteté; ses véritables vertus me la font parfaitement connaître. » Le grand évêque était si persuadé de la solidité de sa vertu et de ses grâces extraordinaires, qu'il décida le P. Ragueneau à publier la vie de la Mère.

L'intérêt de cette vie est tout intérieur. Ce qui s'accomplit au dedans de cette âme nous découvre l'*actualité*, si l'on peut dire, la réalité vivante de la communion des saints, son efficacité prodigieuse dans les événements de ce monde. Observée à travers le récit de cette existence, « l'histoire canadienne de l'époque, écrit M. Georges Goyau, nous apparaît comme une sorte de tapisserie, dont Catherine de Saint-Augustin, par ses prières, ses mortifications, ses immolations, assem-

ble les fils... Cette mystique possède d'étranges puissances pour agir directement sur les conseils divins, orienter les miséricordes du Très-Haut ou désarmer ses foudres... » Elle s'offre à subir les assauts des démons qui doivent tenter les hommes, afin d'éviter à ces faibles d'irréparables chutes. Ragueneau nous montre cette âme à nu, une citadelle assaillie par une armée de mauvais esprits. Elle les mobilisait et les fixait autour de son grand cœur, et servait littéralement de « paratonnerre » à la colonie naissante. « Les démons, raconte le 25 octobre 1670 Marie de l'Incarnation, demandèrent permission à Catherine de suivre l'armée française lorsqu'elle allait contre les Iroquois, afin d'empêcher les Français de se confesser. Mais elle les retint, et cependant presque tous les soldats firent une confession générale. Ces misérables esprits la faisaient souffrir, de rage qu'ils avaient de ce qu'elle les tenait captifs et qu'elle ruinait tous leurs desseins. » Voilà le genre.

Au demeurant cette mystique était la moins extravagante des femmes. L'une de ses compagnes écrit : « Elle est la bien-aimée du Seigneur... Tout le monde l'aimait partout où nous avons passé. Elle charmait tout le monde par ses vertus et par je ne sais quel présage de sa future sainteté ; les petits villageois souvent se mettaient à genoux devant elle. » Et Mgr de Montmorency-Laval : « Elle est dans les souffrances continuelles, et néanmoins, à la voir, l'on n'en aurait pas le moindre soupçon, tant elle souffre de bonne grâce. J'espère que ce sera un jour un chef-d'œuvre du Saint-Esprit, car en vérité, tout est extraordinaire en elle... » L'évêque avait son jugement en grande estime : il « la consultait souvent, nous dit le P. Ragueneau,... admirant les lumières et les connaissances que Dieu lui donnait sur toutes choses... »

Dieu se servit de cette femme, volontairement livrée aux assauts du mal pour mériter au peuple la victoire sur le mal, pour édifier par le dedans la Nouvelle-France et lui donner une infrangible armature spirituelle. C'est le mérite du R. P. Hudon d'avoir réintégré cette vie cachée dans la trame de l'histoire canadienne, et d'avoir saisi ce qu'il nomme son « rôle providentiel et sauveur à l'endroit de la Nouvelle-France ».

On songe, en lisant cette vie, au rôle joué par la Mère

M.-Dominique-Claire de la Sainte-Croix dans la restauration dominicaine de France (1) : chaque progrès, peut-on dire, fut mérité et conquis par les prières et les souffrances de cette moniale ignorée. Ces vocations nous font voir le dedans de l'histoire et la place qu'occupe dans la destinée du monde la communion des saints.

La cause de la Vénérable Catherine Jarrige

La figure de cette intrépide, souriante et malicieuse « Menette des prêtres » est maintenant bien connue en France, grâce aux notices du P. Cormier et de Mlle de Ganay.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que sa cause vient d'être introduite à Rome. Le décret d'introduction a été signé le 12 juin par le Souverain Pontife.

Si sa cause triomphe, elle pourra devenir le modèle de ceux qui ont des secrets difficiles à garder : *Prudenti silentio, responsis ambiguis et signo crucis munita, cauta et moderata extitit in secretis proferendis...* dit le Décret. — On trouvera un portrait bien vivant de cette attachante et originale physionomie dans la brochure de Mlle de Ganay : *La Menette des prêtres : Catherine Jarrige (1754-1836)* (2). Beau modèle d'apostolat pour les Tertiaires dominicaines dans le monde, bel exemple d'héroïque dévouement (3).

(1) Cf. *La Mère Marie-Dominique-Claire de la Sainte-Croix et sa fondation*, par l'abbé J. Barthel. — *L'action surnaturelle dans la restauration dominicaine au XX^e^ siècle, 1832-1895*, par le P. M.-V. Bernadot.

(2) Éditions de La Vie Spirituelle, Desclée, 31, rue Saint-Sulpice L'abbé J.-B. Serres a écrit également une vie de Catherine : *Catherine Jarrige, dite Catinon Menette*, Rome, s.d.

(3) Catherine appartenait à la Fraternité de Mauriac. On l'appelait aussi la *Menette de Mauriac*. Menette paraît être un diminutif de *moinesse*.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Carolus, episc. Versalien.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).